المملكة المغربية

ires

Institut Royal des Etudes Stratégiques
Royal Institute for Strategic Studies

Evolution du positionnement international du Maroc

Tableau de bord stratégique

Quatrième édition

Janvier 2017

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **10**

TABLEAU DE SYNTHESE **12**

RICHESSE GLOBALE ET CAPITAL IMMATERIEL **14**

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005 14
Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005 14
PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011 15

DVS N°1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL **16**

LES RESSOURCES ALIMENTAIRES **16**
Taux de dépendance des importations de céréales (%) 16
Taux de dépendance des importations de sucre (%) 17
Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%) 17
LES RESSOURCES ENERGETIQUES **18**
Taux de dépendance énergétique (%) 18
Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%) 18
LE CAPITAL NATUREL **19**
Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB 19
Indice de la performance environnementale 19
Indice des bénéfices pour la biodiversité 20
Indice « gouvernance des ressources naturelles » 21
L'AIR 22
Emissions de CO2 en tonnes métriques/ habitant 22
LES RESSOURCES EN EAU 23
Les ressources en eaux renouvelables en m3/habitant/an 23
Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux 23
LES SOLS 24
Les terres arables en hectares par habitant 24
Empreinte écologique en hectares par habitant 24

DVS N°2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES **25**

SECURITE GLOBALE **25**
Indice global de paix 25
Indice "Fragile State" 25
Indice global de terrorisme 26
SECURITE INTERIEURE **27**

Nombre de policiers pour 100 000 habitants 27
Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants 27
Taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants (classement) 28
Taux d'agressions pour 100 000 habitants 29
Sécurité publique intérieure 29
DEFENSE 30
Les dépenses militaires en % du PIB 30
Importations d'armes en millions de dollars 30
Indice de "puissance militaire" 31

DVS N°3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC 32

DEVELOPPEMENT HUMAIN 32
Indice de développement humain 32
Indice de prospérité et de bien-être 32
Indice de progrès social 33
Indice de la croissance inclusive 33
Indice de capital humain 34
Indice de bien-être de la mère 34
Indice mondial du bonheur 35
Quality of Death Index 36
Taux de suicide pour 100 000 habitants 36
EDUCATION 37
DEPENSES EN EDUCATION 37
Dépenses publiques en éducation nationale en % du PIB 37
Dépenses publiques en éducation nationale par élève en % du PIB/habitant 37
QUALITE DU SYSTEME D'EDUCATION 38
Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS et TIMSS" 38
SCOLARISATION 39
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en % de la tranche d'âge 6-11 ans) 39
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d'âge 12-14 ans) 39
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d'âge 15-17 ans) 40
SCOLARISATION PROFESSIONNELLE 40
Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (%) 40
ABANDON SCOLAIRE 41
Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (%) 41
Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (%) 41

ALPHABETISATION 42
Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus 42
Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans 42
SANTE 43
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET FECONDITE 43
Espérance de vie à la naissance 43
Indice synthétique de fécondité 43
MORTALITES MATERNELLE ET INFANTILE 44
Taux de mortalité maternelle 44
Taux de mortalité infantile 44
DEPENSES DE SANTE 45
Dépenses totales de santé (% du PIB) 45
Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé 45
ENCADREMENT MEDICAL 46
Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants 46
Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants 47
Densité litière 48
SECURITE ROUTIERE 49
Nombre estimé de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants) 49
CONDITIONS DE VIE 50
EAU ET ELECTRICITE 50
Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable 50
Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité 50
ASSAINISSEMENT ET DESENCLAVEMENT 51
Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées 51
Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes 51
INEGALITES ET PAUVRETE 52
Indice de Gini 52
Taux de pauvreté relative 52
Taux de pauvreté multidimensionnelle 53

DVS N°4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX 54

DEMOCRATIE 54
Indice de démocratie 54
Libertés publiques 55
Liberté de l'information 55
LE SECTEUR PUBLIC ET LA GOUVERNANCE 56
Indice de l'Etat de droit 56
Indice de l'efficacité du gouvernement 56
Indice de la qualité de la réglementation 57

Indice "Expression et Responsabilisation" 57
Indice de perception de la corruption 58
Couverture du territoire par les services publics 58
Bertelsmann Stifung's Transformation Index 59
Indice de liberté de la presse ("Freedom Press Index") 60
Indice de stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme 60
Fonctionnement des institutions politiques 61
Transparence de la politique économique 61
Capacités de réformes sectorielles 62
Stratégies sectorielles à long terme 62
Soutien aux secteurs dynamiques émergents 63

DVS N°5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES 64

CHANGEMENT CLIMATIQUE 64
Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique 64
Moyenne des précipitations en mm/an 64
EXPOSITION AUX RISQUES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 65
CATASTROPHES NATURELLES 66
Indice global des risques climatiques 66
Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon) 66
Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est<5m en % de la population totale) 67

DVS N°6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE 68

ASSURER LES PRE-REQUIS D'ACCES A LA MONDIALISATION 68
COMPETITIVITE/ATTRACTIVITE 68
Indice Global de Compétitivité 68
Indice "Doing Business" 68
Indice "Best Countries for Business" 69
Brand Finance Nation Brands 69
Bloom Consulting Country Brand Ranking 70
Indice global des libertés économiques 71
Part du marché mondial (%) 71
Indice de la performance logistique 72
Indice de facilité du commerce international 72
Indice de compétitivité voyage et tourisme 73
Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers" 73
Change Readiness Index 74

Good Country Index 74
Part des recettes touristiques dans le PIB 75
Les investissements directs étrangers en % du PIB 75
Baseline Profitability Index 76
Régulation de la concurrence 76
STABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE 77
Taux de croissance économique (%) 77
Taux de chômage national (%) 77
Importance du travail informel 78
STABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE 79
Taux d'inflation (en %) 79
Solde budgétaire en % du PIB 79
Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor 80
PIB par habitant en dollars constants de 2010 81
Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) 82
Solde commercial de biens et services en % du PIB 82
Taux de couverture des importations par les exportations 83
Solde du compte courant en % du PIB 83
Réserves de change en mois d'importations 84
FINANCEMENT DE L'ECONOMIE 85
Taux d'investissement (FBCF/PIB) 85
Epargne nationale brute en % du PIB 85
SYSTEME FINANCIER 86
Indice de liberté du système financier 86
Taux de bancarisation 86
Capitalisation boursière en % du PIB 87
Global Financial Centres Index 87

DVS N°7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT 88

IMMIGRATION AU MAROC 88
Migrants internationaux en % de la population 88
ROLE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE MAROCAINE A L'ETRANGER 88
Transfert des Marocains Résidant à l'Etranger en % du PIB 88

DVS N°8 : REUSSIR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS 89

URBANISME/ENVIRONNEMENT URBAIN 89
Taux d'urbanisation (%) 89
Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale 89
Population urbaine vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine globale 90

Taux de raccordement aux réseaux publics d'assainissement liquide en milieu urbain (%) 90
Efficacité de la gouvernance urbaine 91
EQUIPEMENT DU TERRITOIRE 92
Densité routière en nombre de km/100km² 92
Densité ferroviaire en nombre de km/100km² 92
Indice de connectivité maritime 93
Indice de connectivité aérienne 93

DVS N°9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR 94

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 94
Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans) 94
Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production 94
Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur 95
Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche 95
ECONOMIE DU SAVOIR & INNOVATION 96
Indice de l'économie de la connaissance (KEI) 96
Indice mondial de l'Innovation (GII) 96
Indice de préparation aux NTIC (Network Readiness Index) 97
E-Government Development index 97
Recherche & Développement 98
Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants) 98
Nombre de brevets pour 1 million d'habitants 99
Exportations de hautes technologies en % des exportations des biens manufacturés 99
Indice de cybersécurité dans le monde 100

DVS N°10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES 101

INDIVIDU 101
Indice d'inégalité de genre 101
Part des jeunes dans la population (en %) 101
Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement (%) 102
GROUPE D'INDIVIDUS 103
Indice de bien-être des jeunes 103
Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus 103
Perspectives d'avenir de la jeunesse 104
VIE EN SOCIETE 105
Degré d'attachement à la nation 105

Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens) 105
Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes 106
Degré de confiance accordée aux institutions représentatives 107
Degré de confiance accordée à la famille 108
Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle 108
Solidarité traditionnelle 109
Solidarité institutionnelle 109
Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle 110
Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle 111
Degré de satisfaction dans la vie 112
Engagement civique 112

ANNEXE : GLOSSAIRE DES INDICATEURS 113

INTRODUCTION

Le tableau de bord stratégique, objet du présent rapport et dont la 4ème version a été éditée en fin janvier 2017, constitue un outil permettant de donner un aperçu du positionnement du Maroc sur le plan international dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental. Cet output du système de veille avancée de l'IRES comprend une centaine d'indicateurs stratégiques, classés selon les dix domaines de veille stratégique (DVS) de l'institut. Le nombre d'indicateurs identifiés par domaine ne préjuge pas de l'importance de ce dernier. Il est souvent fonction de la disponibilité des données statistiques relatives au domaine concerné.

Certains de ces indicateurs, dont les limites ont été révélées par plusieurs études, sont contestés par les pouvoirs publics marocains vu qu'ils ne reflètent pas les avancées enregistrées par le Royaume. Leur intégration dans le présent tableau de bord stratégique est motivée par le seul fait que ces indicateurs sont pris en considération par les organismes internationaux pour apprécier la situation du Maroc.

Les informations relatives aux différents indicateurs ont été recueillies à partir de sources variées, à savoir : les organismes nationaux tels que le Haut-Commissariat au Plan (HCP), les départements ministériels, l'Office des Changes... et les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD, l'OMS, la FAO, le CEPII…

Pour chaque indicateur, les seuils d'alerte sont déterminés par l'IRES. En partant du constat qu'il n'existe pas de méthode universelle, le calcul des seuils d'alerte relatifs à chaque indicateur a été opéré en utilisant différentes méthodes. Les plus utilisées sont au nombre de deux.

La première consiste, en cas d'abondance de l'information, à distinguer au niveau de la communauté internationale trois groupes ayant le même nombre de pays. Les seuils correspondent ainsi aux moyennes des tiers moyens et élevé de cette communauté.

En cas de moindre abondance des données, la deuxième méthode utilisée, consiste à retenir comme seuils :

- Les moyennes établies par les organisations internationales, à savoir :
  - Le PNUD pour les pays à développement humain moyen et ceux à développement humain élevé.
  - La Banque Mondiale pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.

- Les normes fixées par les organisations internationales à l'instar de l'OMS et du FMI.

Des cadrans, illustratifs du positionnement du Maroc par rapport à ces seuils d'alerte, ont été générés à travers l'implémentation des données statistiques du tableau de bord stratégique sous le logiciel Business Object. L'analyse de ce positionnement et de son évolution au fil du temps constitue l'objet du présent rapport.

Le tableau récapitulatif suivant essaie de mettre en exergue les domaines où le positionnement international du Maroc sur les deux dernières décennies s'est amélioré, a stagné ou a reculé.

Un glossaire, portant sur les définitions, telles qu'établies par les organisations nationales et internationales, de l'ensemble des indicateurs composant le tableau de bord stratégique, figure en annexe du présent document.

TABLEAU DE SYNTHESE

	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
Richesse Globale et Capital Immatériel	Richesse globale et Capital Immatériel	1995-2005	↗
	PIB par habitant en PPA	1995-2015	→
DVS			
DVS1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL	Dépendance alimentaire	1998-2013	↘
	Dépendance énergétique	1999-2013	→
	Performance environnementale	2000-2016	↗
	Etat de la biodiversité	2005-2008	↘
	Gouvernance des ressources naturelles	2009-2012	↗
	Capital naturel : L'air	2000-2013	→
	Disponibilité des ressources en eau	1998-2014	↘
	Utilisation des ressources en eau	1998-2014	→
	Capital naturel : Les sols	1998-2014	↘
DVS2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES	Paix et stabilité	2007-2016	→
	Sécurité globale	2007-2015	↗
	Sécurité intérieure	2003-2013	↗
	Vulnérabilité au terrorisme	2002-2016	↘
DVS3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC	Développement humain	1998-2014	↗
	Prospérité et bien être	2009-2016	→
	Croissance inclusive	2017	
	Capital humain	2013-2016	↘
	Bonheur	2010-2016	↗
	Suicide	2000-2012	↘
	Education : Dépenses par étudiant en % du PIB/habitant	1998-2013	↘
	Qualité du système éducatif	2001-2015	→
	Education : Scolarisation et alphabétisation	1998-2014	↗
	Education : Scolarisation professionnelle	2000-2012	→
	Education : Abandon scolaire	1999-2014	↗
	Santé de base : Espérance de vie à la naissance et mortalités maternelle et infantile	1998-2015	↗
	Santé de base : Fécondité	1998-2014	↗
	Santé de base : Dépenses en % du PIB et accès au système de santé	1998-2014	↗
	Santé de base : Taux d'encadrement médical	1998-2013	→
	Sécurité routière	2000-2013	↘
	Conditions de vie : Accès à l'eau et à l'électricité	1998-2015	↗
	Conditions de vie : Assainissement et désenclavement	1998-2015	↗
	Conditions de vie : Inégalités et pauvreté	1998-2012	↗

Légende

- ↗ Progrès
- → Stagnation
- ↘ Recul
- Données historiques manquantes
- Favorable
- Intermédiaire
- Non favorable

DVS	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
DVS4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX	Etat de droit / Démocratie	2006-2015	↗
	Gouvernance publique et privée	1998-2015	↗
	Libertés publiques / de l'information	2009-2012	↗
	Liberté de la presse	1994-2016	↘
	Stabilité politique	1998-2015	→
	Efficacité et transparence des politiques publiques	2009-2012	↗
DVS5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES	Performance en matière de lutte contre le changement climatique	2005-2016	→
	Impact quantitatif lié aux évènements climatiques extrêmes	2004-2015	↗
	Gestion de crises de catastrophes naturelles	2011	
	Exposition aux risques liés au changement climatique	2013	
DVS6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE	Compétitivité, attractivité aux IDE et attractivité touristique	2000-2016	↗
	Marque-pays	2011-2016	→
	Capacité de gestion des changements socio-économiques et politiques	2013-2016	→
	Stabilité des prix	1996-2015	→
	Situation des finances publiques	1996-2015	↗
	Comptes extérieurs	1996-2015	↘
	Système financier	1999-2016	↗
	Emploi / Chômage	1996-2015	↗
DVS7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT	Part des migrants internationaux dans la population	2000-2015	→
	Lien économique avec les communautés marocaines établies à l'étranger	1998-2015	↗
DVS8 : REUSSIR LE DEVELOPEMENT TERRITORIAL DU PAYS	Gouvernance urbaine	1998-2015	↗
	Armature routière et équipement du territoire	1998-2015	↗
	Densité ferroviaire	1998-2014	→
	Connectivités aérienne et maritime du territoire	2004-2016	↗
DVS9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR	Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur	2001-2015	↗
	Innovation / Recherche & Développement	1998-2015	↗
	Sécurité digitale / Cybercriminalité	2014	
DVS10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES	Inégalités de Genre	2000-2014	↗
	Perspectives d'avenir de la jeunesse	2009-2012	↘
	Attachement à la nation	2009-2016	→
	Importance de la famille et de la religion dans la vie personnelle	2007-2016	→
	Solidarité traditionnelle	2001-2012	↘
	Solidarité institutionnelle	2001-2012	↗
	Confiance institutionnelle : Institutions régaliennes	2011-2016	↗
	Confiance institutionnelle : Institutions représentatives	2011-2016	↗
	Confiance interpersonnelle	2011-2016	↘
	Lien politique	2007-2016	↘
	Engagement civique	2007-2012	↗

Légende

- ↗ Progrès
- → Stagnation
- ↘ Recul
- Données historiques manquantes

- Favorable
- Intermédiaire
- Non favorable

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005

(Source : Banque Mondiale)

Une légère amélioration du classement du Maroc, en matière de richesse globale par habitant, avec un gain de deux places entre 1995 et 2005. *Ce positionnement pourrait être amélioré si à l'avenir, le Maroc parvient à réussir l'opérationnalisation de sa nouvelle Constitution qui consacre l'approche fondée sur l'immatérialité.*

Classement du Maroc en termes de richesse globale par habitant

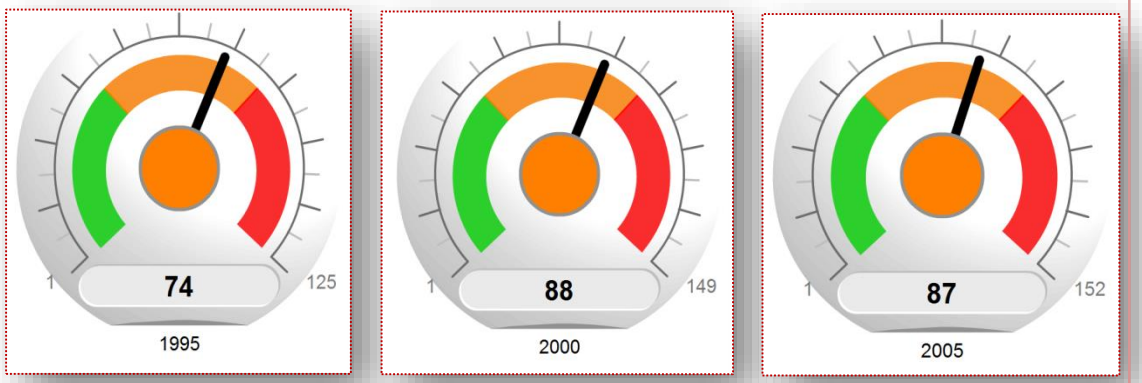

Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005

(Source : Banque Mondiale)

Un poids du capital immatériel représentant les trois quarts de la richesse globale du Maroc, soit un niveau proche de celui des pays de l'OCDE (80%).

Le positionnement international du pays, en matière de capital immatériel par habitant, a connu une amélioration sensible, avec un gain de cinq places entre 1995 et 2005.

Classement du Maroc en termes de capital immatériel par habitant

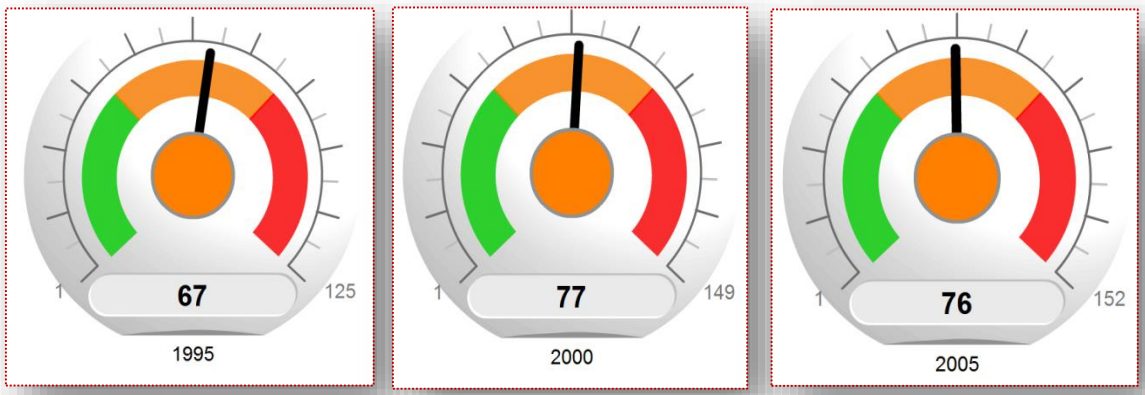

PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc selon le PIB par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) qui ne reflète pas les potentialités économiques du pays.

Classement du Maroc en termes de PIB par habitant en PPA

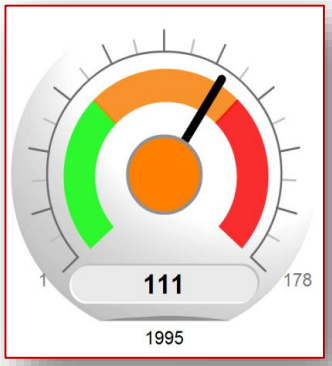

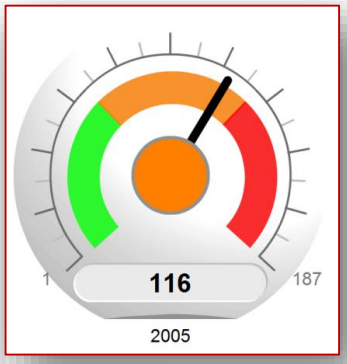

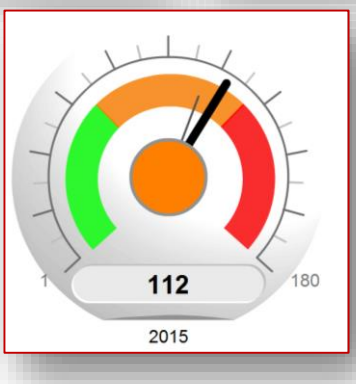

Les ressources alimentaires

L'objectif d'autosuffisance alimentaire est remplacé, aujourd'hui, par celui de la sécurité alimentaire.

Taux de dépendance des importations de céréales (%)

(Source : FAO)

Une accentuation, sur le long terme, de la dépendance extérieure en céréales *en raison de l'augmentation de la population et de la fréquence élevée des sécheresses. Les marges importantes de progrès techniques, si elles étaient mobilisées, pourraient compenser largement les effets négatifs du changement climatique, notamment la dégradation des bases productives.*

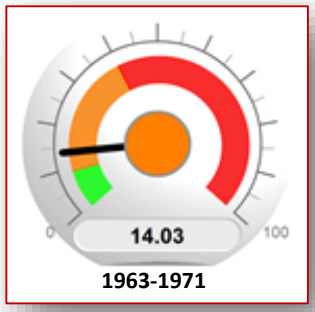

1963-1971

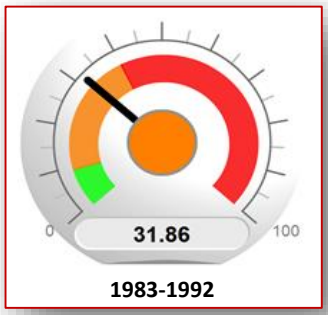

1983-1992

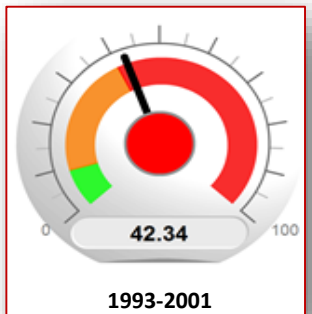

1993-2001

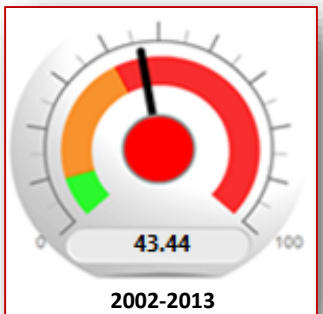

2002-2013

Les ressources alimentaires

Taux de dépendance des importations de sucre (%)

(Source : FAO)

Une production nationale qui n'est pas en mesure de faire face à la forte demande en sucre *en raison, entre autres, d'une atomisation de la superficie cultivée en betteraves.*

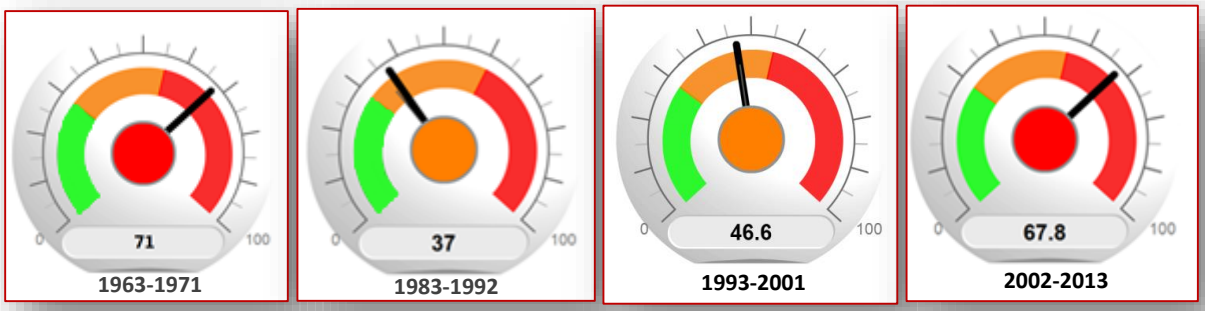

Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%)

(Source : FAO)

Une importation par le Maroc d'une part croissante de ses besoins en huiles végétales *et ce, malgré le développement récent de la production oléicole dans le cadre du plan Maroc Vert.*

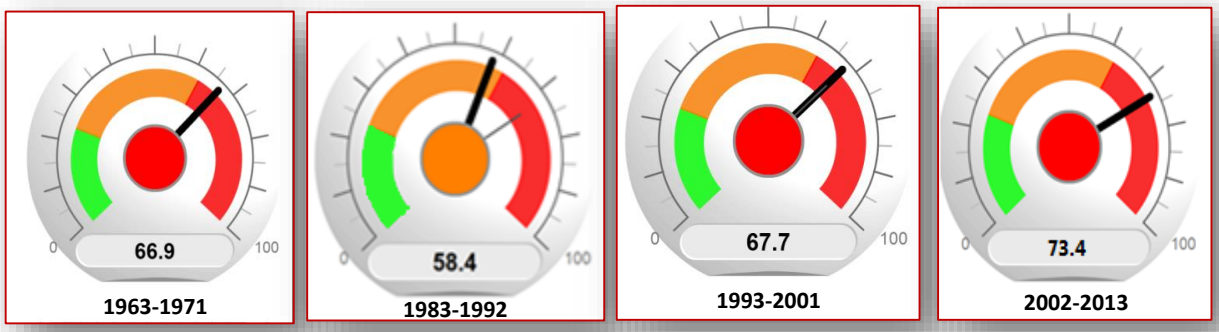

Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique (%)

(Source : Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement ; Banque Mondiale)

Une très forte dépendance énergétique** ayant amené le Maroc à développer la production hydro-électrique et à lancer récemment un projet ambitieux de développement des énergies renouvelables**, une politique d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi qu'une stratégie de renforcement de la coopération régionale en la matière.

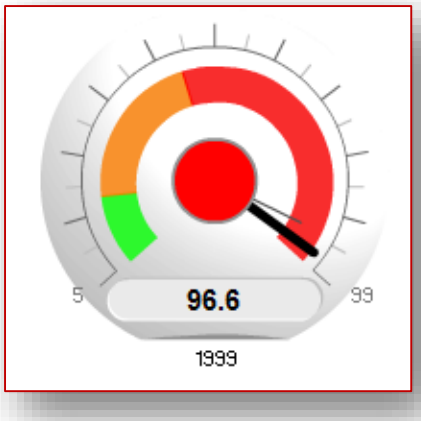

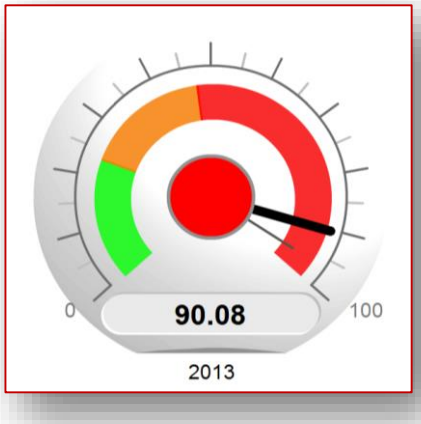

Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)

(Source : Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement ; Banque Mondiale)

***Une contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique** de 4.2% en 2012 et qui serait portée à près de 12 % à l'horizon 2020.*

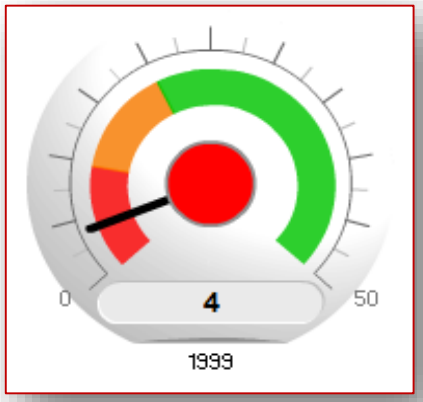

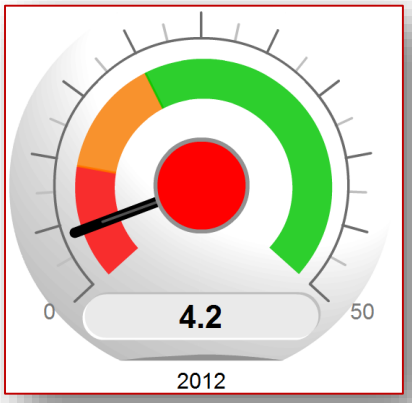

Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

(Source : Banque Mondiale)

Une dégradation de l'environnement, dont le coût moyen, selon les estimations de la Banque Mondiale, s'élevait à près de 4% du PIB en 2014. *Cette situation est préoccupante dans la mesure où le Maroc ne consacre, annuellement, que moins de 1% de son PIB à la préservation de l'environnement.*

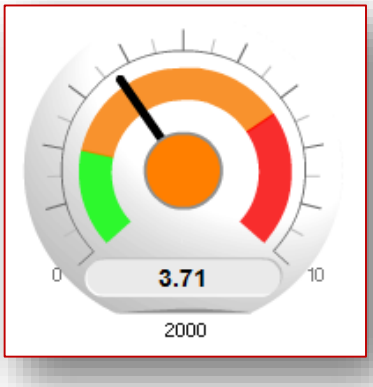

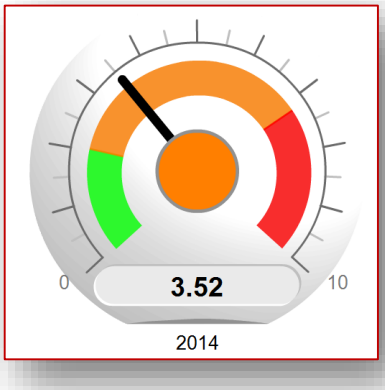

Indice de la performance environnementale

(Source : Yale University)

Une progression de 66,8% au cours des 16 dernières années du score obtenu par le Maroc en matière de performance environnementale, grâce *principalement à l'amélioration de la qualité de l'air, à une meilleure gestion des ressources forestières* ***et à l'extension du réseau d'assainissement.***

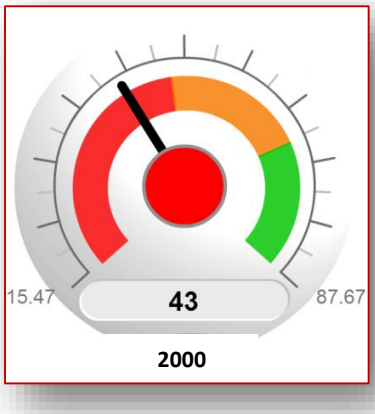

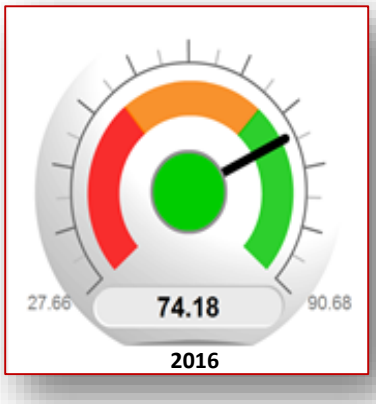

Le capital naturel

Indice des bénéfices pour la biodiversité

(Source : Fond mondial pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature)

Une biodiversité au Maroc soumise à de fortes tensions, avec une part importante des espèces existantes vulnérables ou en danger critique d'extinction. *Le score obtenu par le pays au titre de l'indice des bénéfices pour la biodiversité confirme cette réalité.*

Indice des bénéfices pour la biodiversité

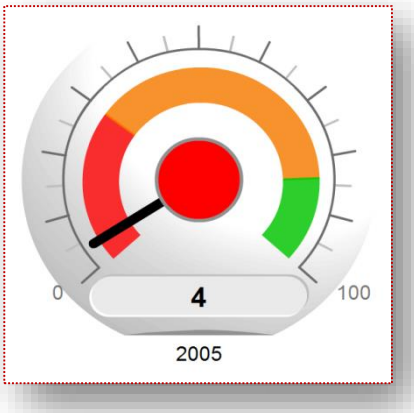

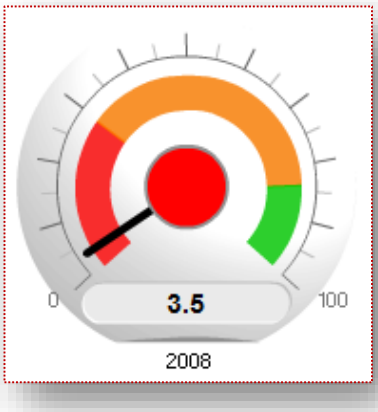

Espèces menacées (% du total)

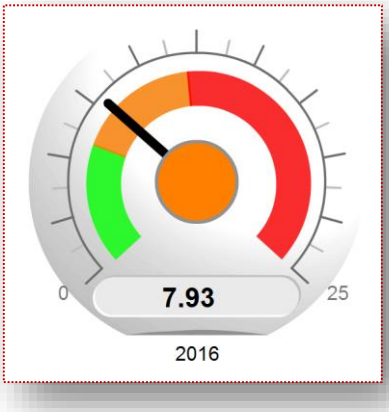

Le capital naturel

Indice « gouvernance des ressources naturelles »

(0=faible gouvernance ; 4 = bonne gouvernance) *(Source : CEPII)*

Une amélioration du positionnement international du Maroc au titre de la gouvernance des ressources naturelles *grâce, notamment, aux multiples réformes lancées en la matière, visant à assurer la pérennité, à garantir une qualité optimale des ressources et à asseoir la compétitivité du secteur sur des bases solides. Néanmoins, cette gouvernance demeure largement perfectible.*

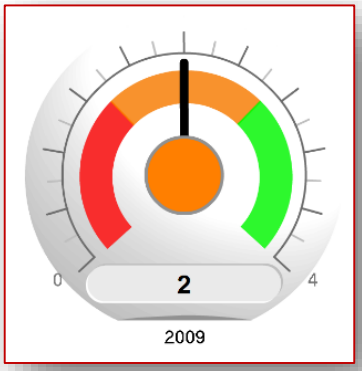

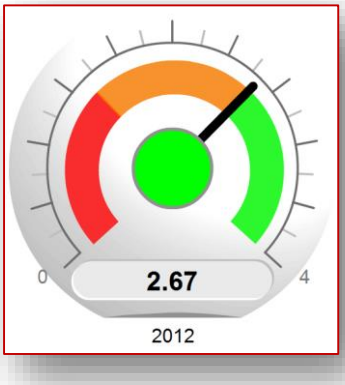

Le capital naturel

L'air

Emissions de CO2 en tonnes métriques/ habitant

(Source : Banque Mondiale)

Le Maroc, un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, mais fortement concerné par le réchauffement climatique. *Les impacts potentiels du changement climatique sur les ressources en eau et sur la sécurité alimentaire requièrent la mise en œuvre d'une véritable politique d'adaptation.*

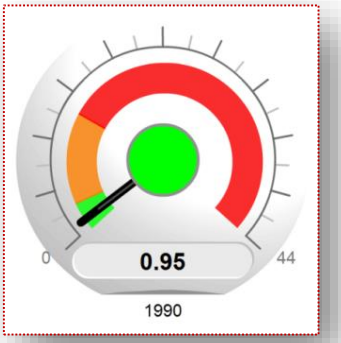

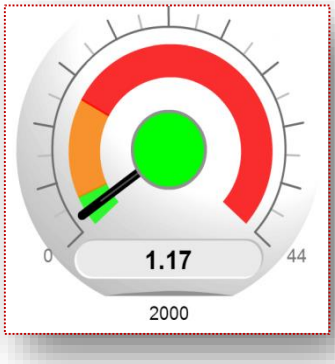

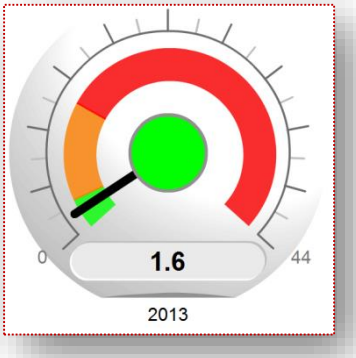

Le capital naturel

Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m3/habitant/an

(Source : Ministère délégué auprès du Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'eau ; FAO)

***Des disponibilités en eau douce relativement limitées** : Malgré une politique de mobilisation des ressources superficielles, reconnue par la communauté internationale, le Maroc est placé dans une situation de pénurie d'eau en raison d'une demande croissante, couplée à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique.*

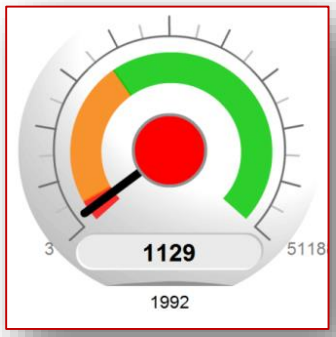

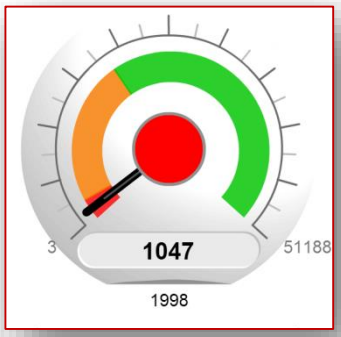

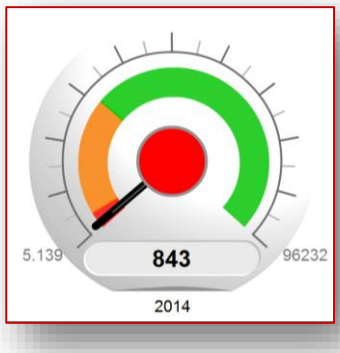

Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

(Source : FAO)

Un secteur agricole, y compris l'élevage, qui consomme une part très importante des ressources superficielles mobilisées** et qui se caractérise par un usage peu efficient de ces ressources hydriques, d'où la nécessité d'une gestion rationnelle de la demande en eau et d'une mobilisation appropriée des ressources en eau non conventionnelles à travers, notamment, le dessalement de l'eau de la mer **et des eaux saumâtres et l'exploitation de l'humidité de l'atmosphère.

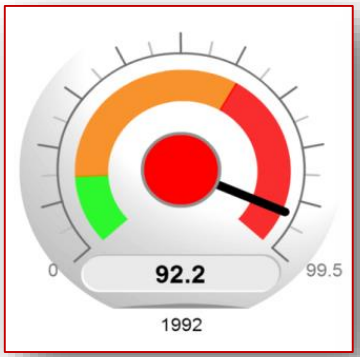

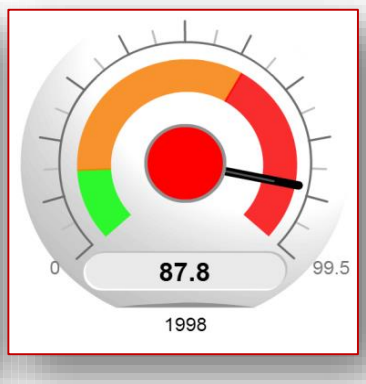

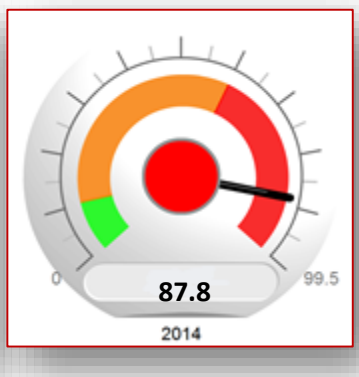

Le capital naturel

Les sols

Les terres arables en hectares par habitant

(Source : HCP ; FAO)

Une forte réduction de la surface agricole utile par habitant, *consécutive à l'augmentation de la population et au changement climatique qui modifie l'aptitude des terres pour certaines cultures vers des classes moins appropriées notamment en raison du raccourcissement des périodes végétatives.*

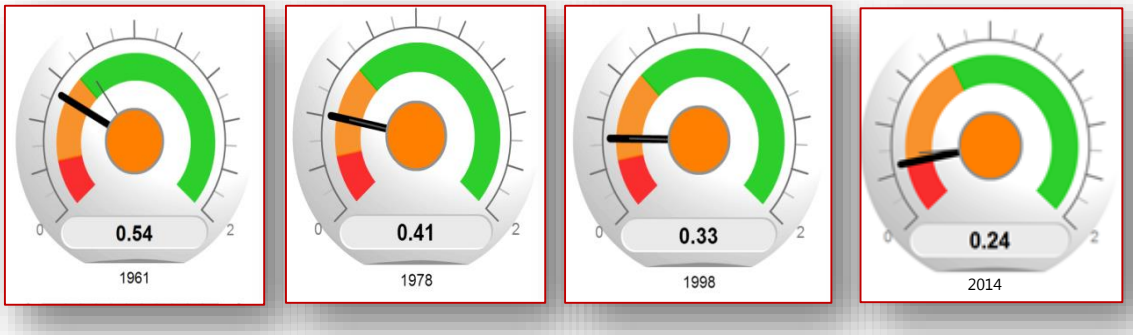

Empreinte écologique en hectares par habitant

(Source : Global Footprint Network)

Une augmentation, *sous l'effet, notamment, de l'accroissement démographique et du changement des modes de consommation****, des besoins du Maroc en terres naturellement productrices et en zones maritimes*** *pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.*

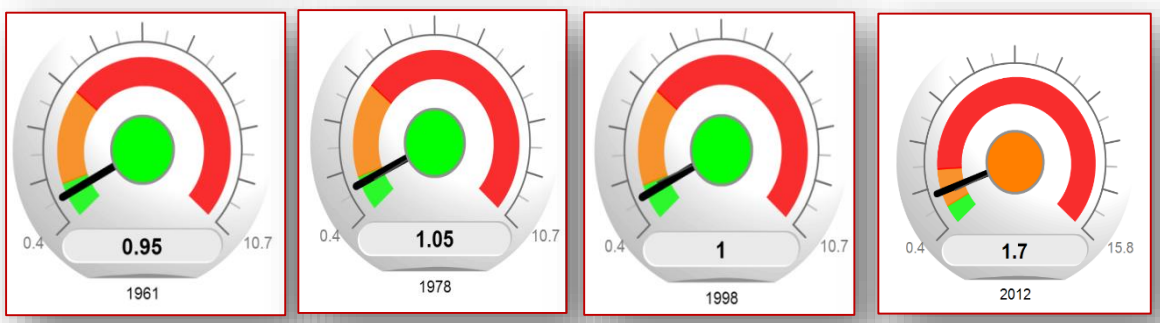

Sécurité globale

Indice global de paix

(Source: Institute for Economics and Peace)

Une résilience du Maroc face aux bouleversements sociopolitiques qu'ont connus certains pays de la région MENA, *confirmée par le classement du Royaume à la* ***91ème*** *position sur* ***163*** *pays dans l'édition* ***2016*** *du Global Peace Index.*

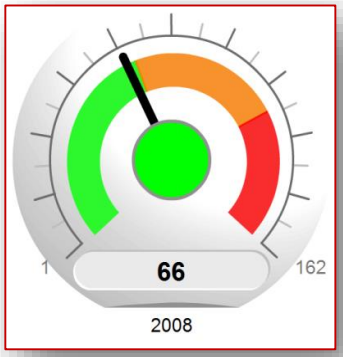

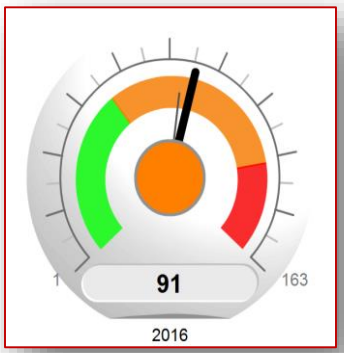

Indice "Fragile State"

(Source: Fund for peace)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice qui demeure contrarié par quelques facteurs *dont notamment les griefs communautaires, la migration et la fuite des cerveaux et les inégalités de développement économique. Le Maroc est passé, néanmoins, du 88ème rang mondial en 2007 au* ***91*** *ème rang en* ***2015****, gagnant* ***deux*** *places entre temps, et affichant ainsi la meilleure performance à l'échelle Maghrébine.*

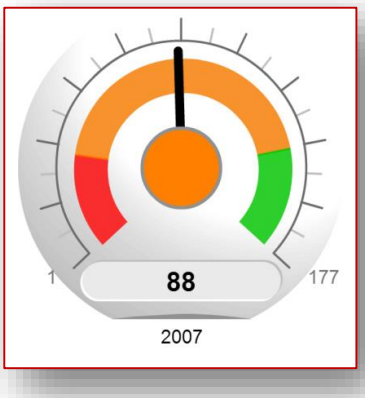

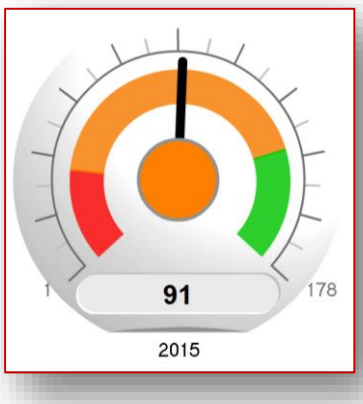

Sécurité globale

Indice global de terrorisme

(Source: Institute for Economics and Peace)

Une exposition du Maroc au risque terroriste, *en raison de son engagement actif dans la lutte contre le terrorisme et de ses choix de société, axés sur l'ouverture et la promotion d'un Islam modéré et tolérant.* ***Toutefois, l'efficacité du dispositif sécuritaire national et la mise en place récente du Bureau Central des Investigations Judiciaires devraient renforcer davantage les capacités anticipatives du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.***

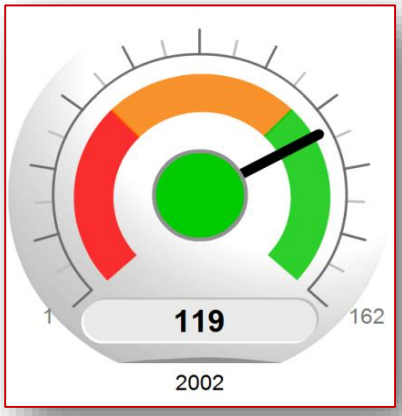

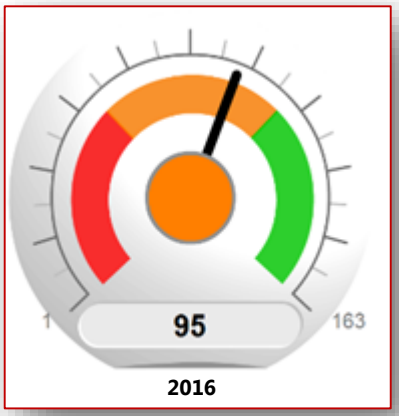

Sécurité intérieure

Nombre de policiers pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

Un effectif de fonctionnaires de police en hausse, mais qui demeure insuffisant *pour faire face au développement de la criminalité au Maroc.*

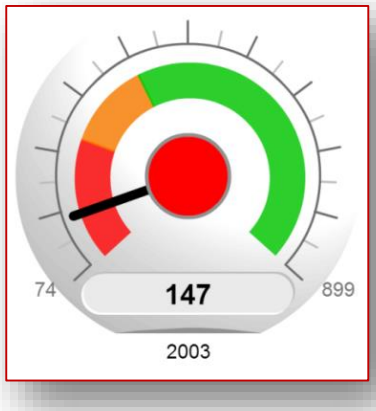

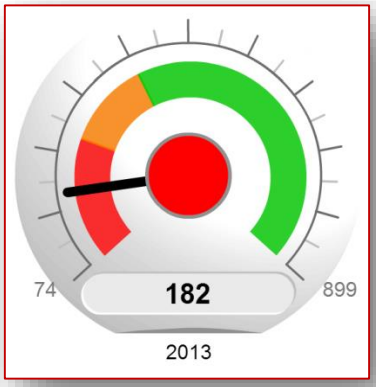

Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

Une population carcérale qui s'est accrue *entre 2003 et 2013. Le recours accentué à la détention temporaire a contribué à l'engorgement des prisons.*

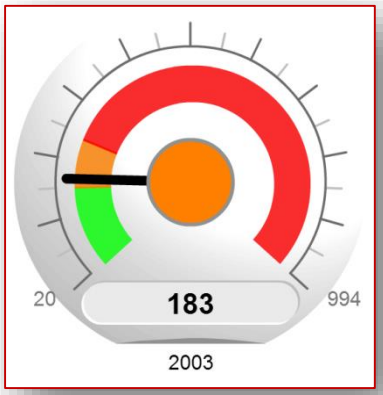

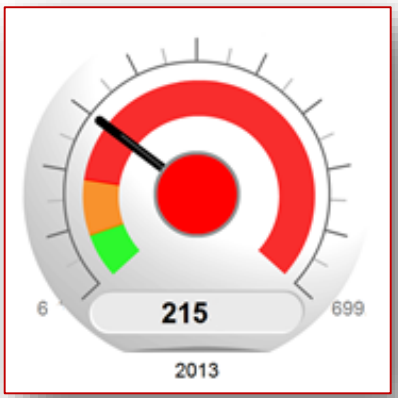

Sécurité intérieure

Taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants (classement)

(Source : ONUDC)

Une amélioration du classement international du Maroc au titre de cet indice, reflétant, entre autres, l'efficacité des actions préventives des forces de l'ordre en matière de lutte contre la criminalité.

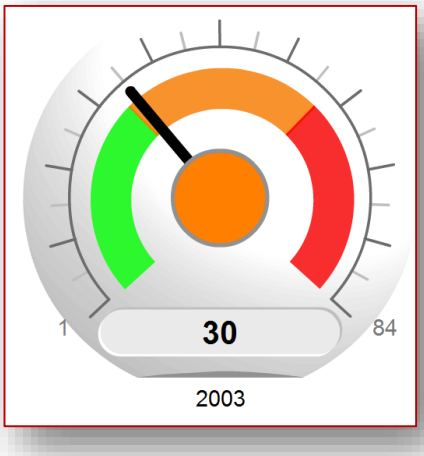

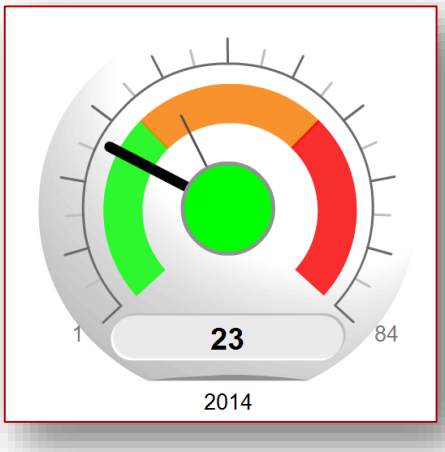

Sécurité intérieure

Taux d'agressions pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

***Un taux d'agressions** ayant enregistré une augmentation de près de 25% entre 2003 et 2013, due, entre autres, à la hausse de la consommation des psychotropes, à l'urbanisation relativement non maîtrisée et au creusement des inégalités.*

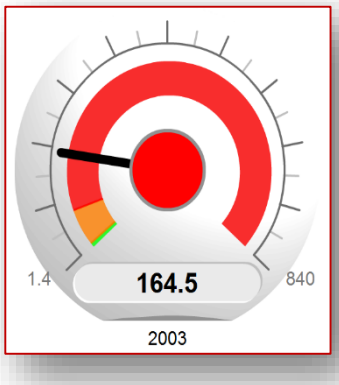

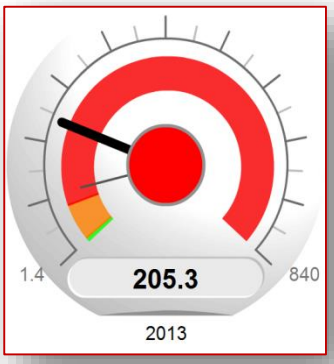

Sécurité publique intérieure

(0= très faible sécurité ; 4 = forte sécurité) (Source : CEPII)

***Un niveau élevé de la sécurité publique intérieure** du Royaume grâce, notamment, à la mise en place de nouvelles structures sécuritaires, au renforcement de leurs moyens d'action et à la formation des forces de l'ordre aux nouvelles formes de criminalité. En outre, le recours à une approche sécuritaire consistant en la promotion de forces de l'ordre de proximité et la sensibilisation des citoyens sur leur rôle, en tant que partenaire de ces forces devraient renforcer davantage le niveau de la sécurité intérieure du pays.*

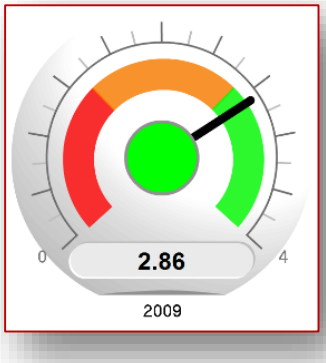

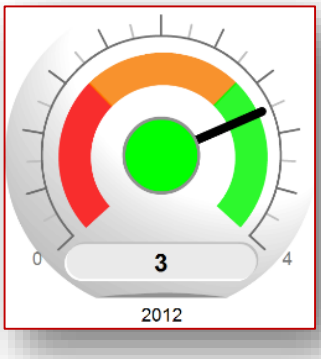

Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

(Source : SIPRI)

Des dépenses militaires motivées par la nécessité de moderniser les capacités militaires du Maroc et de défendre son intégrité territoriale.

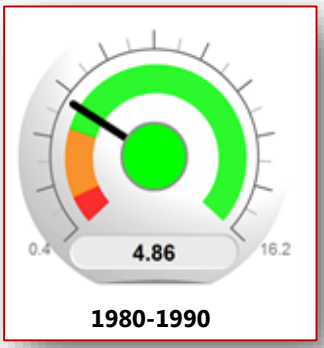

1980-1990

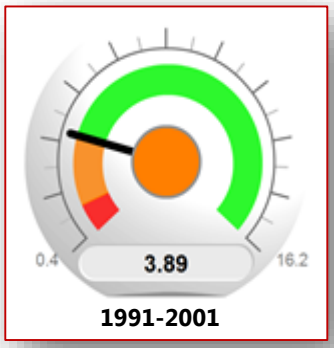

1991-2001

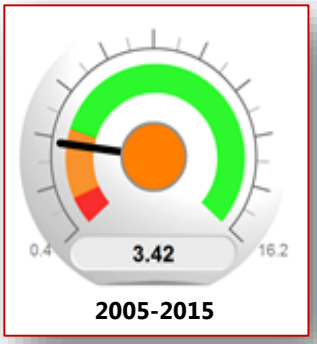

2005-2015

Importations d'armes en millions de dollars

(Source : SIPRI)

Une progression importante, dans un passé récent, de la valeur des importations d'armes par le Maroc, *en lien avec le contexte géopolitique régional troublé et avec l'accentuation des menaces transnationales, notamment le terrorisme et le crime organisé.*

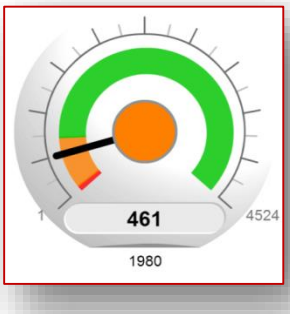

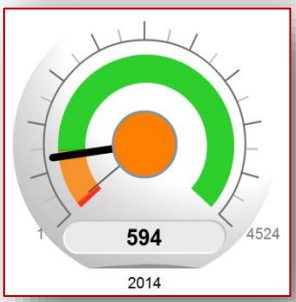

Défense

Indice de "puissance militaire"

(Source : Global Firepower)

Une amélioration significative du classement international du Maroc en termes de puissance militaire. *Selon l'Institut "Global Firepower", le Maroc se positionne en 2015 à la* ***56***^{ème} *place au niveau mondial et à la* ***7***^{ème} *place au niveau africain au titre des capacités de son armée.*

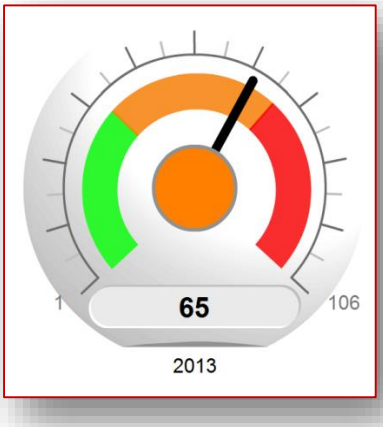

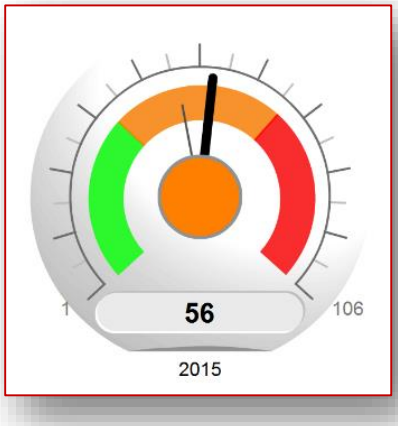

Développement humain

Indice de développement humain

(Source : PNUD)

Un triplement, depuis l'Indépendance du Maroc, de la valeur de l'indice de développement humain. *Toutefois, le score du Maroc reste principalement affecté par le niveau d'éducation insuffisant : en moyenne, la durée de scolarisation des Marocains n'est que de 4,4 années en 2014 contre 6,2 années pour les pays à développement humain moyen et 8,2 années pour les pays à développement humain élevé.*

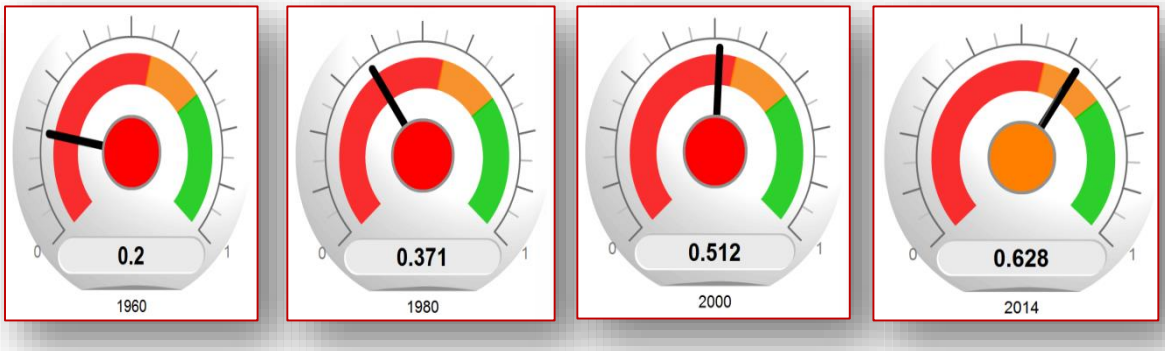

Indice de prospérité et de bien-être

(Source : Legatum Institute)

Un positionnement du Maroc en termes de prospérité et de bien-être relativement moins favorable*. Ceci est expliqué essentiellement par les performances* ***insuffisantes*** *affichées par le pays en termes de gouvernance, de libertés individuelles et de capital social. Néanmoins, le Maroc demeure toujours bien classé au titre des composantes de l'indice inhérentes à la sécurité et au développement économique.*

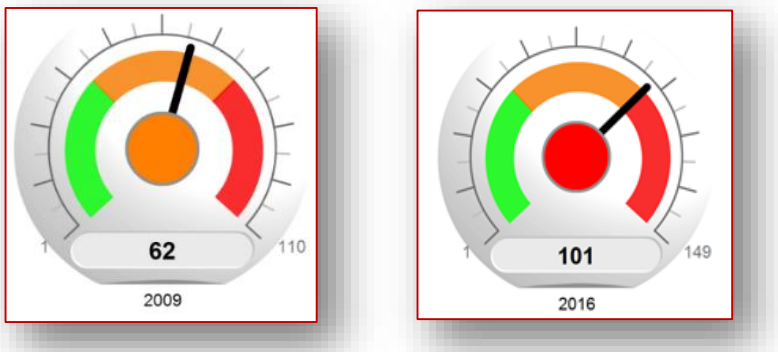

Développement humain

Indice de progrès social

(Source : Social Progress Imperative)

Une légère amélioration du positionnement international du Maroc au titre de cet indice qui classe les pays selon six catégories en fonction de leur progrès social. *Le Maroc appartient à la 4ème catégorie qui regroupe les pays caractérisés par leurs contre-performances dans les domaines de l'éducation avancée et de l'inclusion sociale.*

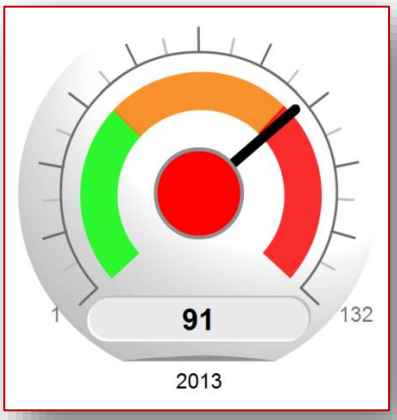

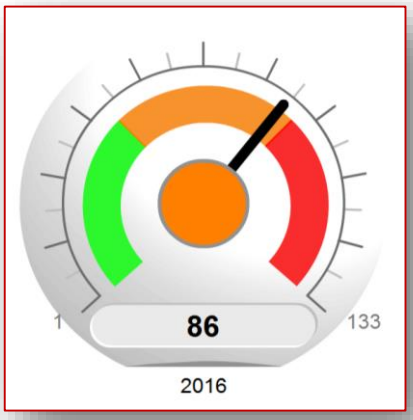

Indice de la croissance inclusive

(Source : World Economic Forum)

Un positionnement favorable du Maroc au titre de cet indice qui classe les pays en voie de développement selon leur niveau de croissance inclusive. En particulier, le Royaume du Maroc enregistre des performances en matière ***d'inclusion et d'équité intergénérationnelle relativement élevées****. Ce positionnement pourrait être amélioré si, à l'avenir, le pays parvient à accroître substantiellement le niveau de revenu de ses habitants et à éradiquer définitivement la pauvreté.*

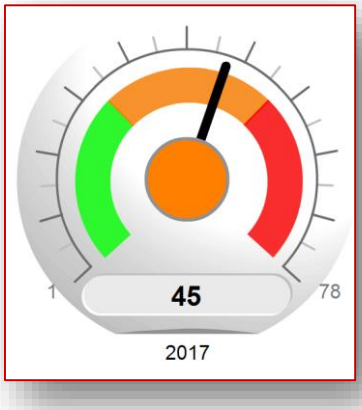

Développement humain

Indice de capital humain

(Source : World Economic Forum)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice, *affecté par les contre-performances du système national d'éducation et les insuffisances des politiques publiques en faveur des jeunes et des personnes âgées. Le Maroc est classé, dans l'édition 2016 du Forum Economique Mondial (WEF), à la* ***104***^{ème} *place pour les jeunes, de 15 à 24 ans, et à la* ***88***^{ème} *place pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Néanmoins, Les réformes envisagées par les pouvoirs publics en la matière devraient permettre de rattraper progressivement le retard accumulé dans ces domaines.*

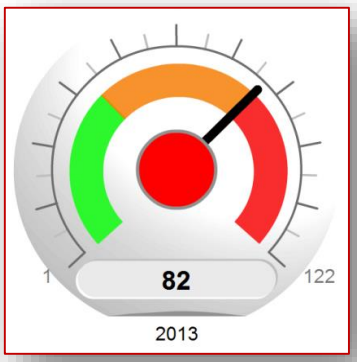

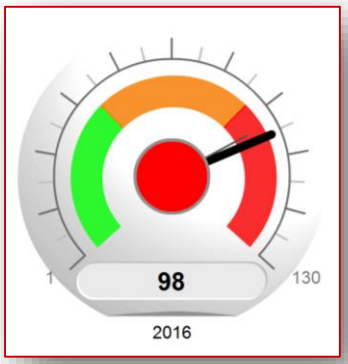

Indice de bien-être de la mère

(Source : Save the children)

Un classement du Maroc parmi les pays qui ne présentent pas les meilleures conditions pour les mamans afin qu'elles prennent bien soin de leurs enfants. *Ce positionnement est imputable à la persistance des inégalités d'accès des mères aux soins, quoiqu'en atténuation par rapport au passé.*

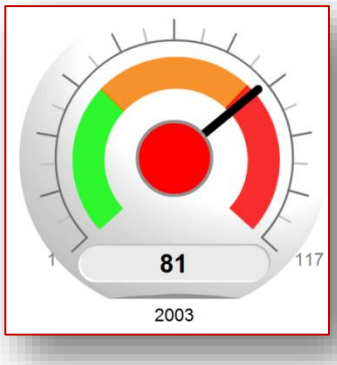

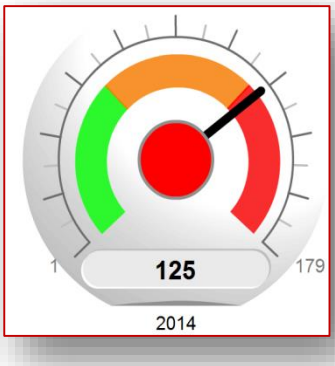

Développement humain

Indice mondial du bonheur

(Source : ONU_Sustainable Development Solutions Network)

Un positionnement international du Maroc au titre de cet indice, *qui pourrait être amélioré davantage pourvu que le Royaume parvienne à accroitre sensiblement le niveau de revenu de ses habitants, à améliorer l'état de santé de ses populations et à renforcer sa cohésion sociale.*

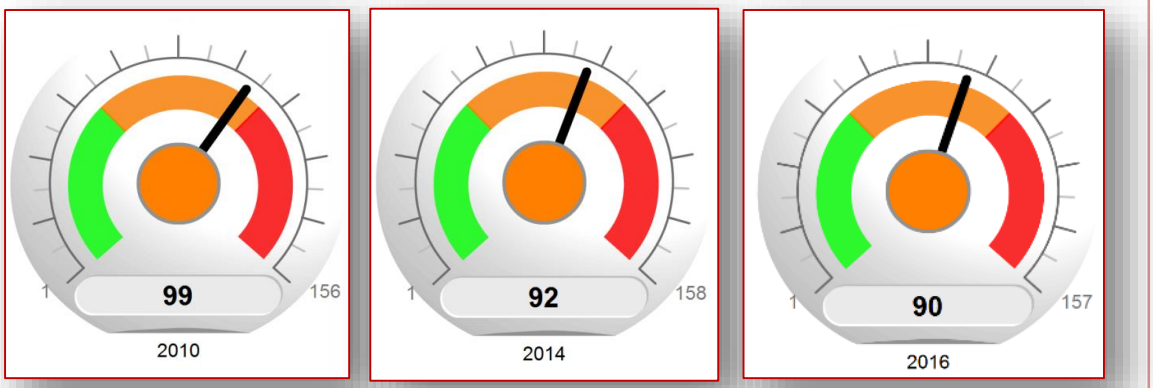

Développement humain

Quality of Death Index

(Source : Economist Intelligent Unit)

***Une position du Maroc au titre de cet indice**, affectée, notamment, par le retard cumulé par le Royaume en matière de soins palliatifs, l'absence d'une politique publique dédiée à cet effet, le manque des ressources humaines et l'inégalité d'accès aux soins.*

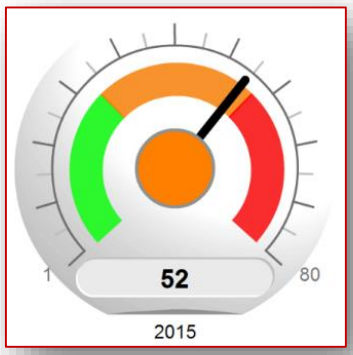

Taux de suicide pour 100 000 habitants

(Source : OMS)

***Une augmentation** significative du taux de suicide au Maroc. Quoiqu'il soit inférieur à la moyenne mondiale, ce taux, enregistré au niveau national, commence à devenir inquiétant. La mise en place d'un guide de prévention contre ce fléau et d'associations d'écoute des désarrois qui guettent les personnes vulnérables à ce phénomène ainsi que la sensibilisation de la population au rôle primordial de la famille pourraient réduire la progression du nombre de suicides.*

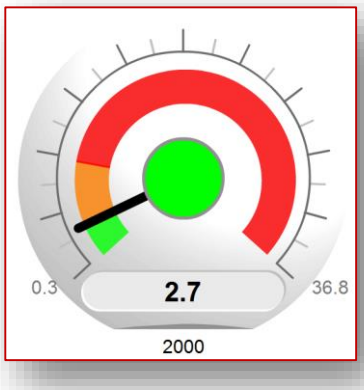

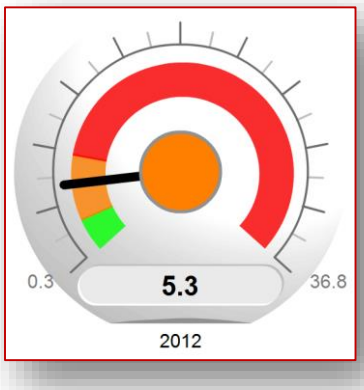

Education

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation nationale en % du PIB

(Source : MENFP ; UNESCO)

Des dépenses d'éducation importantes en pourcentage du PIB. *Toutefois, le rendement de ces dépenses reste insuffisant au regard du taux élevé de déperdition scolaire et de la dégradation de la qualité du système éducatif.*

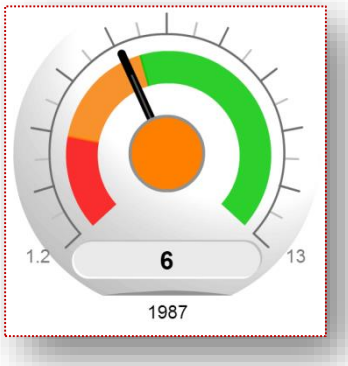

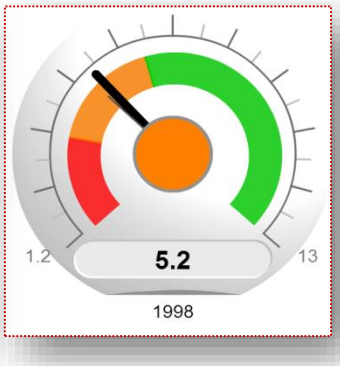

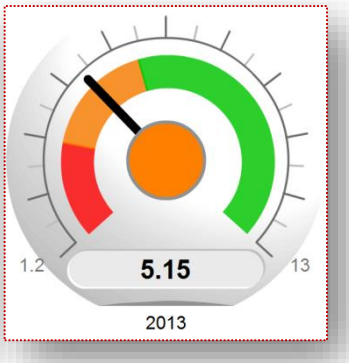

Dépenses publiques en éducation nationale par élève en % du PIB/habitant

(Source : UNESCO)

Recul relatif, toutefois, des dépenses publiques d'éducation par élève, rapportées au PIB par habitant.

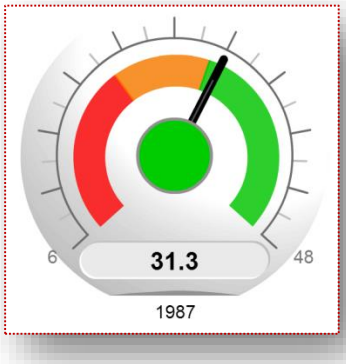

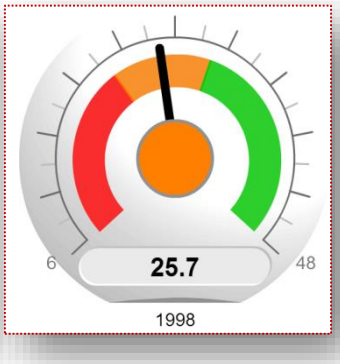

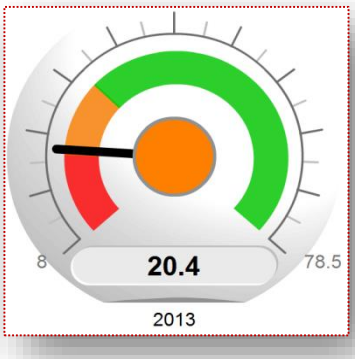

Education

Qualité du système d'éducation

Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS et TIMSS"

(Source: International Association for the Evaluation of Educational Achievement)

Un positionnement international défavorable du Maroc au titre des tests internationaux, PIRLS et TIMSS, qui confirme un problème de qualité du système d'éducation national. *Selon les résultats des évaluations dans le cadre des programmes PIRLS et TIMSS, le Maroc a obtenu un score moyen, respectivement, de 310 points en 2011 et de 377 points en 2015, en dessous de la moyenne mondiale établie à 500 points.*

Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS"

(Pour les élèves scolarisés en 4ème année de l'enseignement fondamental)

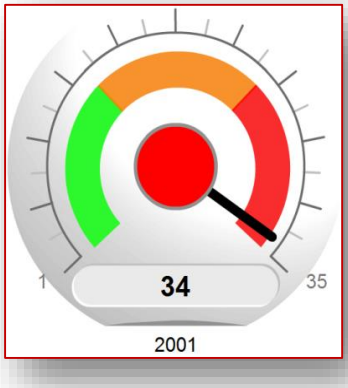

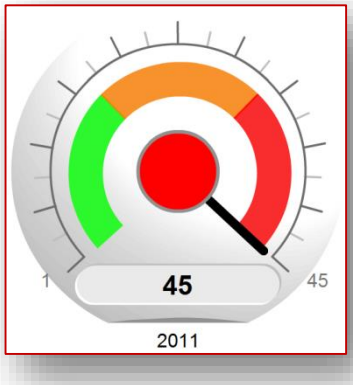

Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "TIMSS"

(Pour les élèves scolarisés en 4ème année de l'enseignement fondamental)

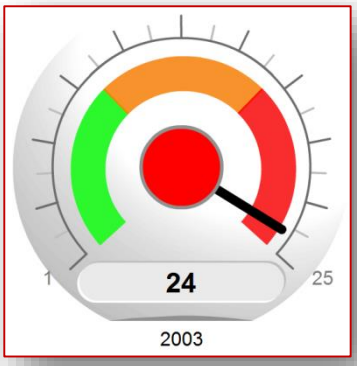

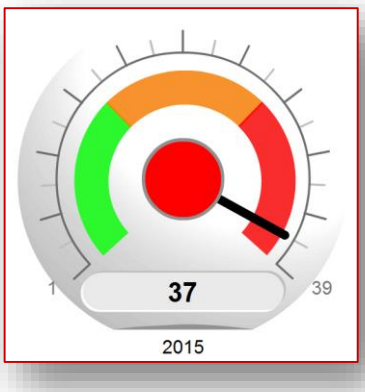

Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en % de la tranche d'âge 6-11 ans)

(Source : MEFP _Traitement INE-CSEFRS ; UNESCO)

Une quasi-généralisation de la scolarisation au niveau de l'enseignement primaire.
Cette massification de l'enseignement cache, toutefois, des insuffisances en termes de qualité.

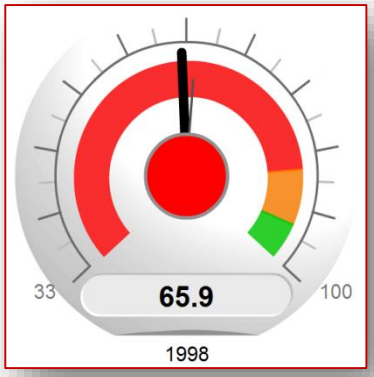

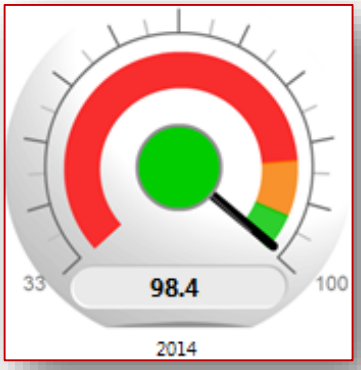

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d'âge 12-14 ans)

(Source : MEFP _Traitement INE-CSEFRS ; UNESCO)

Une amélioration notable du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial.

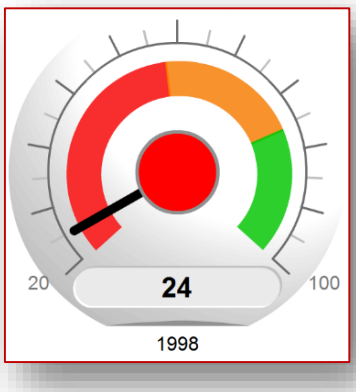

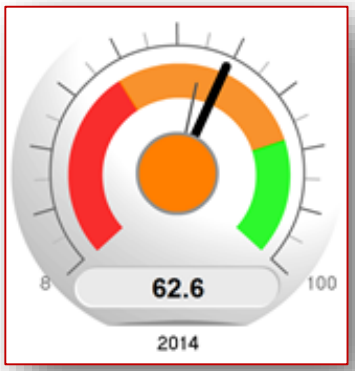

Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d'âge 15-17 ans)

(Source : MEFP _Traitement INE-CSEFRS ; UNESCO)

Un taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant qui reste insuffisant, malgré les progrès enregistrés durant la décennie 2000. *Cette situation affecte le développement du capital humain du pays.*

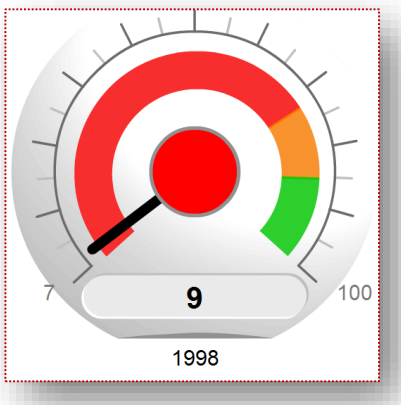

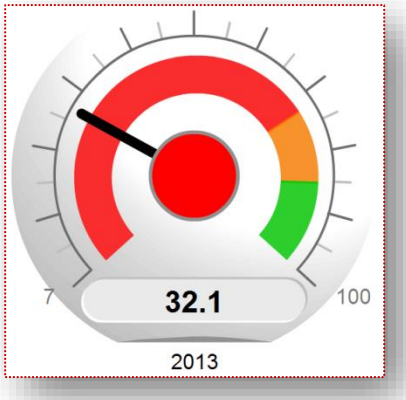

Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (%)

(Source : UNESCO)

Une quasi-stagnation de la part des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel sur la période 2000-2012.

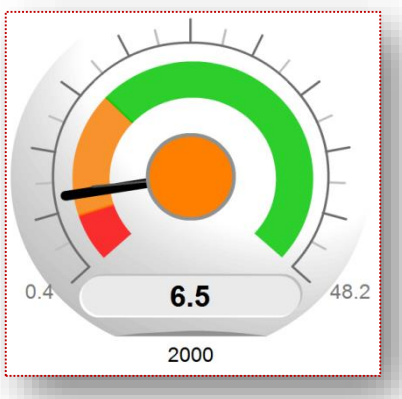

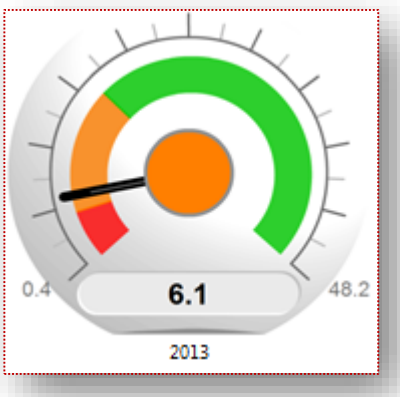

Education

Abandon scolaire

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (%)

(Source : UNESCO)

Une baisse notable du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire entre 1999 et 2014 et ce, grâce aux multiples programmes mis en place par les pouvoirs publics.

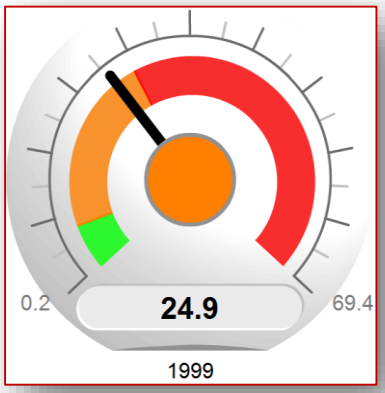

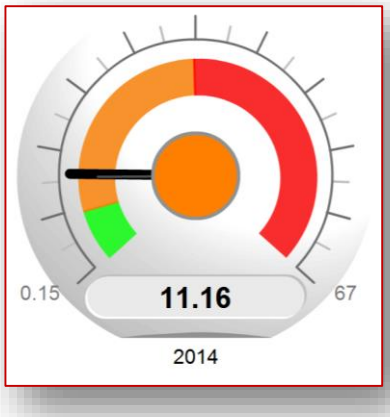

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (%)

(Source : UNESCO)

Une réduction de près de 33 % entre 1999 et 2013 du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial. *Toutefois, le taux atteint en 2013 demeure relativement élevé.*

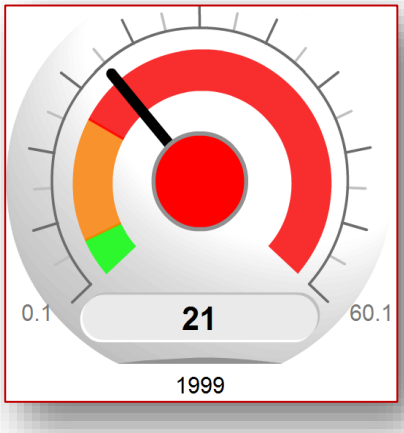

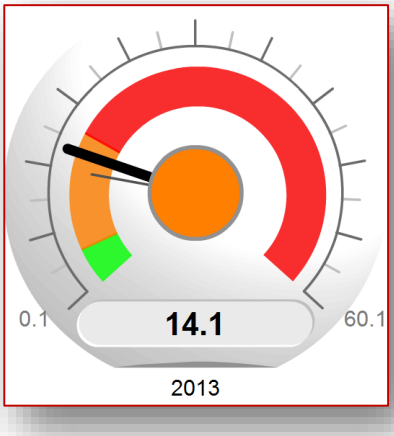

Education

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

(Source : Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

Une alphabétisation des adultes qui a progressé sensiblement entre 2000 et 2015. *Les efforts déployés par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, notamment après le lancement en 2005 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, n'ont, toutefois, pas encore permis d'enrayer l'analphabétisme, lequel affecte toujours la compétitivité du Maroc et reste un handicap pour son positionnement international.*

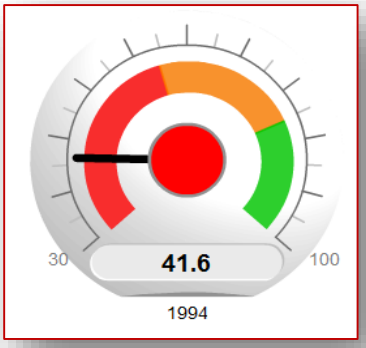

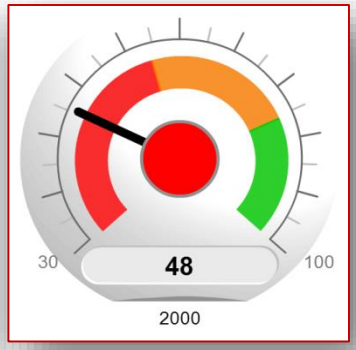

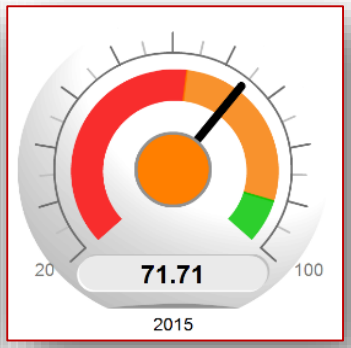

Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

(Source : Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

Un taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, gagnant 30 points entre 2000 et 2015 *en relation avec la généralisation de l'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement fondamental.*

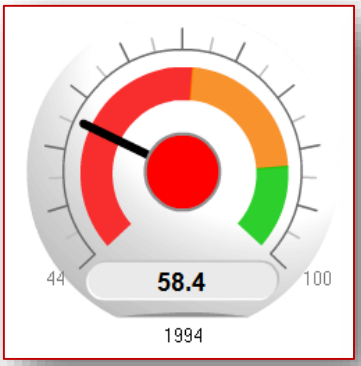

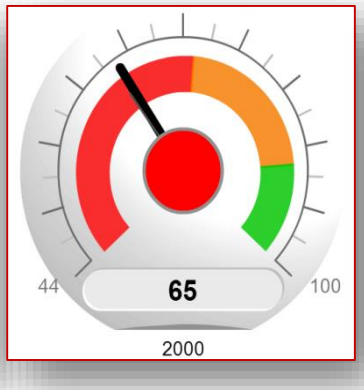

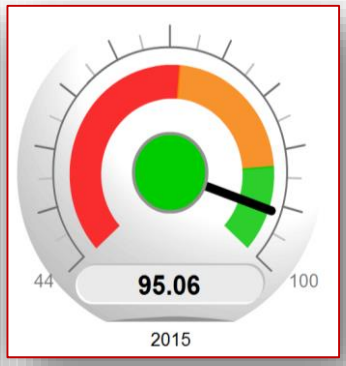

Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

***Allongement de l'espérance de vie à la naissance de plus de 28 ans depuis le début des années 60**, grâce à l'extension de la couverture médicale et aux avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine de la santé préventive.*

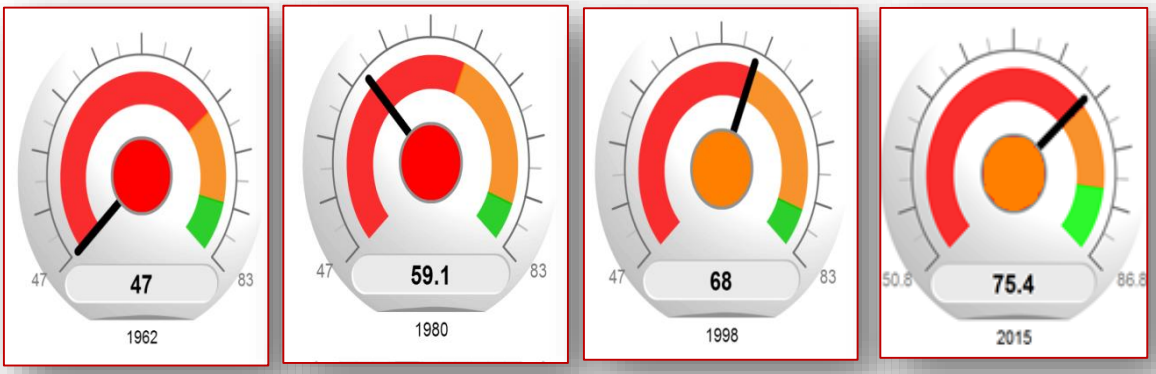

Indice synthétique de fécondité

(Source : Ministère de la santé ; HCP ; OMS)

***Une transition démographique qui s'achève avec la baisse importante de la fertilité de la population,** mesurée par l'indice synthétique de fécondité, sous l'effet conjugué du recul de l'âge du premier mariage, du recours de plus en plus important à la contraception et du travail de la femme. Le niveau actuel de la fécondité est proche du seuil de remplacement des générations.*

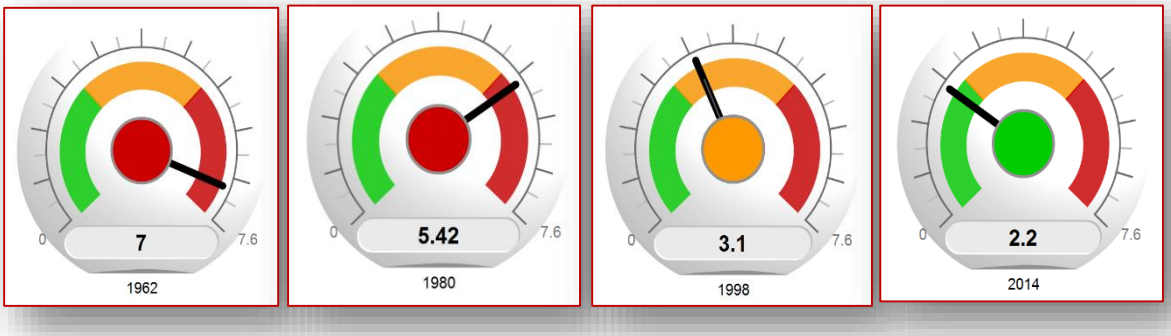

Santé

Mortalités maternelle et infantile

Taux de mortalité maternelle

(Nombre pour 100 000 naissances vivantes)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse notable de la mortalité maternelle, *sous l'effet d'un accouchement de plus en plus surveillé. Néanmoins, des efforts additionnels sont nécessaires pour se rapprocher des performances des pays émergents.*

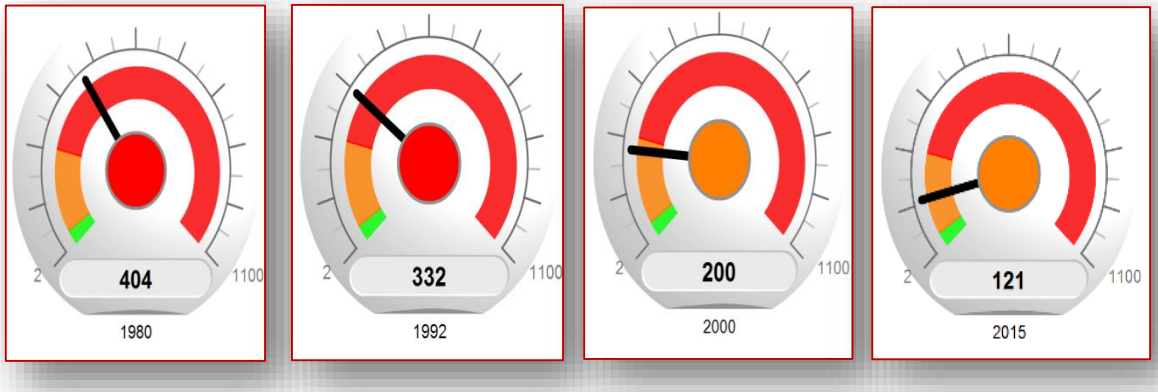

Taux de mortalité infantile

(Nombre pour 1000 naissances vivantes)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Des progrès encourageants dans la lutte contre la mortalité infantile *qui a diminué de moitié au cours de la dernière décennie. Ce taux demeure toutefois élevé en milieu rural et particulièrement dans les zones encore enclavées.*

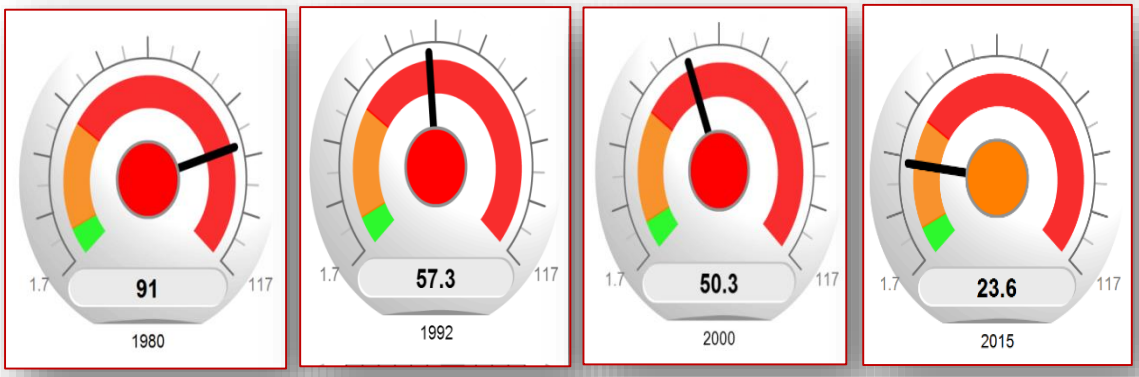

Santé

Dépenses de santé

Dépenses totales de santé (% du PIB)

(Source : OMS)

Des dépenses globales de santé en % du PIB en progression continue sur les deux dernières décennies. *Néanmoins, ces dépenses demeurent insuffisantes pour faire face aux maladies traditionnelles et encore moins aux pathologies lourdes.*

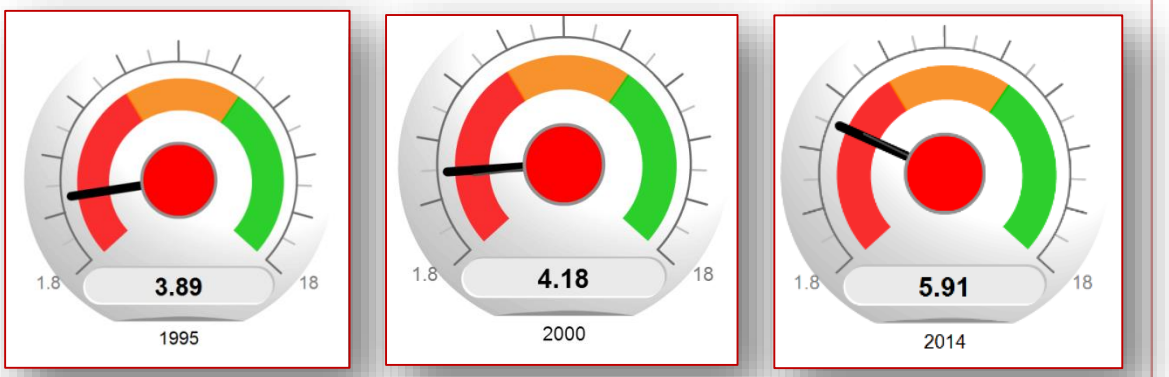

Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

(Source : OMS)

Un accès aux services de santé loin d'être généralisé et qui reste conditionné par le niveau de solvabilité des ménages, lesquels supportent encore près de *60% des dépenses totales de santé. Pour y remédier, le Maroc a mis en place, le régime d'assurance maladie obligatoire de base (AMO) et récemment un nouveau régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis (RAMED).*

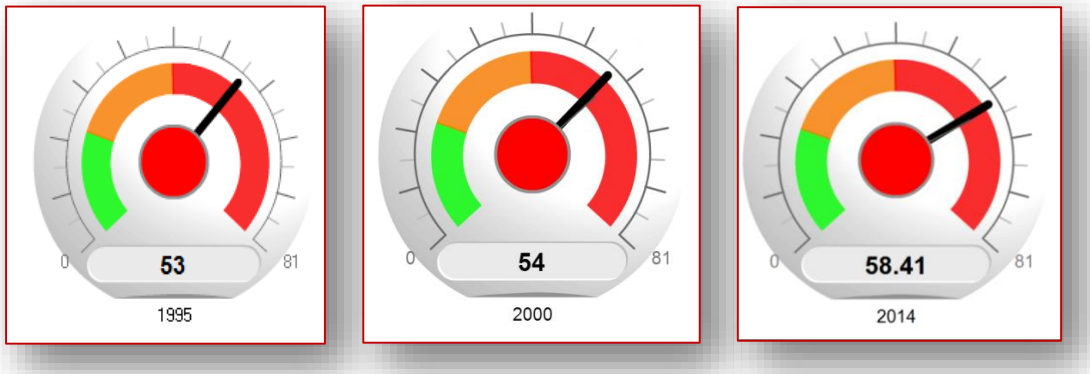

Santé

Encadrement médical

Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Un encadrement médical et paramédical au Maroc *(15 pour 10 000 habitants dont 6 médecins et 9 infirmiers)* ***qui reste en dessous du seuil critique fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé*** *(25 pour 10 000 habitants).*

Densité médicale

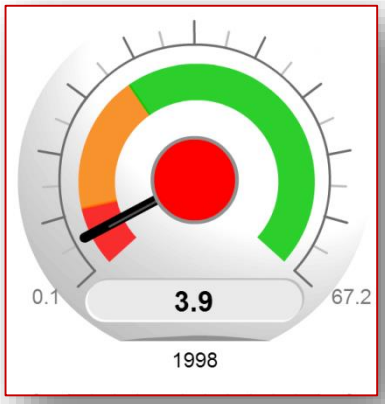

Densité médicale

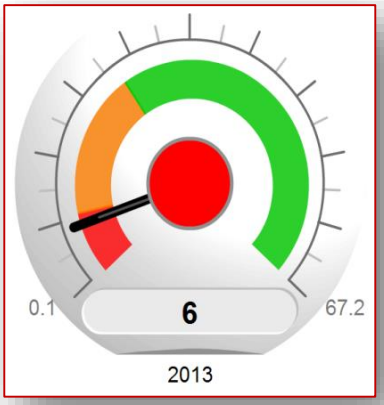

Densité paramédicale

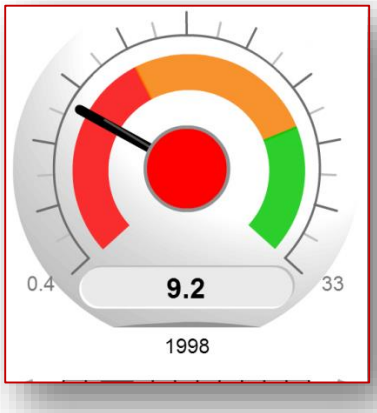

Densité paramédicale

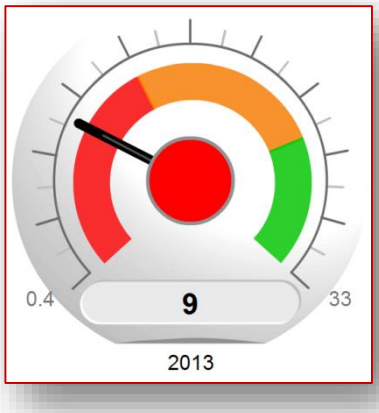

Santé

Encadrement médical

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une médecine mentale au Maroc encore embryonnaire : *Le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants demeure très en deçà des normes fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé, soit l'intervalle normatif [2,5 ; 10].*

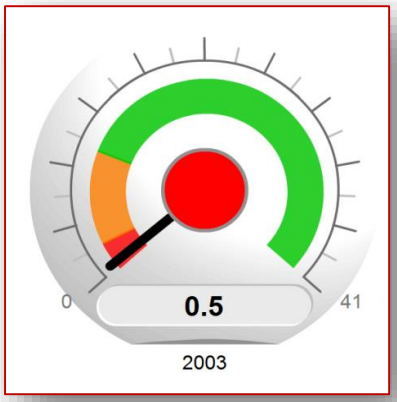

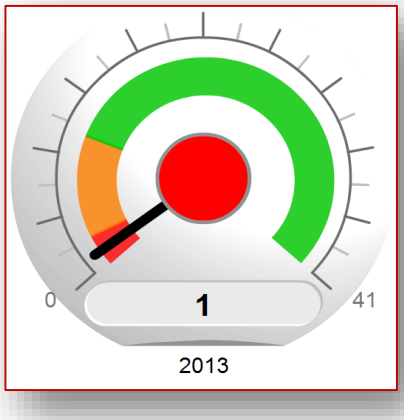

Santé

Encadrement médical

Densité litière

(Nombre de lits hospitaliers par 10 000 habitants)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse continue du nombre de lits dans les hôpitaux pour 10 000 habitants et ce, en dépit des efforts déployés par le Maroc dans ce domaine. *L'offre actuelle demeure en déphasage par rapport à une demande en croissance rapide, en lien avec l'accroissement démographique et surtout avec la politique d'extension de la couverture médicale.*

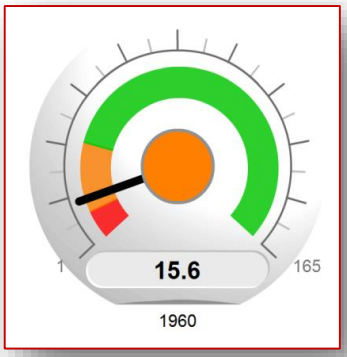

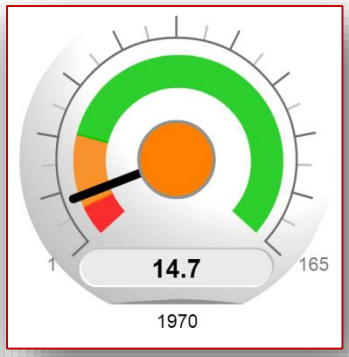

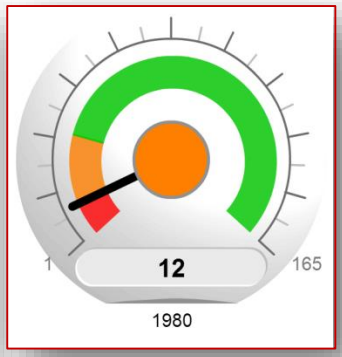

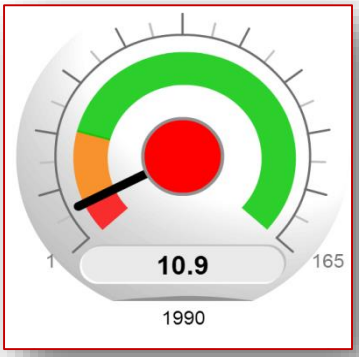

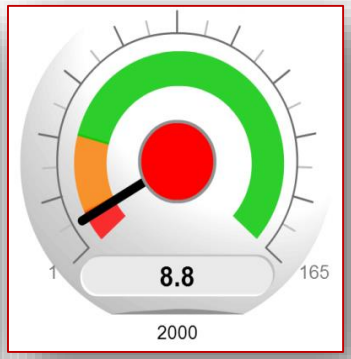

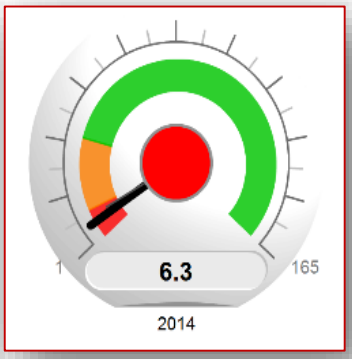

Sécurité routière

Nombre estimé de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants)

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique ; OMS)

***Une augmentation du nombre de tués dans les accidents de la route, rapporté à la population totale**, en dépit des mesures prises pour renforcer la sécurité routière. Ce taux préoccupant est du, essentiellement, au non-respect du code de la route, à la croissance du parc automobile national, à l'état des véhicules et des routes ainsi qu'au manque de civisme de la part des usagers de la route.*

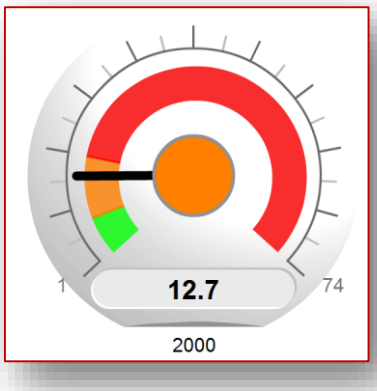

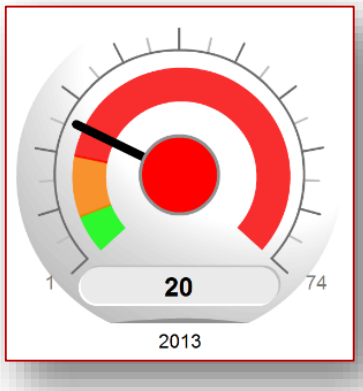

Conditions de vie

Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

(% de la population)

(Source : Banque Mondiale)

Une véritable avancée en matière d'accès des populations aux sources améliorées d'eau potable, *grâce, notamment, au Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable (PAGER), lancé en 1995.*

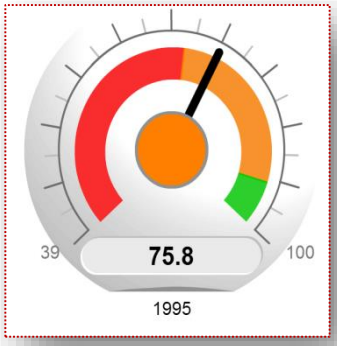

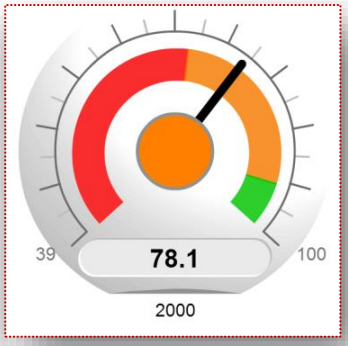

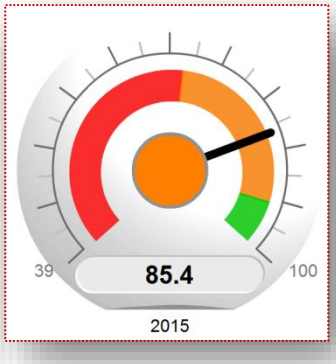

Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité

(% de la population)

(Source : Banque Mondiale)

Une politique d'électrification rurale ayant permis de généraliser l'accès de la population au réseau électrique. *Le lancement du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) a eu pour effet de quadrupler le taux d'électrification rurale durant les 16 dernières années.*

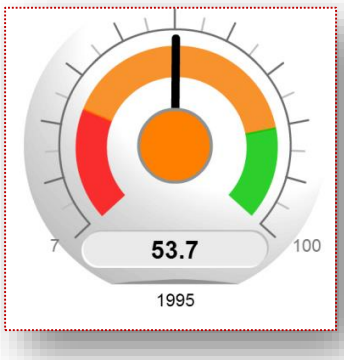

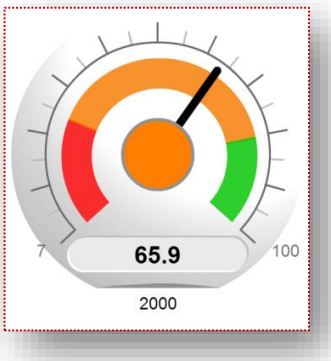

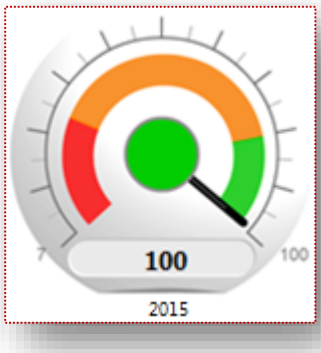

Conditions de vie

Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées

(% de la population)

(Source : Banque Mondiale)

Une nette amélioration, au cours des deux dernières décennies, du taux d'accès de la population urbaine aux infrastructures d'assainissement de base.

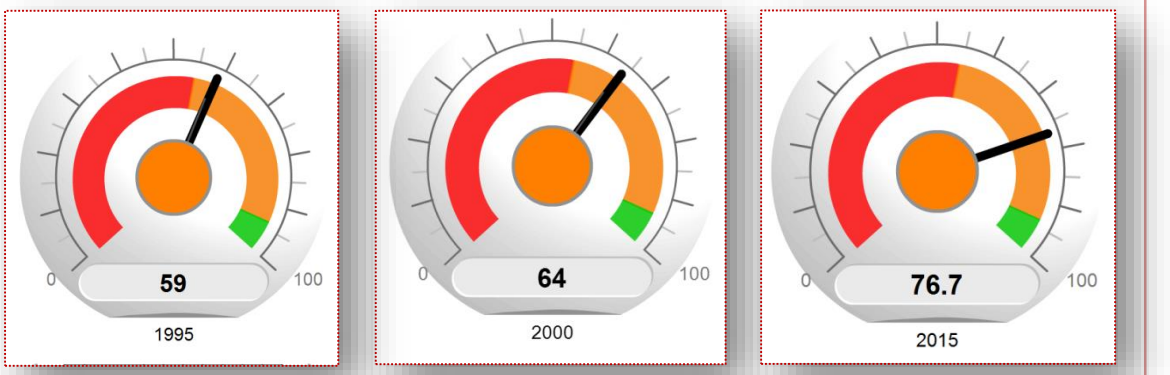

Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique)

***Une mise en œuvre du programme national des routes rurales (PNRR) ayant favorisé le désenclavement des zones rurales**, notamment celles à proximité des grands centres urbains. Certaines zones rurales demeurent, toutefois, en marge de cette dynamique.*

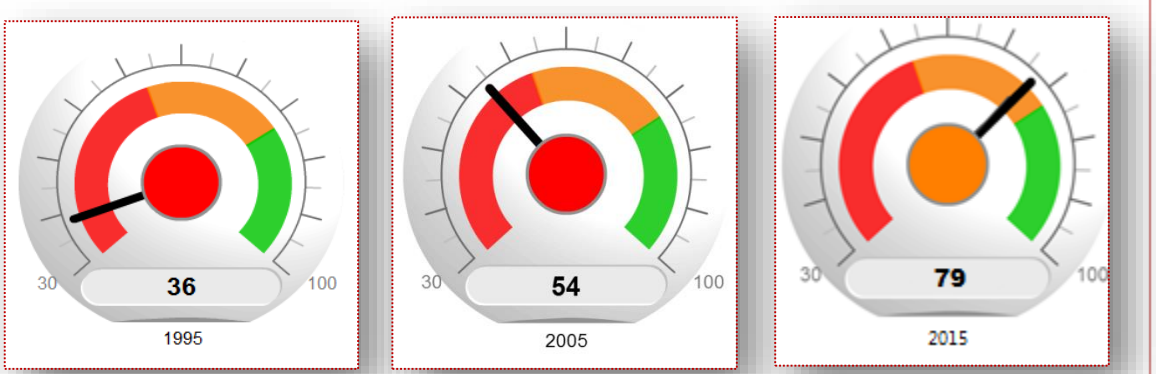

Conditions de vie

Inégalités et pauvreté

Indice de Gini

(Source : HCP ; ONDH ; PNUD)

Un régime de croissance de l'économie marocaine qui génère encore des inégalités. *Malgré les politiques menées en matière de développement humain, l'indice de GINI est demeuré stable au cours des deux dernières décennies.*

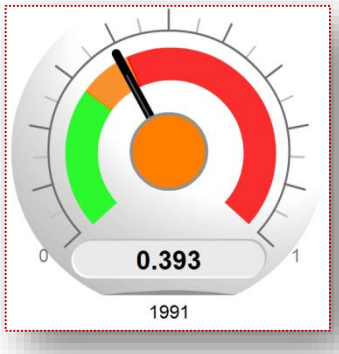

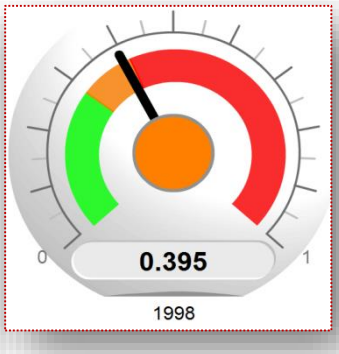

Taux de pauvreté relative

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Un taux de pauvreté relative au Maroc ayant été réduit de plus que la moitié durant la décennie 2000, *grâce à l'amélioration graduelle du niveau de vie de la population et au développement d'activités génératrices de revenu, notamment en milieu rural.*

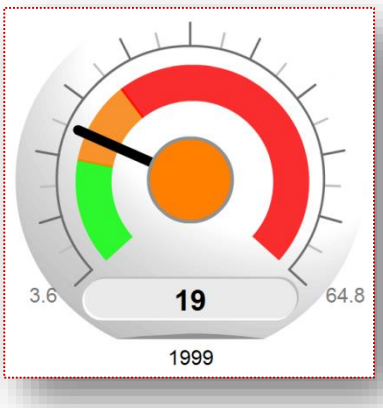

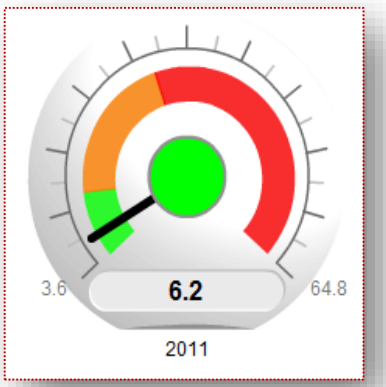

Conditions de vie

Inégalités et pauvreté

Taux de pauvreté multidimensionnelle

(Source : HCP ; PNUD)

***Des privations en matière d'éducation, de santé et de condition de vie des ménages en régression**, grâce notamment aux politiques ambitieuses mettant l'Homme au cœur du développement, et à partir de 2005 aux actions entreprises par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui cible en particulier les zones les plus vulnérables.*

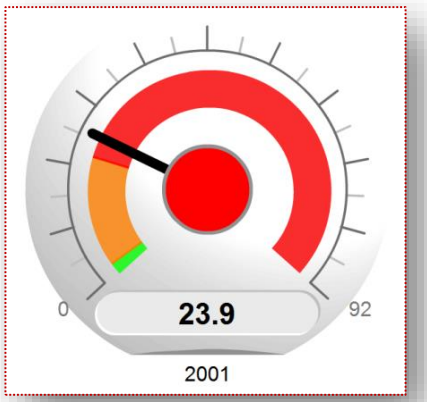

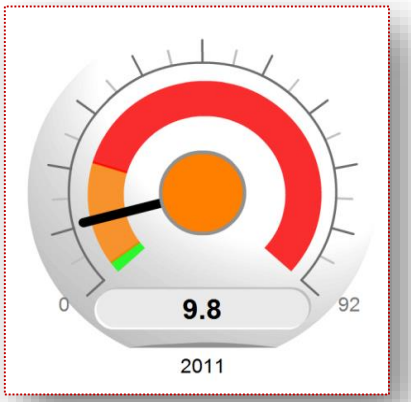

Démocratie

Indice de démocratie

(Source : Economist Intelligence Unit)

Une nette amélioration *du positionnement du Maroc selon l'indice de démocratie et ce, grâce aux progrès accomplis en termes de développement du capital institutionnel, matérialisé par l'adoption de la Constitution de 2011.*

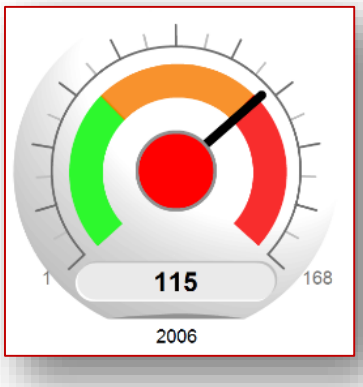

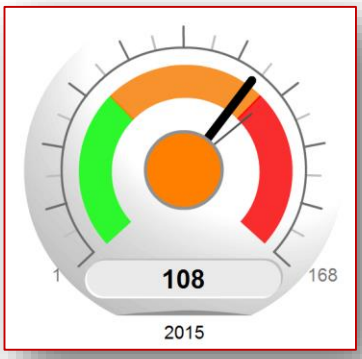

Démocratie

Libertés publiques

(0= très peu de libertés ; 4 = fortes libertés) *(Source : CEPII)*

Une amélioration *du positionnement du Maroc au titre de cet indice en raison, notamment, des progrès réalisés en termes de liberté de manifestation, du respect des droits et des libertés des minorités et de l'égalité du traitement des citoyens dans leurs rapports avec les administrations.*

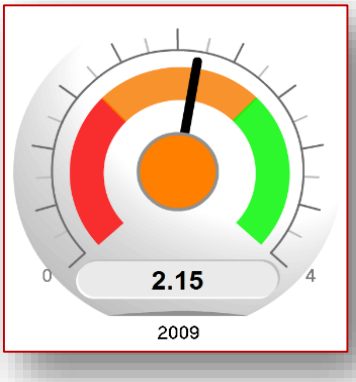

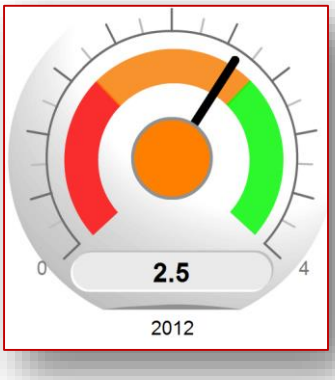

Liberté de l'information

(0= absence de liberté de l'information ; 4 = forte liberté de l'information) *(Source : CEPII)*

Des progrès sensibles sur le plan du positionnement du Maroc au titre de cet indice grâce aux différentes réformes constitutionnelles ayant permis aux citoyens de jouir de leur liberté d'accès à l'information et du pluralisme des opinions.

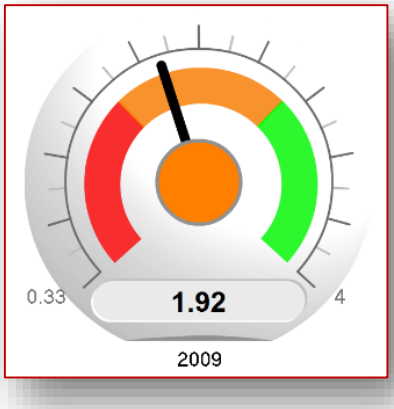

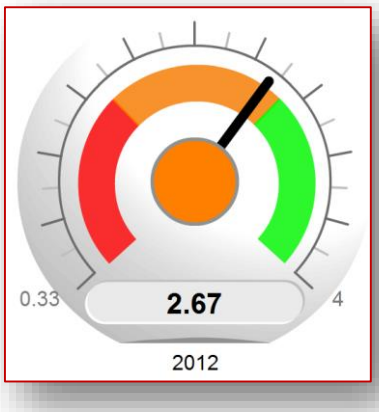

Le secteur public et la gouvernance

Indice de l'Etat de droit

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'Etat de droit paradoxalement moins favorable en 2015 qu'en 1998. *La consolidation de l'**Etat de droit** au Maroc est tributaire, notamment, de la réforme de la justice et du renforcement de la confiance institutionnelle.*

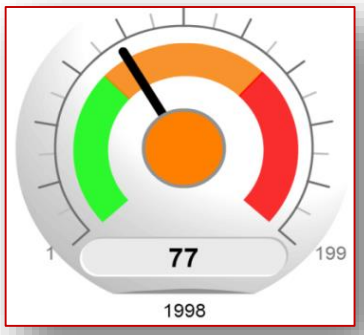

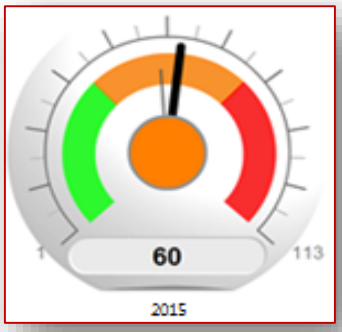

Indice de l'efficacité du gouvernement

(Source : Banque Mondiale)

Un recul du classement du Maroc au titre de l'indice de l'efficacité du gouvernement *qui contraste avec les actions menées pour améliorer la qualité et l'efficacité du service public.*

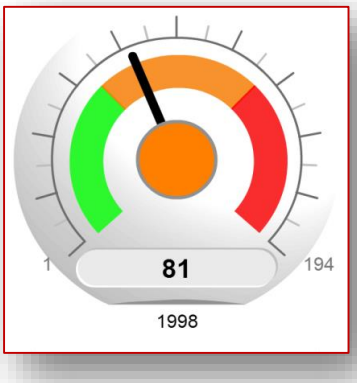

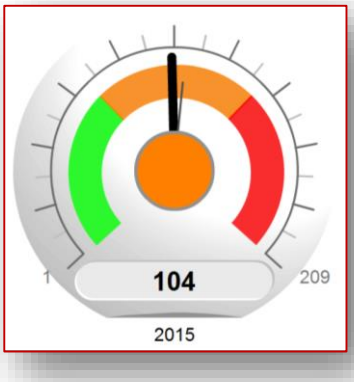

Le secteur public et la gouvernance

Indice de la qualité de la réglementation

(Source : Banque Mondiale)

Un recul du positionnement international du Maroc au titre de cet indice *dans un contexte caractérisé pourtant par des réformes importantes menées en faveur du développement du secteur privé.*

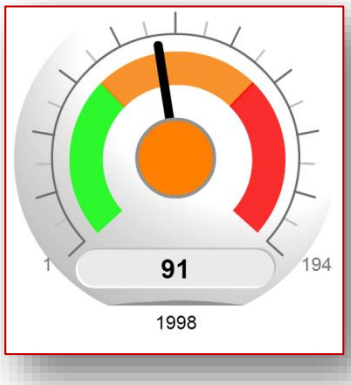

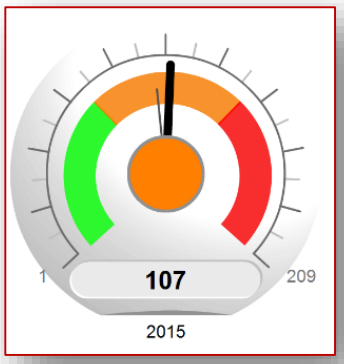

Indice "Expression et Responsabilisation"

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, qui n'intègre pas les avancées réalisées en matière de liberté d'expression et de liberté d'association. *Le Maroc a perdu* ***35*** *places dans le classement international entre 1998 et 2015.*

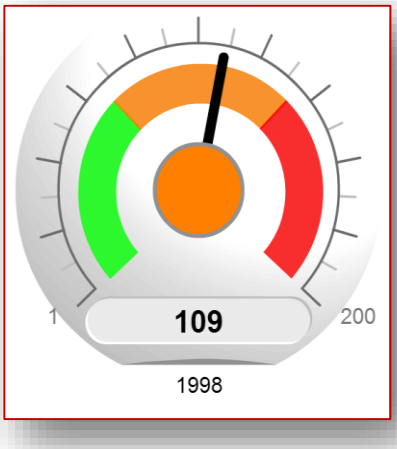

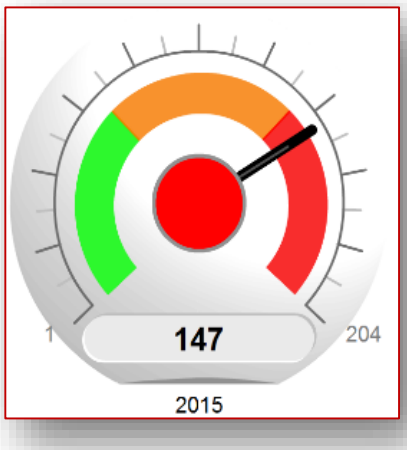

Le secteur public et la gouvernance

Indice de perception de la corruption

(Source : Transparency international)

Une amélioration relative entre 1998 et 2016 du positionnement international du Maroc au titre de l'indice de perception de la corruption. Toutefois, le Maroc reste affecté par ce phénomène qui affecte la confiance des citoyens et le climat des affaires. *Selon l'enquête nationale sur le lien social, menée par l'IRES en 2011, la corruption a été identifiée comme étant le* ***premier obstacle à un vivre ensemble apaisé****.*

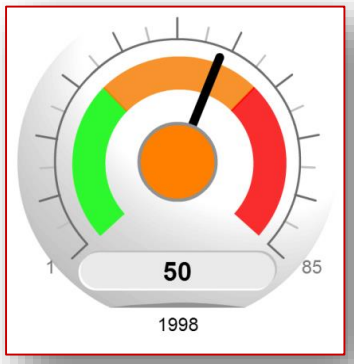

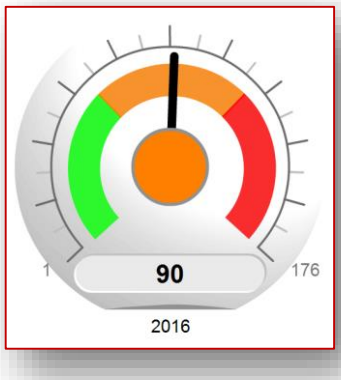

Couverture du territoire par les services publics

(0=faible couverture ; 4 = entièrement couvert) *(Source : CEPII)*

Un niveau de couverture du territoire marocain par les services publics d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, à l'énergie et aux transports qui augmente et qui reste légèrement supérieur à la moyenne des BRIC.

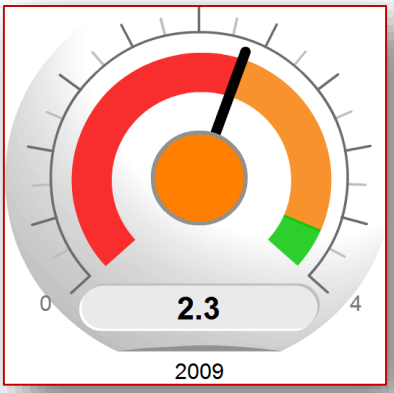

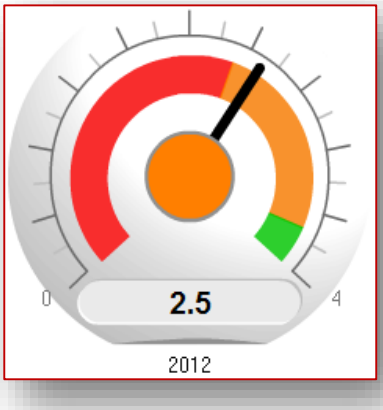

Le secteur public et la gouvernance

Bertelsmann Stifung's Transformation Index

(Source : Banque Mondiale)

Un recul du positionnement international du Maroc au titre de ces indices, en contraste avec les réformes et les mesures entreprises par le Royaume en matière de transition politique et socioéconomique. *Ce positionnement pourrait être amélioré si à l'avenir, le Maroc parvient à réussir l'opérationnalisation complète de sa nouvelle constitution qui consacre une approche démocratique fondée sur* ***l'Etat de Droit et les principes de la justice sociale.***

Classement du Maroc au titre de l'indice "Status Index" (première composante de "Bertelsmann Stifung's Transformation Index"

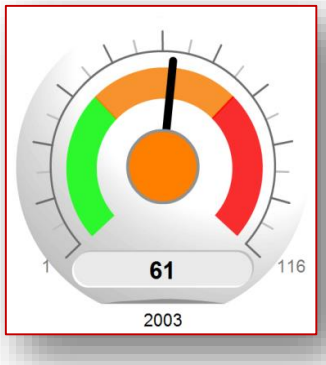

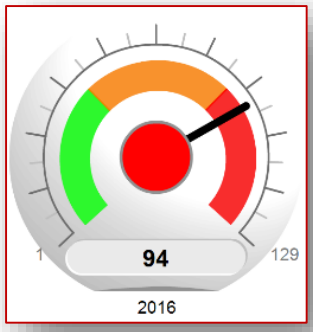

Classement du Maroc au titre de l'indice "Management Index" (deuxième composante de "Bertelsmann Stifung's Transformation Index"

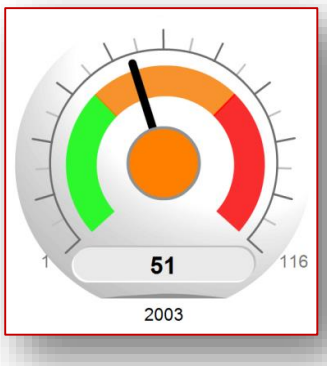

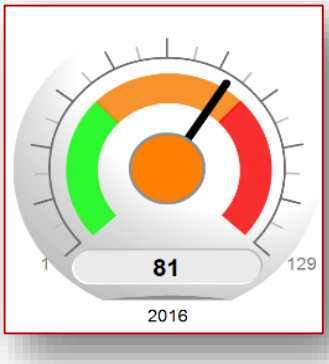

Le secteur public et la gouvernance

Indice de liberté de la presse ("Freedom Press Index")

(Source : Freedom House)

Un positionnement international du Maroc au titre de cet indice qui n'intègre pas les avancées réalisées en matière de promotion de la liberté de la presse.

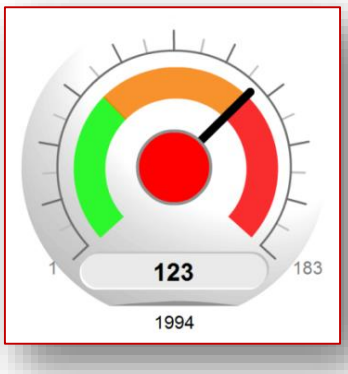

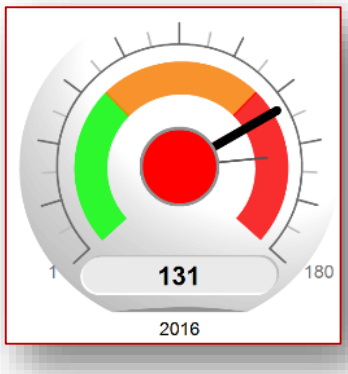

Indice de stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme

(Source : Banque Mondiale)

Un recul de la position internationale du Maroc au titre de cet indice dû, notamment, à l'accentuation des menaces transnationales.

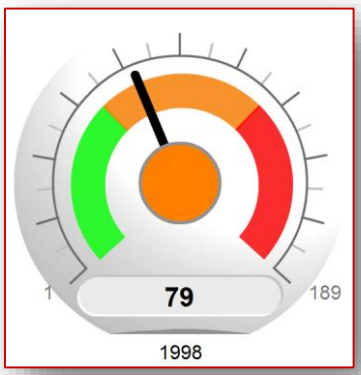

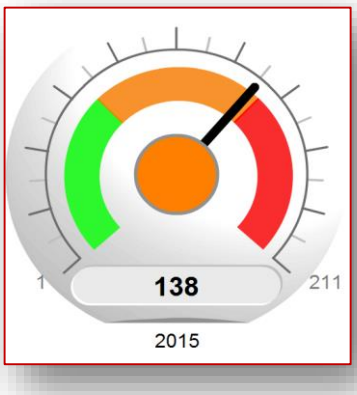

Le secteur public et la gouvernance

Fonctionnement des institutions politiques

(0= Très nombreuses irrégularités ; 4 = Parfaitement régulier) *(Source : CEPII)*

***Une nette amélioration du** classement international du Maroc au titre de cet indice grâce aux mesures entreprises par le pays pour combler les insuffisances du système politique et garantir la transparence et la bonne gouvernance institutionnelles.*

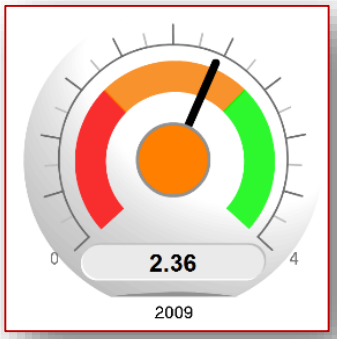

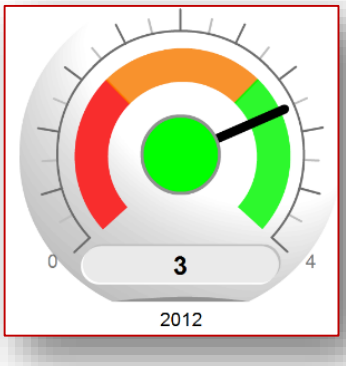

Transparence de la politique économique

(0= très faible transparence ; 4 = forte transparence) *(Source : CEPII)*

Un positionnement exceptionnel du Maroc au titre de cet indice reflétant la pratique de diffusion de la politique économique par les pouvoirs publics dans les réseaux de communication et l'intégration de cette politique au sein des débats publics.

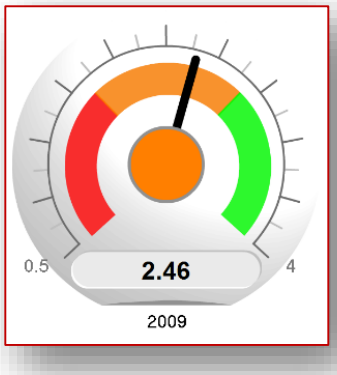

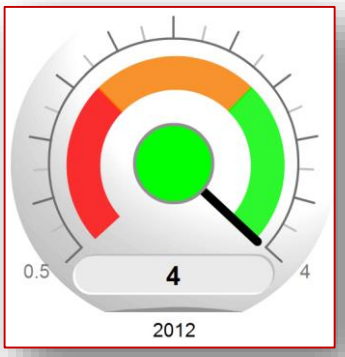

Le secteur public et la gouvernance

Capacités de réformes sectorielles

(0= faible capacité ; 4 = forte capacité) *(Source : CEPII)*

Une position intermédiaire du Maroc en matière de capacité des autorités à décider et à mettre en œuvre des réformes sectorielles. *Des efforts additionnels restent, toutefois, à déployer par le pays, notamment en termes de mise en œuvre effective de ces réformes.*

Stratégies sectorielles à long terme

(0= Très faible vision stratégique; 4 = forte vision stratégique)(Source : CEPII)

Un positionnement favorable du Maroc *au titre de cet indice, traduisant la vision prospective de l'Etat en termes de mise en place de stratégies sectorielles destinées au développement du capital humain, à l'aménagement du territoire, à la préservation de l'environnement et à l'insertion internationale et régionale du Royaume.*

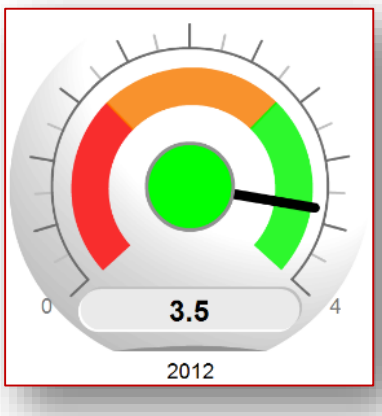

Le secteur public et la gouvernance

Soutien aux secteurs dynamiques émergents

(0= faible soutien ; 4 = soutien parfait)(Source : CEPII)

Un classement international favorable du Maroc au titre de cet indice, conforté par le développement de nouveaux secteurs dynamiques à forte valeur ajoutée à l'instar de l'automobile et l'aéronautique.

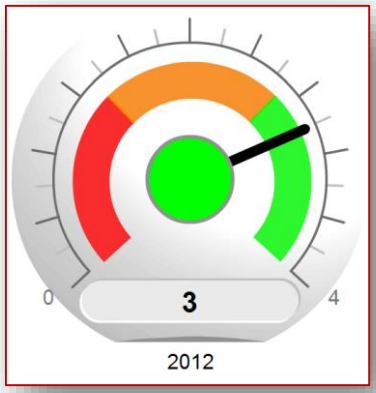

Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

(Source : Germanwatch)

Un positionnement très favorable du Maroc au titre de cet indice, eu égard à sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre (CO2) et à son engagement perpétuel pour la lutte contre le changement climatique. *En effet, le Maroc occupe le 8ème rang en 2016 parmi une soixantaine de pays.*

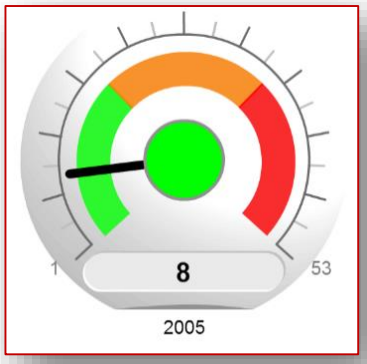

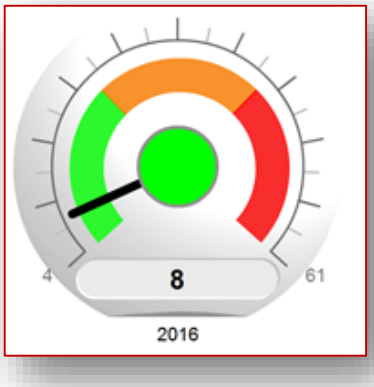

Moyenne des précipitations en mm/an

(Source : Banque Mondiale)

L'eau : une question centrale pour le développement du Maroc, pays semi-aride. *L'établissement des moyennes sur 20 ans pour certaines stations du pays montre une stagnation des quantités de pluie recueillies annuellement, conjuguée à l'augmentation de la fréquence des pluies intenses.*

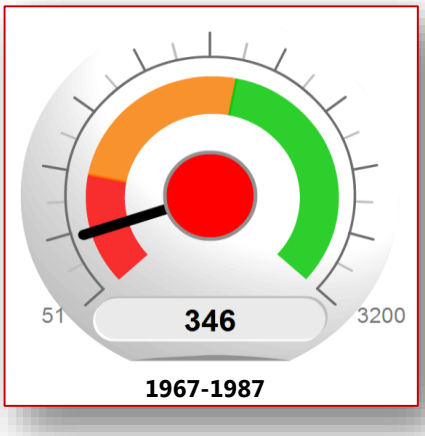

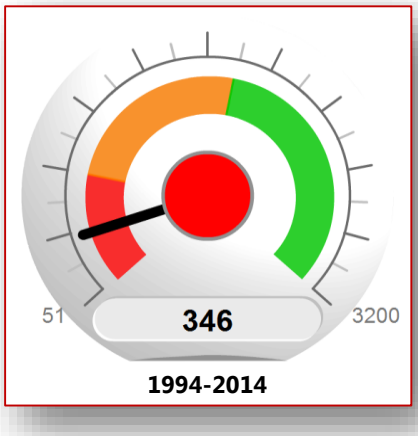

Changement climatique

Exposition aux risques liés au changement climatique

Les quatre indicateurs suivants, élaborés par l'organisation internationale "World Resources Institute" et publiés en 2013, portent sur l'exposition moyenne des pays aux risques liés à l'eau, ressource la plus stratégique au monde.

Stress hydrique

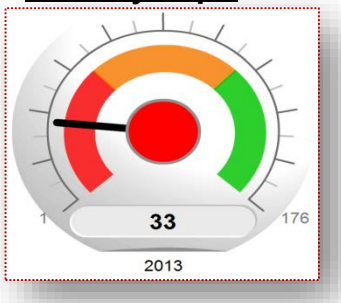

***Le Maroc est considéré parmi les pays menacés par le stress hydrique**, en raison d'une demande en eau croissante, couplée à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique. Le pays occupe la 33ème place sur 176 pays.*

Variabilité interannuelle de l'eau

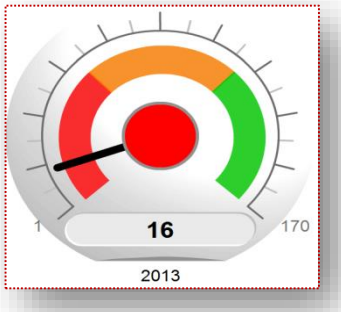

*Le Maroc, pays semi-aride, est classé parmi les pays enregistrant **une forte** variabilité interannuelle des disponibilités en eau. Il occupe la **16ème place sur 170 pays**.*

Variabilité saisonnière de l'eau

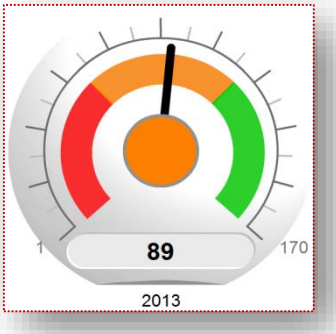

*Le Maroc est considéré parmi les pays à variabilité saisonnière de l'eau **moyenne à élevée**. Il se positionne au **89ème rang sur 170 pays.***

Gravité de sécheresse

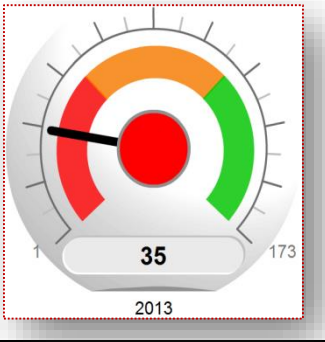

*Le Maroc, se distingue par une exposition à la sécheresse **moyenne à élevée**.*

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques

(Source : Germanwatch)

***Le Maroc : un pays confronté à de multiples risques climatiques, en particulier la sécheresse et les inondations, dont les coûts économiques et humains sont relativement élevés**. Le changement climatique, un défi planétaire, devrait être intégré dans toutes les politiques publiques du pays. Le Maroc **a perdu, entre 2004 et 2015, 28 places dans le classement international** au titre de cet indice.*

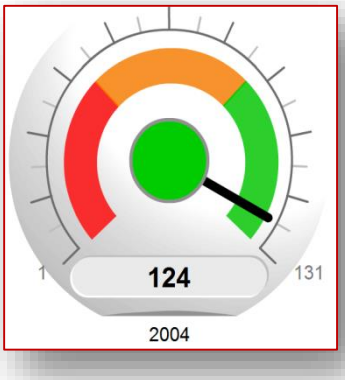

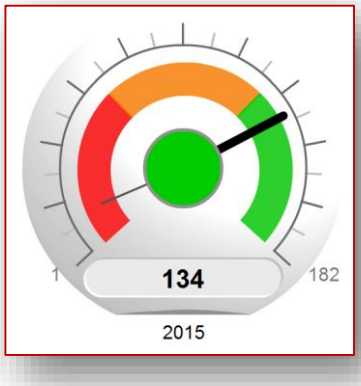

Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon)

(Source : Banque Mondiale)

***Un positionnement intermédiaire du Maroc en termes de gestion des risques de catastrophes naturelles.** Les capacités nationales devraient être renforcées par la généralisation des systèmes d'alerte précoces à toutes les régions et à l'ensemble des aléas, ainsi que par une véritable coordination institutionnelle dans ce domaine.*

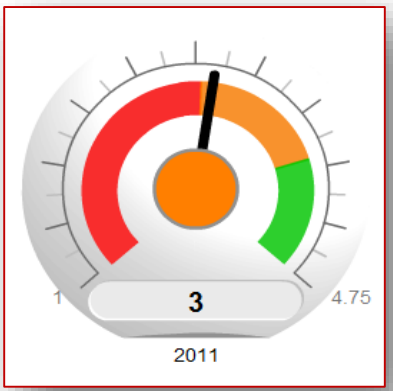

Catastrophes naturelles

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est<5m en % de la population totale)

(Source : Banque Mondiale)

Les terres vulnérables à la submersion marine sont habitées au Maroc, par 1 personne sur 72. *L'élévation du niveau de la mer pourrait s'accélérer à l'avenir et poser d'importants risques en termes d'érosion côtière, de submersion des plaines littorales et de salinisation des nappes phréatiques.*

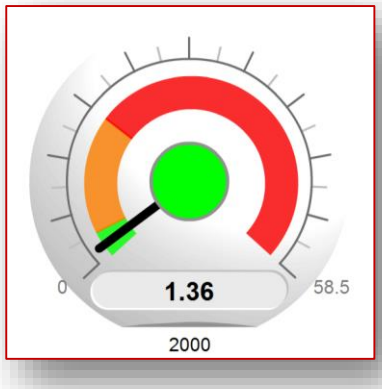

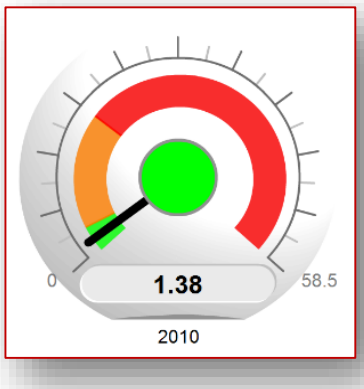

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice Global de Compétitivité

(Source: World Economic Forum)

Une légère amélioration du positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, *en lien avec les réformes menées par le pays en matière de développement de certaines dimensions de la compétitivité globale.*

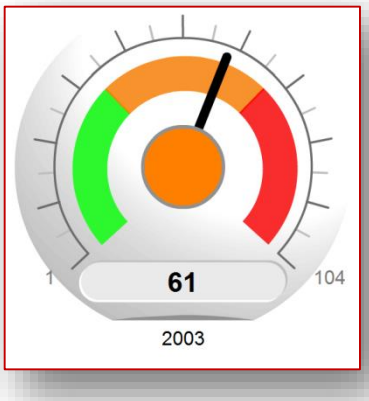

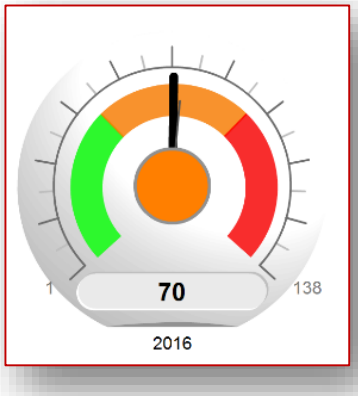

Indice "Doing Business"

(Source : Banque mondiale)

Une amélioration très nette du positionnement international du Maroc en matière de facilité des affaires. *Le Maroc a gagné, en moyenne par an,* ***plus de 4 places*** *entre 2004 et 2016, grâce aux avancées réalisées notamment dans le domaine de la création d'entreprises, du transfert de propriété, d'obtention de prêts, de la protection des investisseurs minoritaires et du commerce transfrontalier.*

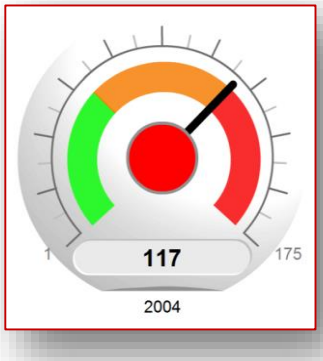

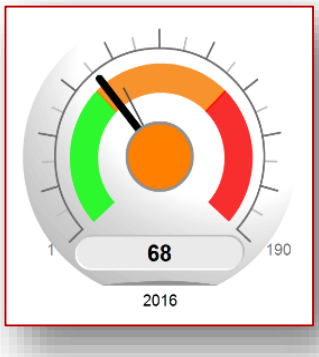

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice "Best Countries for Business"

(Source : Forbes)

Une amélioration notable du positionnement international du Maroc au titre de cet indice. *Le Maroc a gagné 28 places entre 2007 et 2016 et ce, grâce aux efforts déployés par le Royaume en matière d'amélioration du climat général des affaires.*

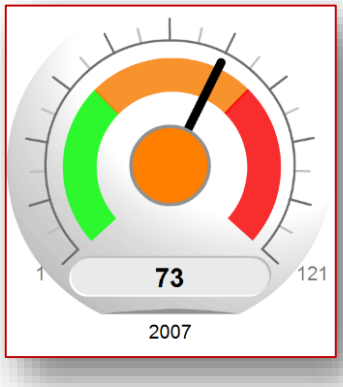

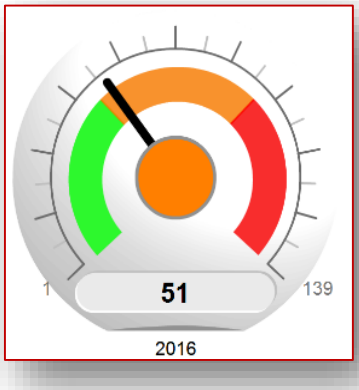

Brand Finance Nation Brands

(Source : Brand Finance)

Un positionnement international du Maroc au titre de sa marque, qui ne prend pas en considération les nombreux atouts dont dispose le pays. *Un tel positionnement est expliqué, entre autres, par l'absence à la fois d'une stratégie intégrée de Marque-Maroc et d'une communication active sur l'image du Royaume à l'international.*

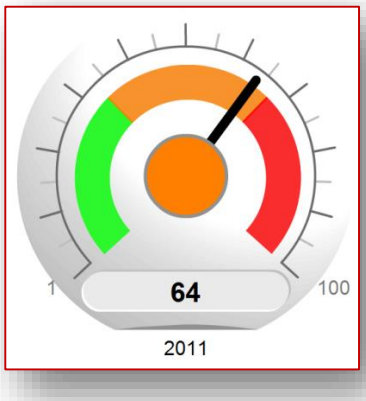

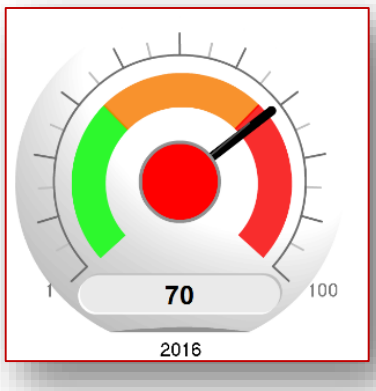

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Bloom Consulting Country Brand Ranking

(Source : Bloom Consulting)

Un classement très favorable du Maroc au titre de l'attractivité de son secteur touristique, *confortant le statut du Royaume en tant que destination touristique de choix au niveau africain et sud-méditerranéen.*

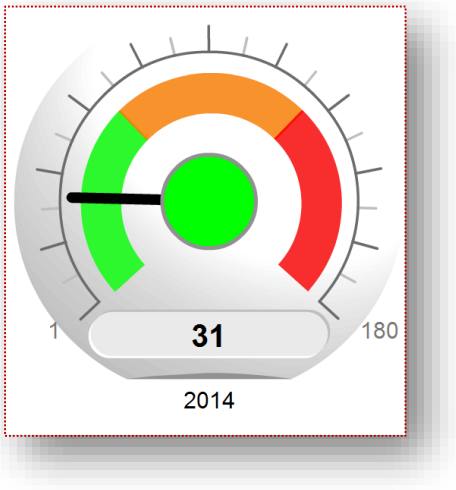

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global des libertés économiques

(Source : The Heritage Foundation)

Une régression du positionnement international du Maroc, au titre de l'indice global de libertés économiques, *sous l'effet, notamment, des contre-performances enregistrées en matière de lutte contre la corruption.*

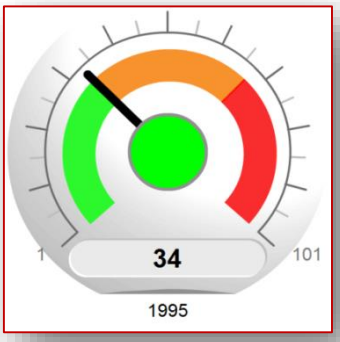

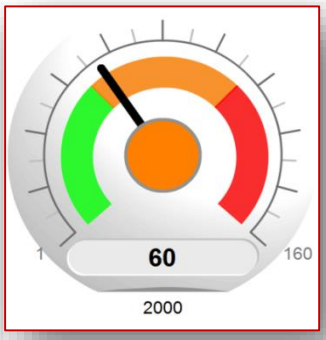

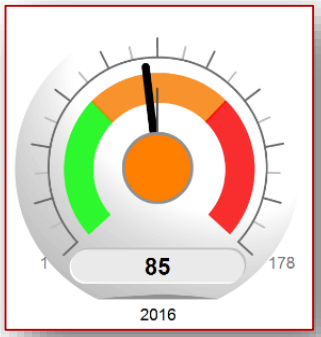

Part du marché mondial (%)

(Source : OMC)

Une part détenue par le Maroc sur le marché mondial stable et faible (à peine 0,1%) *sans commune mesure avec les potentialités et les ambitions du pays.*

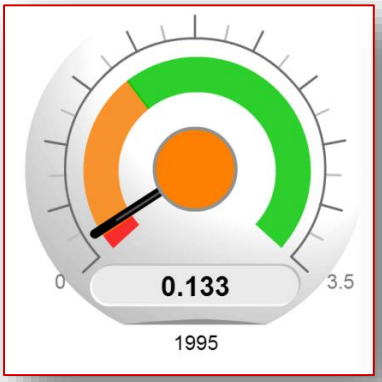

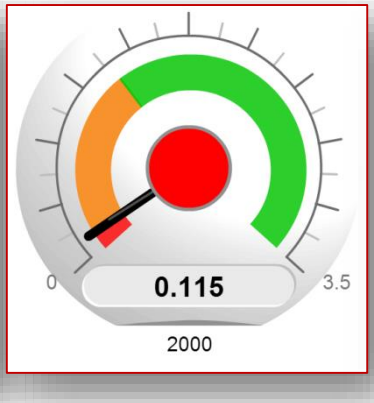

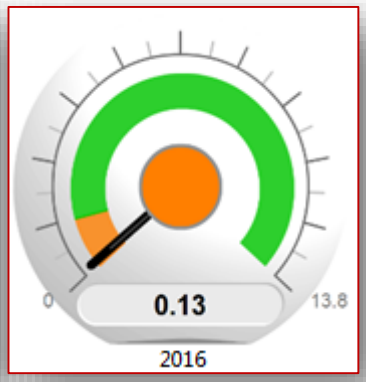

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice de la performance logistique

(Source : Banque Mondiale)

Un gain de 44 places par le Maroc dans le classement mondial de la performance logistique entre 2007 et 2012**, dans le sillage de la mise en place de la stratégie logistique globale qui vise la modernisation et le développement accéléré des infrastructures dans les domaines du transport et de la distribution. Cependant, ce classement a enregistré un recul en 2016 dû, **notamment, au manque d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

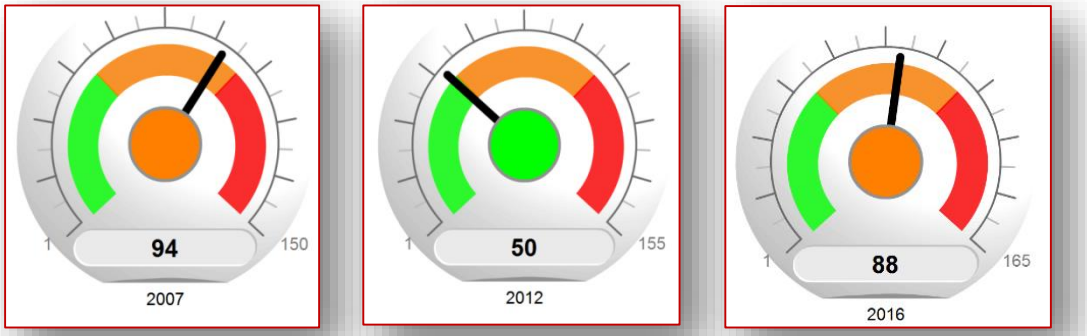

Indice de facilité du commerce international

(Source : World Economic Forum)

***Une forte amélioration du positionnement du Maroc en matière de facilité du commerce international.** Le pays a gagné 31 places entre 2008 et 2016, grâce aux avancées réalisées, notamment, dans la disponibilité et la qualité des infrastructures de transport et de communication ainsi que dans l'accessibilité aux marchés étrangers.*

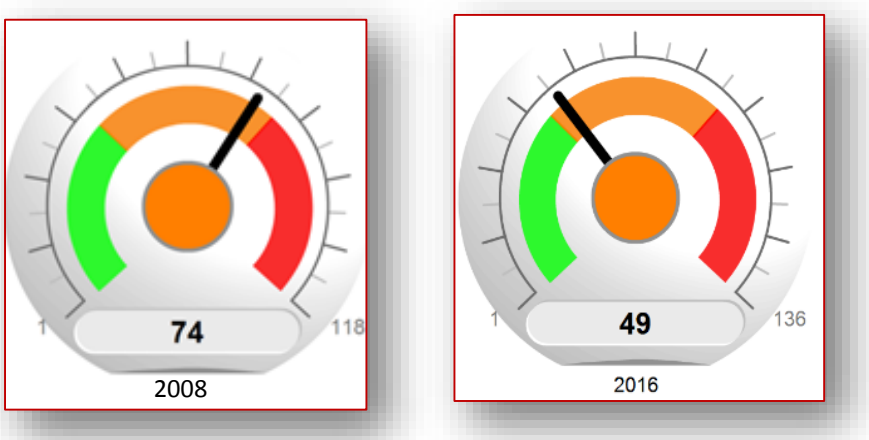

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice de compétitivité voyage et tourisme

(Source : World Economic Forum)

Une nette amélioration du classement du Maroc, en matière de compétitivité touristique, avec un gain de 10 places entre 2008 et 2015. *Un meilleur positionnement, à l'avenir, du Maroc est escompté compte tenu des perspectives offertes par la nouvelle vision 2020 du tourisme qui ambitionne d'inscrire, entre autres, le développement de ce secteur dans le cadre d'une approche basée sur le concept de durabilité.*

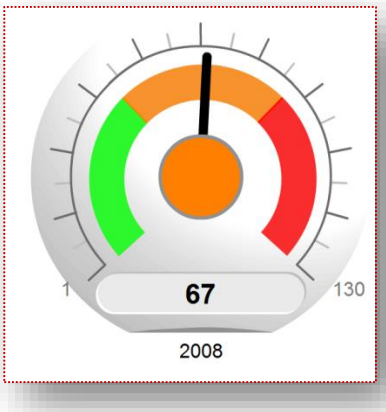

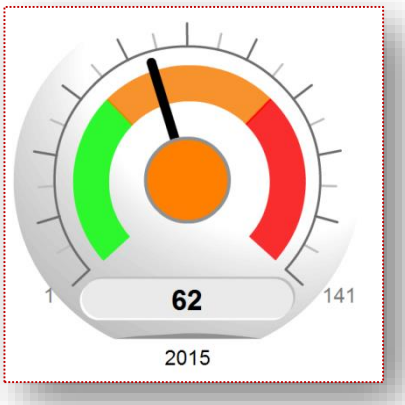

Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers"

(Source : World Economic Forum)

Un classement exceptionnel du Maroc au titre de la qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers, traduisant l'hospitalité de la population marocaine.

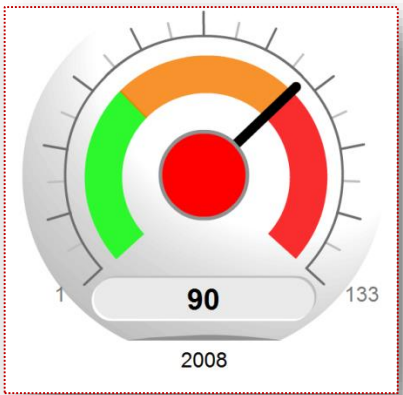

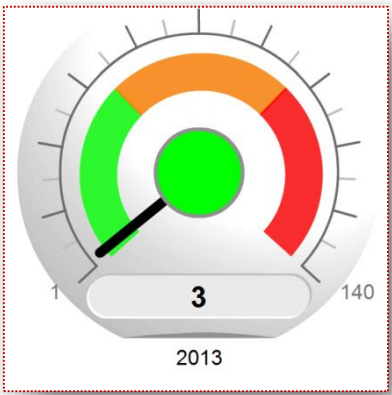

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Change Readiness Index

(Source: KPMG et Oxford Economics Group)

Une capacité appréciable du Maroc à gérer les changements socio-économiques et politiques et à tirer profit des opportunités qui en découlent, *confortée par le classement du Royaume à la 56ème position sur 127 pays dans l'édition 2015 du "Change Readiness Index".*

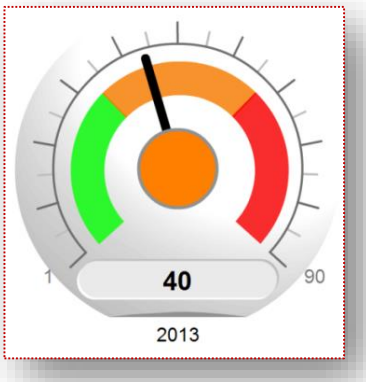

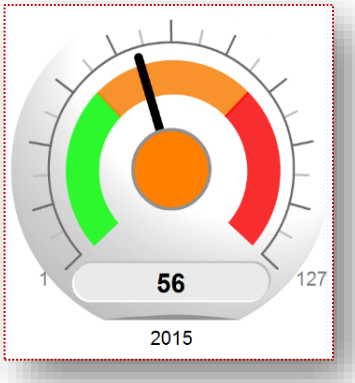

Good Country Index

(Source : The good country)

Une position relativement ***favorable*** *du Maroc en matière de contribution à la gouvernance mondiale. Cela confirme le statut de partenaire crédible dont jouit le Maroc sur la scène internationale à travers son engagement en faveur de la paix et la sécurité et son implication en matière de développement humain durable dans sa région et bien au-delà.*

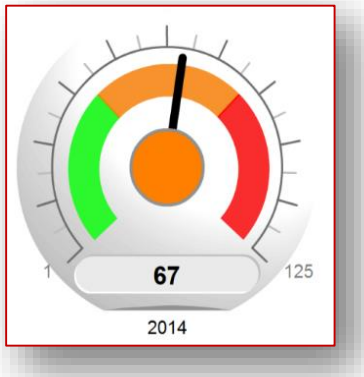

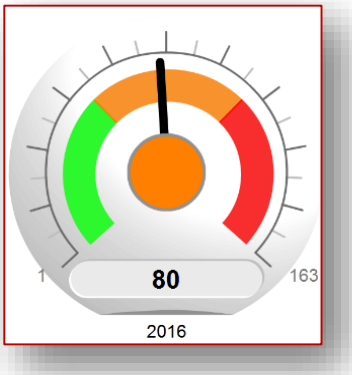

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Part des recettes touristiques dans le PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une part croissante des recettes touristiques par rapport au PIB, favorisée par l'image positive du Maroc et sa stabilité politique et sociale. *Les progrès enregistrés ne permettent pas, toutefois, pour l'instant de porter le Maroc au rang des pays à* ***fort attrait touristique.***

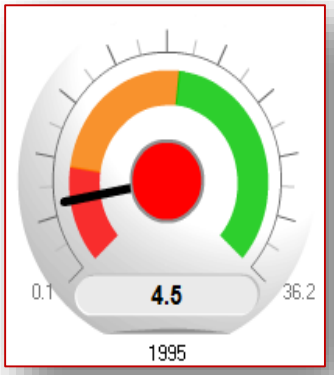

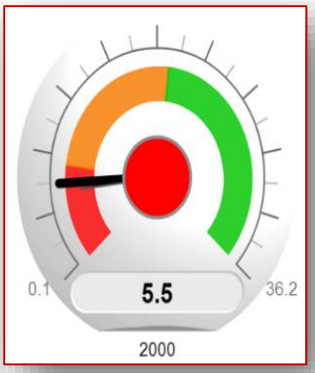

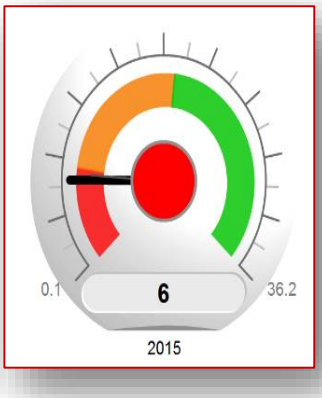

Les investissements directs étrangers en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Un saut important enregistré en termes d'attraction des investissements étrangers par le Maroc, *reflétant, en plus de la stabilité politique et la sûreté du pays, les réformes entreprises, notamment le lancement de plusieurs stratégies sectorielles et l'amélioration du climat général des affaires.*

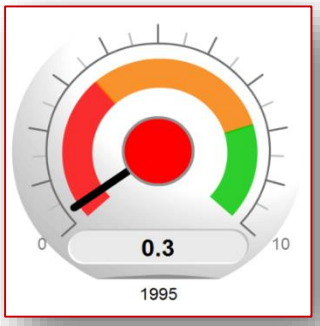

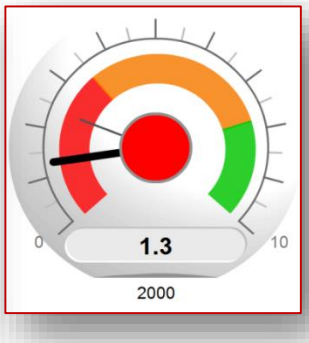

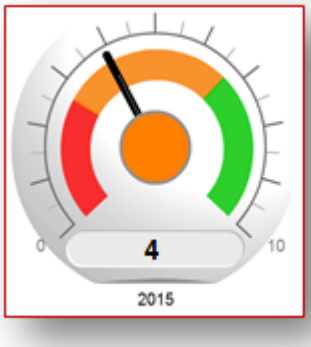

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Baseline Profitability Index

(Source : Daniel Altman _ Foreign Policy)

Un classement très favorable du Maroc au titre de son attractivité pour les investissements étrangers eu égard, notamment, à sa stabilité financière.

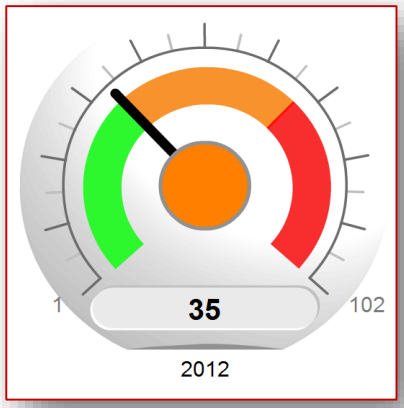

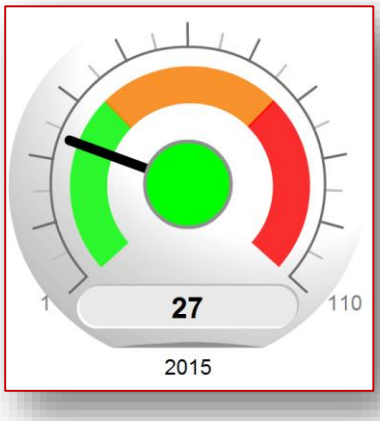

Régulation de la concurrence

(0= régulation très peu efficace ; 4 = régulation efficace)(Source : CEPII)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice qui ne reflète pas les efforts déployés en matière d'adoption de nouvelles ***mesures de régulation de la concurrence*** *au niveau du secteur marchand et de mise en place des* ***réformes juridiques contre les pratiques anticoncurrentielles.***

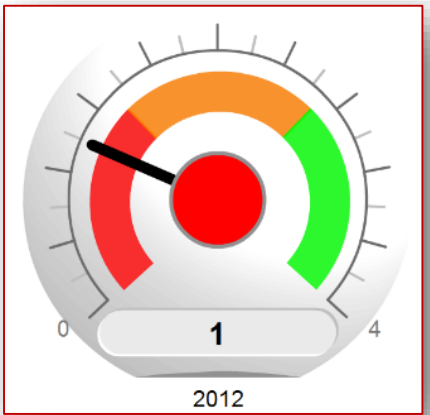

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique (%)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une certaine résilience de l'économie marocaine face aux effets de la crise financière et économique mondiale. *Au cours des dix dernières années, le taux de croissance moyen annuel s'est établi à près de 4,5%. Toutefois, le régime de croissance de l'économie marocaine demeure caractérisé par de faibles créations d'emploi et génère encore des inégalités sociales.*

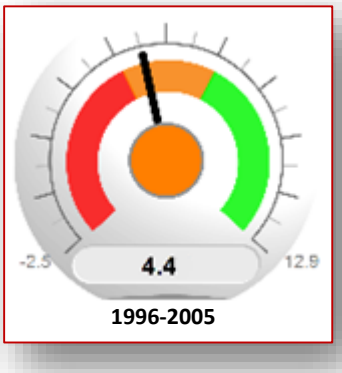

1996-2005

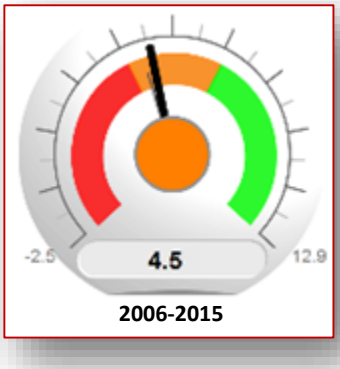

2006-2015

Taux de chômage national (%)

(Source : HCP ; OIT)

Un chômage en régression mais dont le niveau reste élevé. *Dans un contexte économique international moins porteur que par le passé, le chômage touche surtout les jeunes diplômés, pour des considérations liées, entre autres, à l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.*

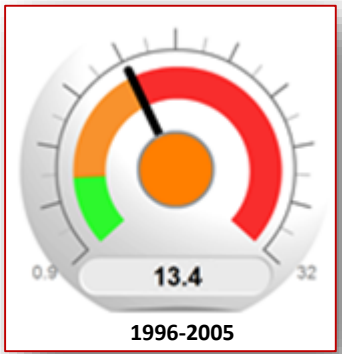

1996-2005

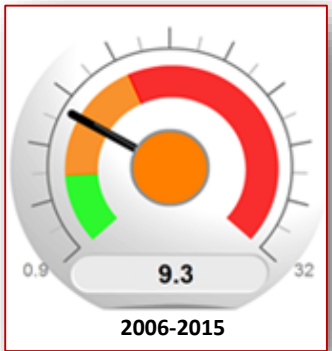

2006-2015

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Importance du travail informel

(0= pas du tout important; 4 = très important)(Source : CEPII)

Un poids important du secteur informel dans l'économie marocaine en raison, notamment, d'une croissance économique qui ne crée pas suffisamment d'emplois et de la rigidité du code de travail.

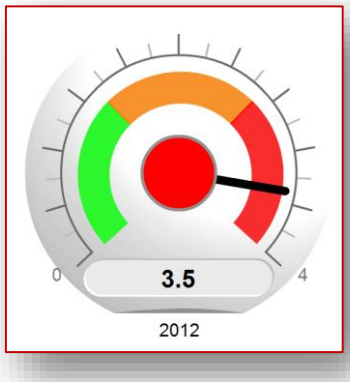

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'inflation (en %)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une maîtrise de l'inflation en dessous de 2% sur la période 2006-2015, grâce à une politique monétaire favorisant la stabilité des prix. *Cette stabilité de prix est attribuée également au système de subventions de produits de base qui permet de limiter l'inflation importée.*

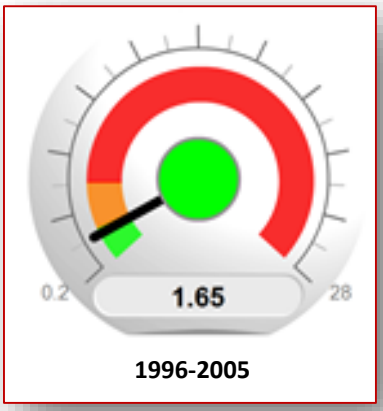

1996-2005

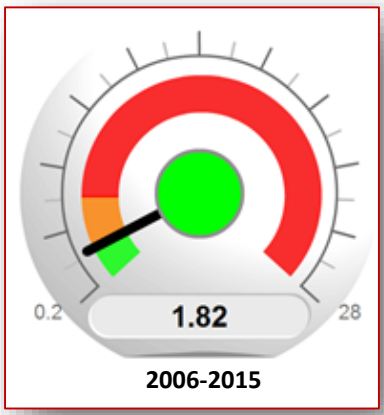

2006-2015

Solde budgétaire en % du PIB

(Source : Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Une nette amélioration du solde budgétaire au Maroc et ce malgré la crise économique mondiale. *Ce solde pourrait être allégé davantage si les pouvoirs publics parviennent, dans un contexte d'évolution modérée des recettes fiscales, à diminuer la masse salariale et les charges de la caisse de compensation.*

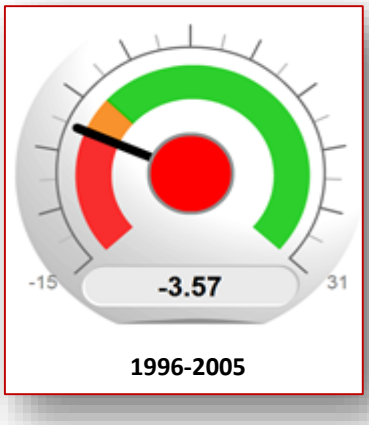

1996-2005

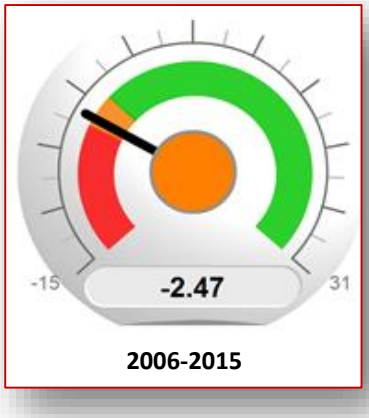

2006-2015

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor

(Source : Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Une forte reprise de l'endettement public. *En régression régulière depuis 1998, le taux d'endettement direct du Trésor a accusé une hausse en 2010 pour retrouver des niveaux proches de ceux enregistrés à la fin des années 90.*

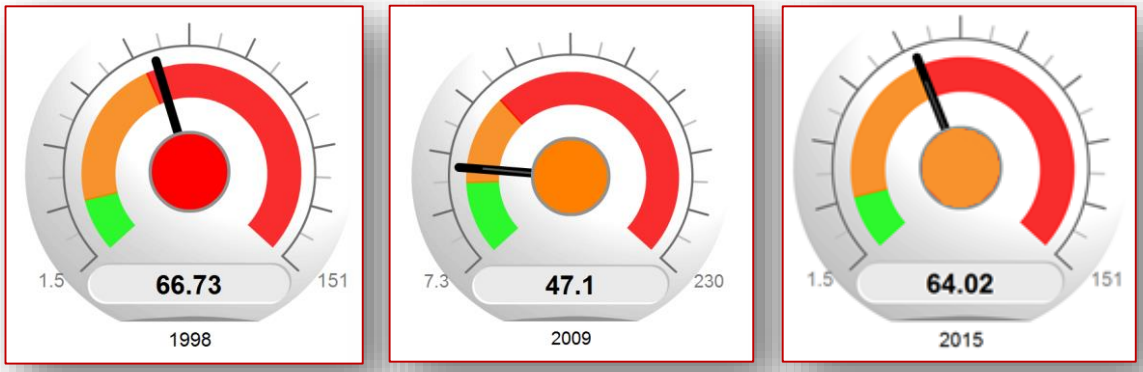

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

PIB par habitant en dollars constants de 2010

(Source : Banque Mondiale)

Un PIB par habitant, en termes réels, ayant presque doublé depuis le début des années 90. *Son rythme de croissance a été* ***, en moyenne, de 2,6% par an sur la période 1990-2015.*** ***Une performance qui reste, néanmoins****, insuffisante comparativement à celles réalisées par les pays émergents ou par ceux à niveau de développement comparable.*

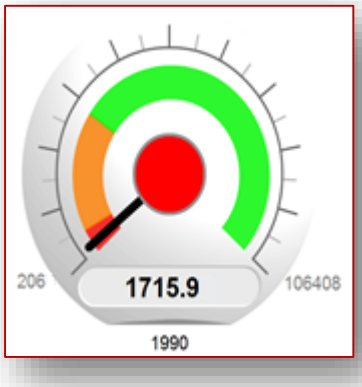

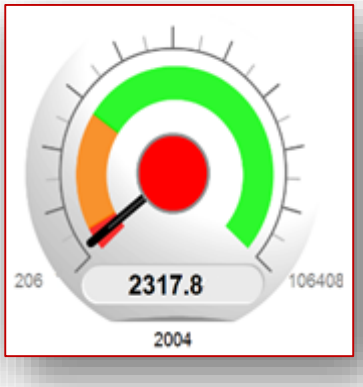

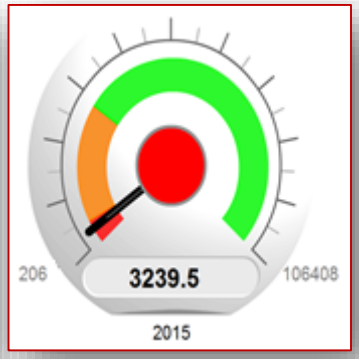

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services)

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une ouverture de l'économie marocaine sur l'extérieur qui s'est accrue en lien avec la multiplication des accords de libre-échange conclus par le pays et avec son engagement actif au sein du système commercial multilatéral. *Cependant, cette ouverture s'est traduite par une détérioration du solde commercial due, notamment, aux problèmes de compétitivité de l'économie nationale et au fait que les entreprises marocaines ne tirent pas suffisamment profit des clauses préférentielles contenues dans les accords de libre-échange.*

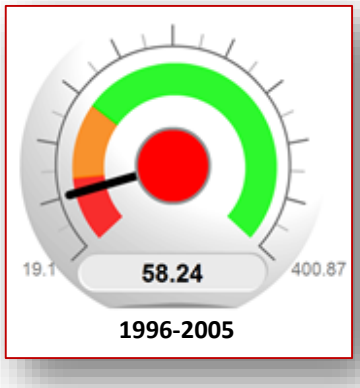

1996-2005

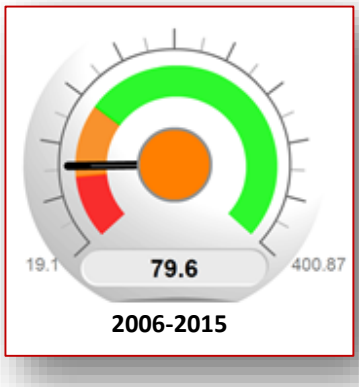

2006-2015

Solde commercial de biens et services en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une accentuation du déficit commercial, attribuée à une compétitivité insuffisante de l'offre exportable et au renchérissement des importations. *Ce déficit est également imputable à la libéralisation du commerce dans le cadre des accords de libre-échange.*

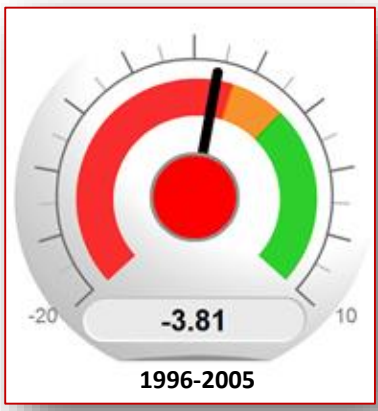

1996-2005

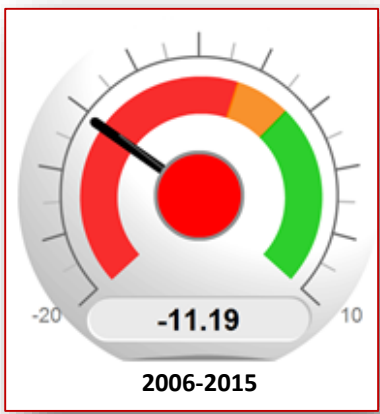

2006-2015

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de couverture des importations par les exportations

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une baisse, de plus de 10 points entre les périodes 1996-2005 et 2006-2015, du taux de couverture des importations par les exportations *pour les raisons de compétitivité précédemment signalées.*

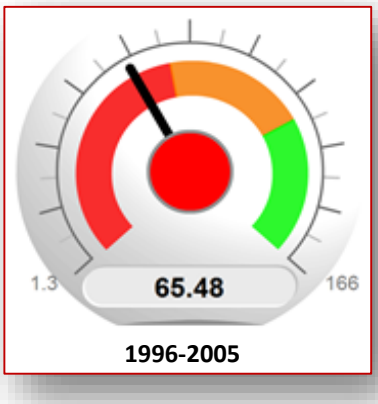

1996-2005

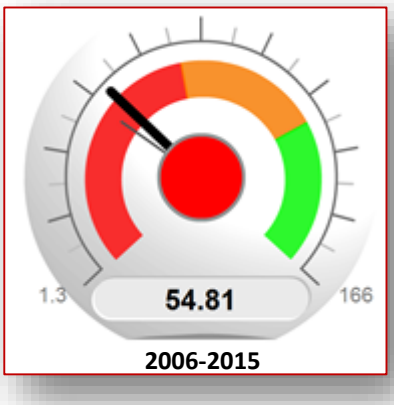

2006-2015

Solde du compte courant en % du PIB

(Source : Office des changes ; FMI)

Un déficit du compte courant aggravé par les effets de la crise économique mondiale, *mais dont l'allégement est imputable ces dernières années, entre autres, à la baisse de la facture pétrolière.*

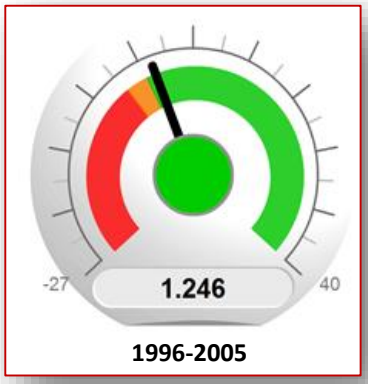

1996-2005

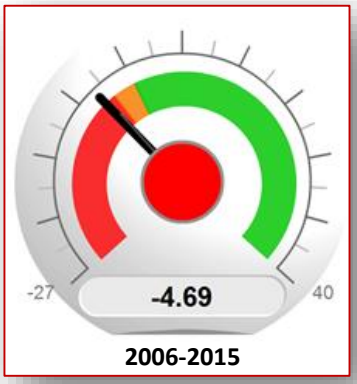

2006-2015

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Réserves de change en mois d'importations

(Source : Office des changes ; FMI)

*Des réserves de change ayant enregistré durant les dernières années **un niveau relativement favorable**, grâce, notamment, à l'allégement des dépenses de la caisse de compensation et de la facture énergétique.*

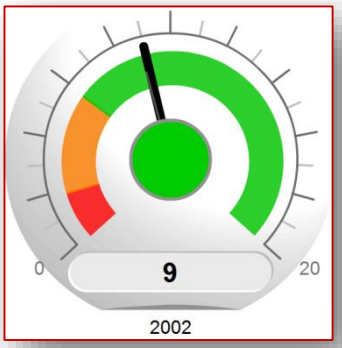

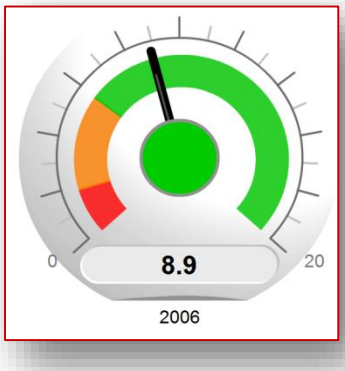

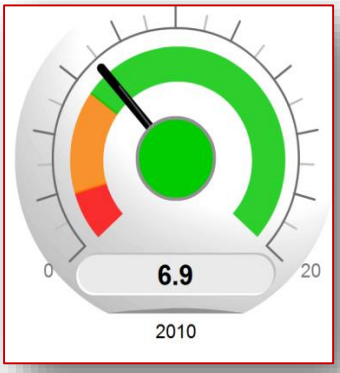

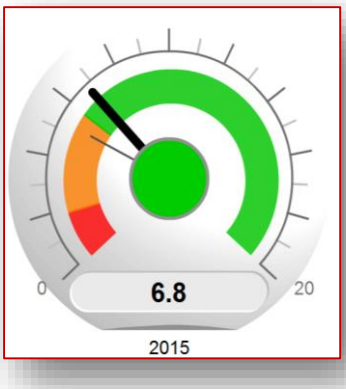

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Financement de l'économie

Taux d'investissement (FBCF/PIB)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Un taux d'investissement au Maroc élevé, similaire à celui des pays émergents d'Asie. *Toutefois, cet investissement, qui est soutenu par la contribution forte de l'Etat et des grandes entreprises publiques, génère un rendement insuffisant et participe à l'aggravation du déficit de la balance commerciale.*

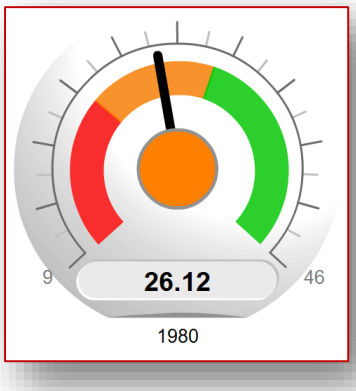

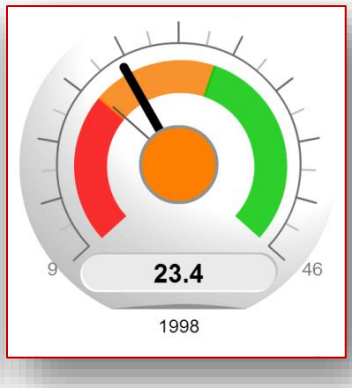

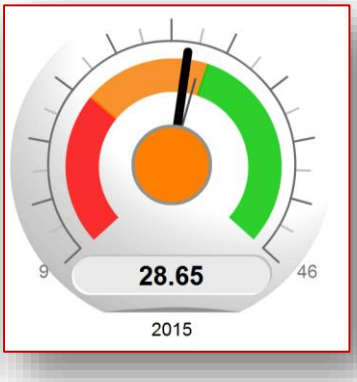

Epargne nationale brute en % du PIB

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une augmentation soutenue de l'épargne nationale à partir des années 80, période caractérisée par la mise en place du programme d'ajustement structurel et par le déclenchement des réformes du secteur financier. *Le niveau de l'épargne nationale, enregistré durant les dernières années et qui est soutenu par les transferts des Marocains résidant à l'étranger, reste cependant en deçà des besoins de financement de l'économie. Le gap à combler est de l'ordre de 2% du PIB en 2015.*

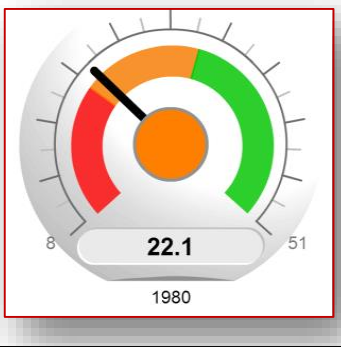

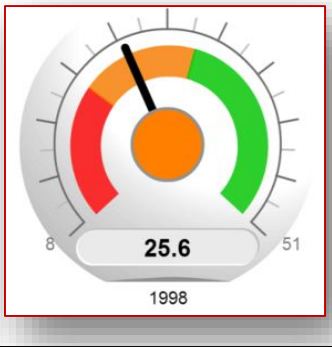

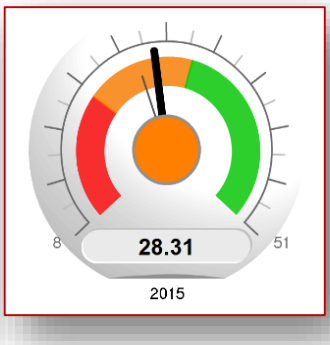

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Système financier

Indice de liberté du système financier

(Source : The Heritage Foundation)

Un système financier du Maroc relativement développé en comparaison avec les pays d'Afrique et de la région sud-méditerranéenne. *La gouvernance du système financier a connu des améliorations notables grâce aux multiples réformes menées depuis le début des années 1990. Elle favorise aujourd'hui l'internationalisation des banques marocaines.*

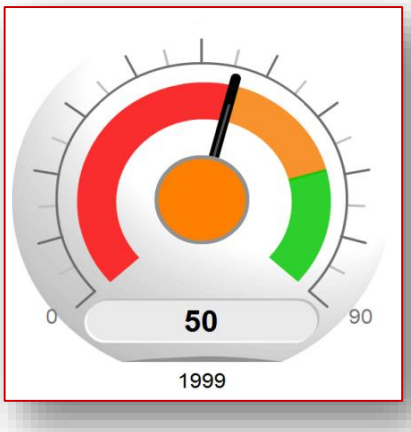

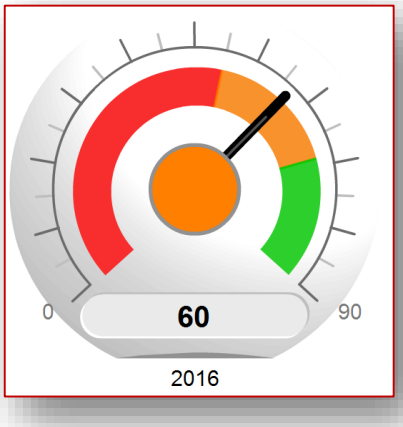

Taux de bancarisation

(Source : Bank Al Maghreb ; Banque Mondiale)

Un taux de bancarisation ayant plus que triplé entre 1999 et 2016, et ce, grâce aux réformes qu'a connues le secteur bancaire et au développement du réseau bancaire, y compris celui de Barid Al Maghreb.

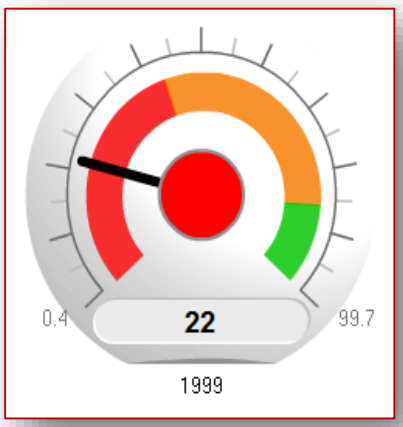

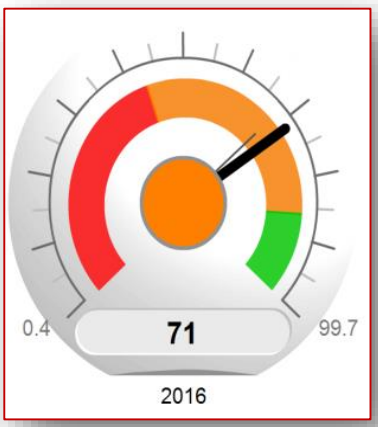

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Système financier

Capitalisation boursière en % du PIB

(Source : Bourse de Casablanca ; Banque Mondiale)

***Une capitalisation boursière qui après une forte progression entre 1999 et 2007, a connu un repli par la suite**, imputable, notamment, à la sortie de plusieurs sociétés de la bourse de Casablanca, à un moment où le nombre des opérations d'introductions en bourse a fortement baissé pour passer de 10 introductions en 2007 à seulement **2** introductions en 2015.*

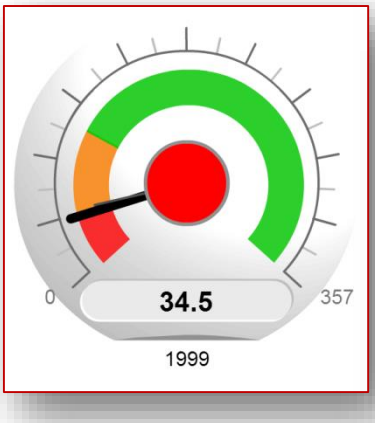

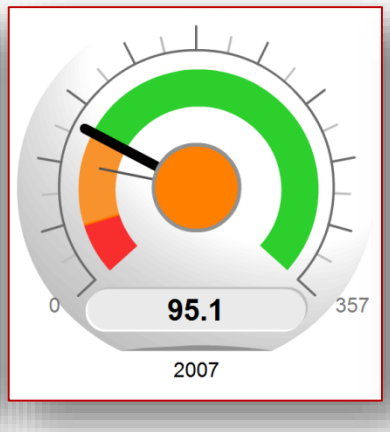

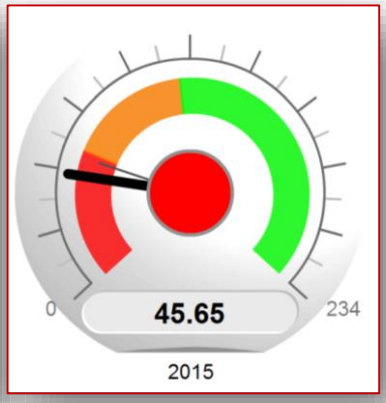

Global Financial Centres Index

(Source : Z/Yen Group)

***Un Maroc qui se positionne en tant que hub financier et économique régional.** Depuis son intégration en 2013 au classement des centres financiers mondiaux les plus compétitifs, **la place financière de Casablanca a gagné 30 places entre 2013 et 2016**, devenant, ainsi, le **premier** centre financier africain reléguant la **place financière de Johannesburg,** occupant la 59ème place au niveau international, à la deuxième position en Afrique.*

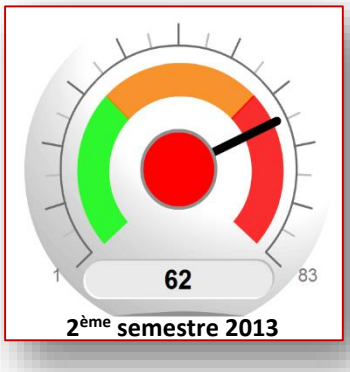

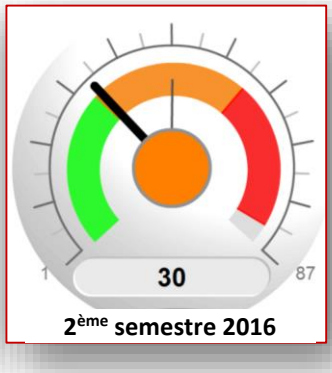

Immigration au Maroc

Migrants internationaux en % de la population

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une baisse continue jusqu'en 2015 du nombre de migrants internationaux en pourcentage de la population marocaine, *qui s'explique par le départ des ressortissants français et espagnols après l'Indépendance du Maroc. Le passage d'une situation de pays de transit à celle de pays de résidence, contribuera à l'avenir toutefois à l'augmentation du nombre de migrants internationaux au Maroc.*

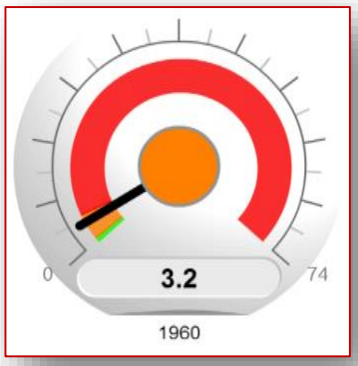

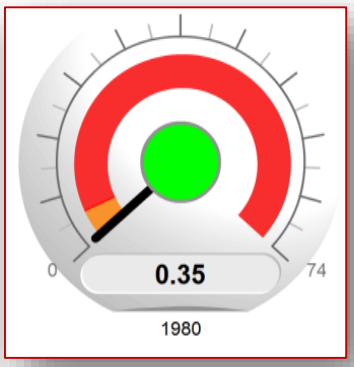

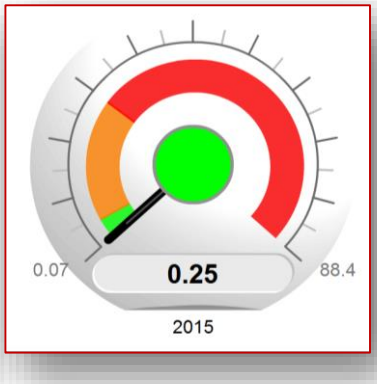

Rôle économique de la communauté marocaine à l'étranger

Transfert des Marocains Résidant à l'Etranger en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une progression régulière des transferts des Marocains résidant à l'étranger malgré la crise économique et financière internationale. *S'établissant à plus de 7% du PIB au cours de la période 2006-2015, ces transferts constituent une source importante de financement de l'économie marocaine.*

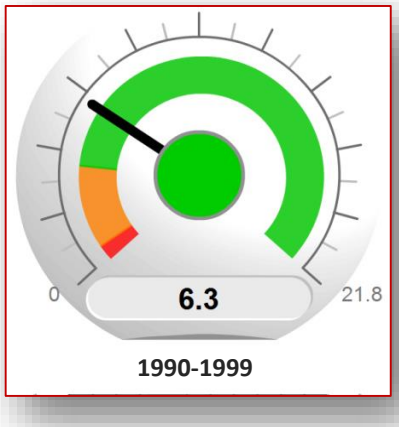

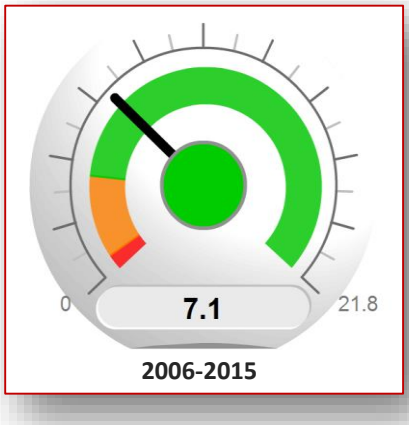

Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation (%)

(Source : HCP ; PNUD)

Une urbanisation croissante du Maroc avec une population urbaine qui a dépassé la population rurale depuis le début des années 1990. *Ce phénomène connaîtra certainement une accélération avec la diversification de l'économie nationale et avec les impacts du changement climatique.*

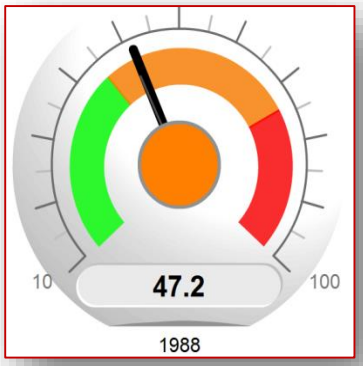

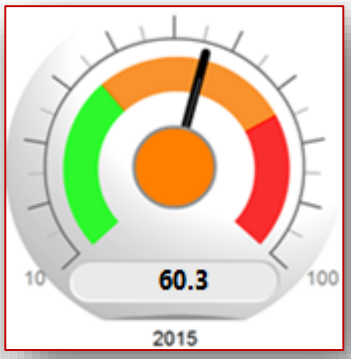

Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Classement de Casablanca, ville qui concentre 17% de la population urbaine globale au Maroc, à la 22ème place sur 34 pays selon « Emerging Cities Outlook 2014 ». *Cette ville occupe le deuxième rang des villes africaines ayant un grand potentiel de croissance inclusive pour l'avenir, selon l'indice de croissance des cités d'Afrique 2015.*

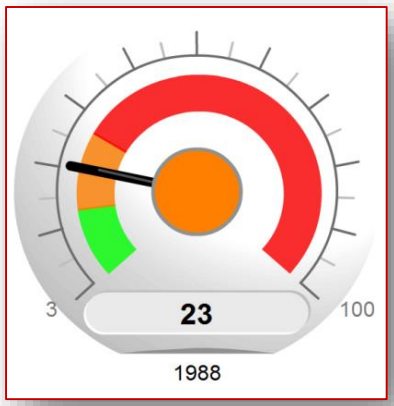

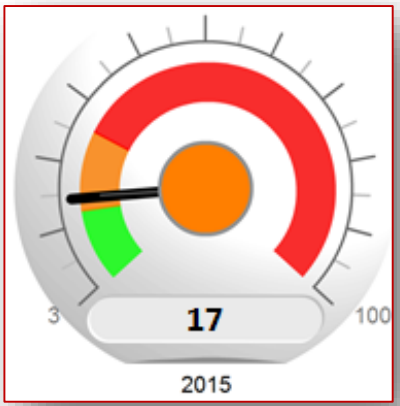

Urbanisme/Environnement urbain

Population urbaine vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine globale

(Source : HCP ; ONU-Habitat)

Résorption d'une proportion importante des bidonvilles grâce à la lutte contre l'habitat insalubre. *La mise en œuvre du programme "Ville Sans Bidonville" a permis de déclarer officiellement, aujourd'hui,* ***55*** *villes comme étant des "villes sans bidonvilles" sur un total de 85 villes initialement ciblées.*

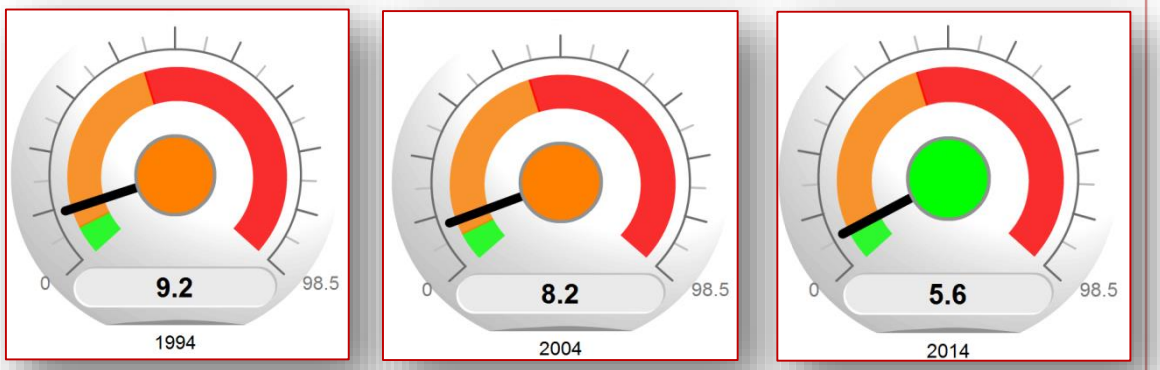

Taux de raccordement aux réseaux publics d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Un retard important dans le secteur de l'assainissement liquide au Maroc, jusqu'en 2005*, date de l'adoption du Programme National d'Assainissement Liquide et d'Epuration des Eaux Usées. Sur la période 2004-2015, une amélioration a été constatée mais des défis restent encore à relever en matière d'assainissement liquide.*

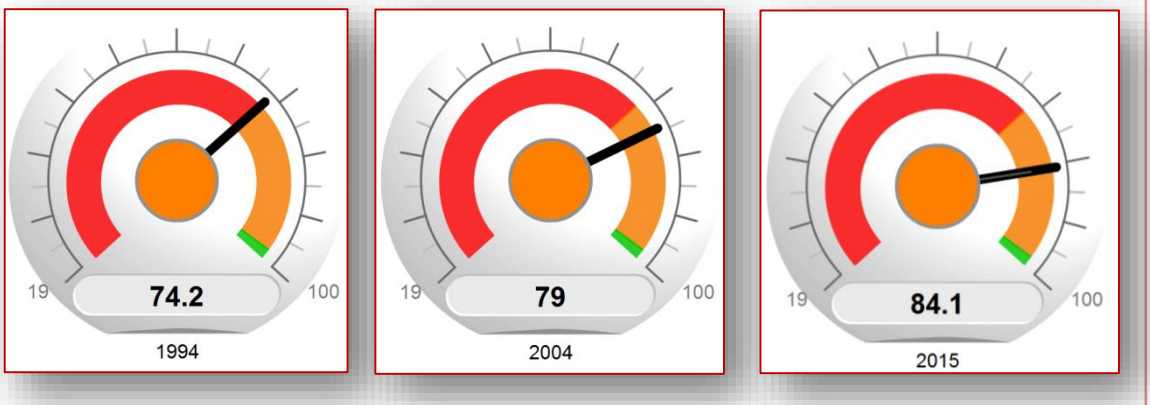

Urbanisme/Environnement urbain

Efficacité de la gouvernance urbaine

(0 = aucun dispositif de planification ; 4 = dispositif de planification efficace) *(Source : CEPII)*

Une position intermédiaire qu'occupe le Maroc en matière d'efficience de la gouvernance urbaine. *Des efforts additionnels restent, toutefois, à déployer par le pays, notamment en termes de mise en œuvre effective des plans de développement urbain.*

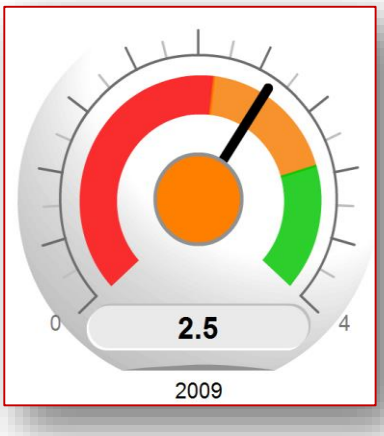

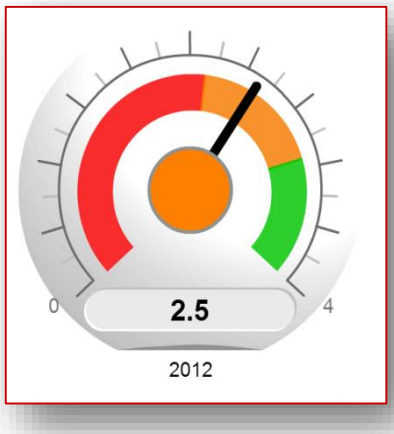

Equipement du territoire

Densité routière en nombre de km/100km²

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique ; Banque Mondiale)

Une densité routière qui demeure insuffisante, en comparaison avec la moyenne mondiale, *en dépit des efforts déployés par le Maroc pour le développement du réseau routier et surtout autoroutier. En l'espace* ***de 18 ans****, le Maroc a construit un peu plus de 1590 km d'autoroutes.*

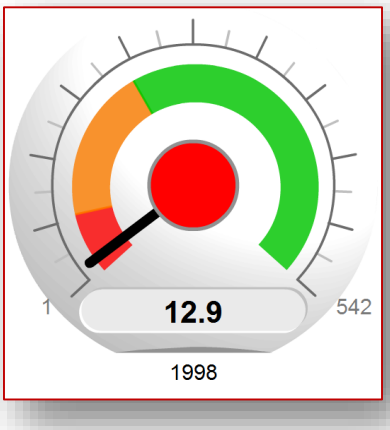

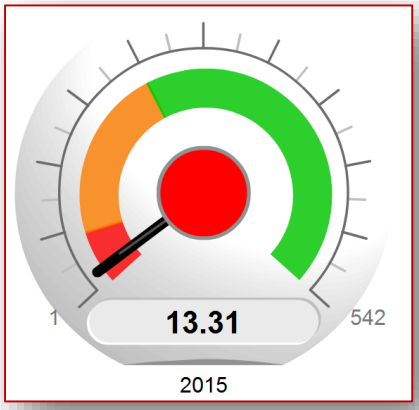

Densité ferroviaire en nombre de km/100km²

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique ; Banque Mondiale)

Une densité ferroviaire très limitée et ne couvrant pas la totalité des régions du Maroc. *Conscient de cette réalité, le Maroc a lancé, durant les dernières années, la modernisation de son réseau ferroviaire et engagé, récemment, l'édification d'une ligne à grande vitesse.*

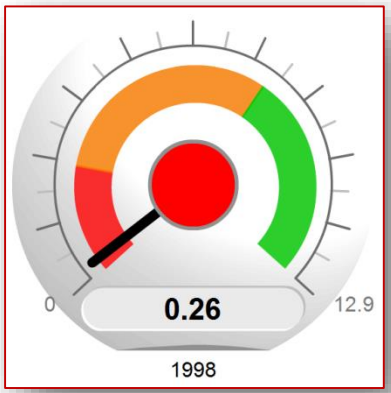

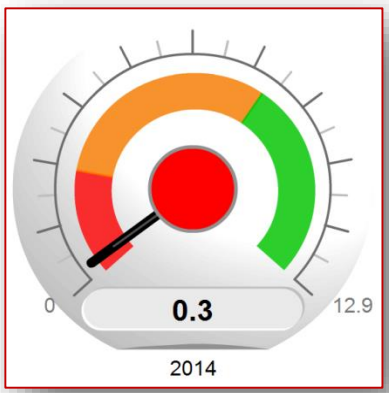

Equipement du territoire

Indice de connectivité maritime

(Source : Banque Mondiale ; CNUCED)

***Une nette amélioration de la connectivité maritime du Maroc et de son positionnement en tant que plateforme logistique du bassin méditerranéen**, grâce à la réalisation du port de Tanger Med et au développement de la capacité des autres ports. Le Maroc a gagné 59 places, entre 2004 et 2016, dans le positionnement international au titre de cet indice.*

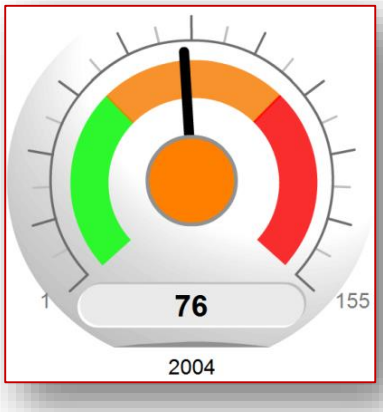

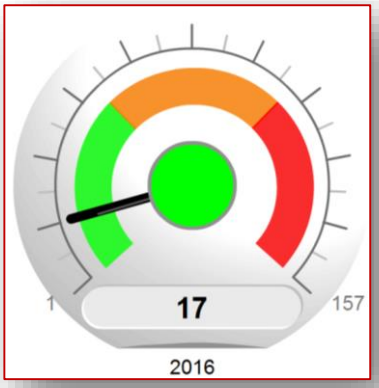

Indice de connectivité aérienne

(Source : Banque Mondiale)

***Une forte connectivité aérienne du Maroc à l'international** grâce à la politique du ciel ouvert « Open Sky » et au développement du trafic aérien low-cost.*

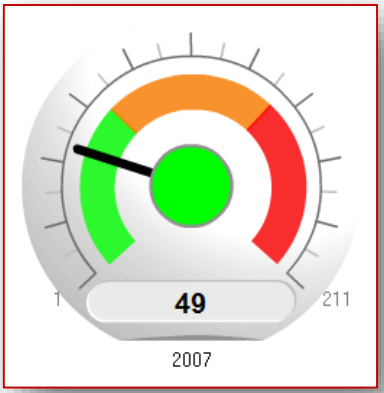

Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

(Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ; UNESCO)

Une nette amélioration du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Maroc. Ce taux demeure, cependant, très en deçà de celui enregistré par les pays émergents. *Face à ce positionnement inadéquat du Maroc, les pouvoirs publics ont lancé la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'enseignement supérieur, adopté le système Licence-Master-Doctorat et créé de nouvelles filières plus adaptées aux besoins du marché du travail.*

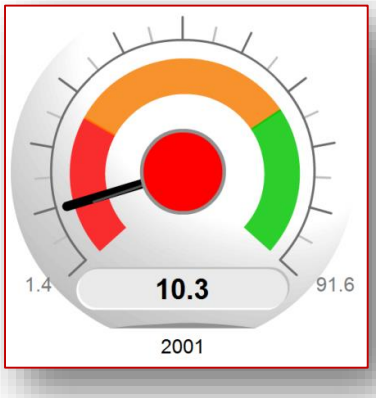

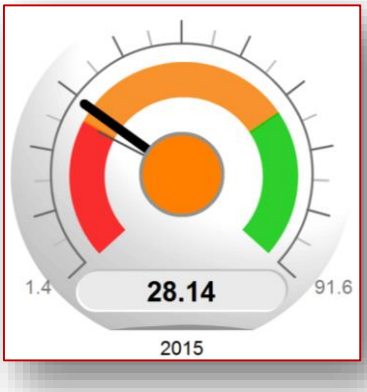

Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production

(Source : UNESCO)

Un retard important, sur le plan quantitatif, en matière de formation dans les métiers de l'ingénierie, *susceptible d'affecter la réalisation des chantiers structurels de développement du Maroc. Il convient de signaler, toutefois, que le système des grandes écoles, adopté par le Maroc, permet la formation d'ingénieurs de bon niveau.*

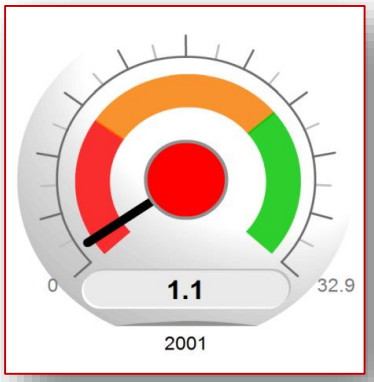

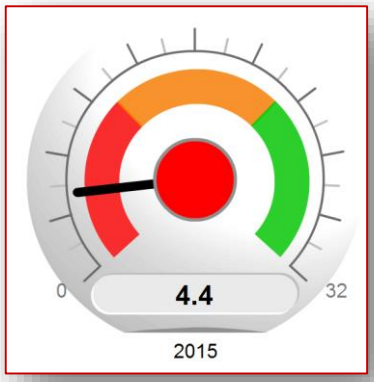

Enseignement supérieur

Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

(Source : HCP ; OIT)

Un niveau encore très élevé du chômage des personnes disposant d'un niveau d'instruction supérieur. *Cette situation qui traduit l'adéquation insuffisante entre la formation et les exigences du marché du travail, devrait s'atténuer à la faveur des programmes publics mis en place récemment pour améliorer l'employabilité du capital humain.*

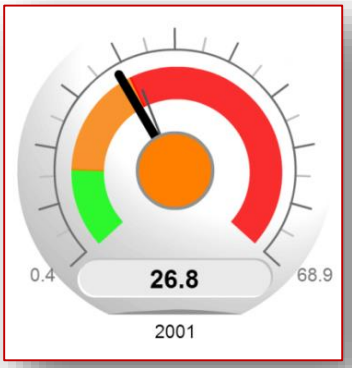

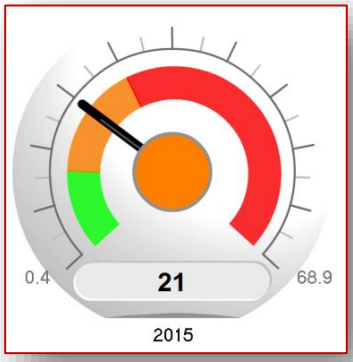

Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche

(1 : liens faibles ; 4 : liens forts) *(Source : CEPII)*

Des liens, certes en amélioration, mais encore peu développés entre les entreprises, les universités et les centres de recherches, *ce qui affecte les capacités du Maroc en matière de développement de la recherche scientifique et de l'innovation.*

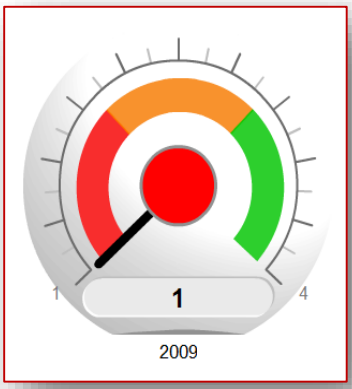

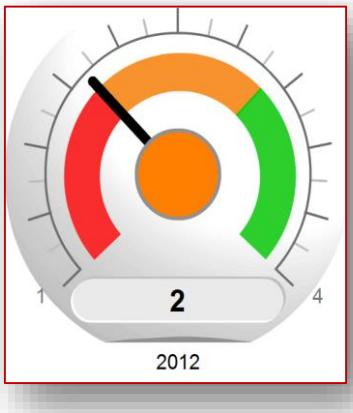

Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI)

(Source : Banque Mondiale)

Une perte de 10 places, entre 2000 et 2012, au niveau du positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'économie de la connaissance, *sous l'effet des contre-performances enregistrées dans le domaine de l'enseignement supérieur scientifique et technique.*

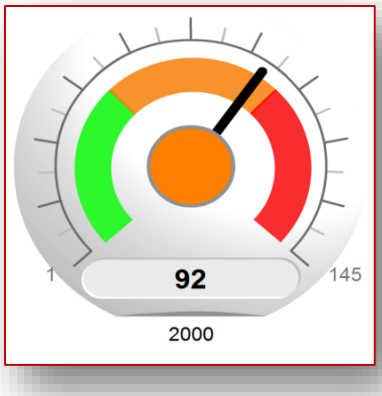

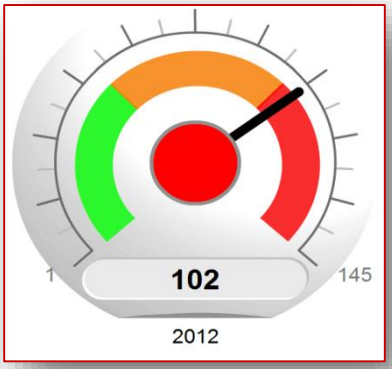

Indice mondial de l'Innovation (GII)

(Source : INSEAD)

Un gain pour le Maroc de plus de 15 places, entre 2007 et 2016, au titre de l'indice mondial de l'innovation. *Le lancement de l'initiative "Maroc Innovation", en créant les conditions de base pour le développement de l'innovation ainsi que l'insertion dans l'économie du savoir, devraient permettre au Maroc d'occuper, à l'avenir, un rang plus honorable.*

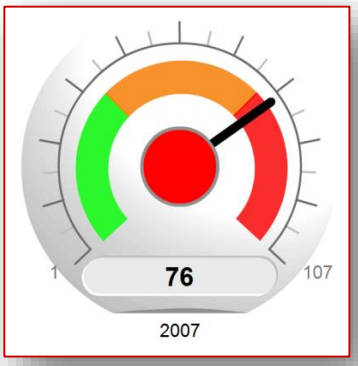

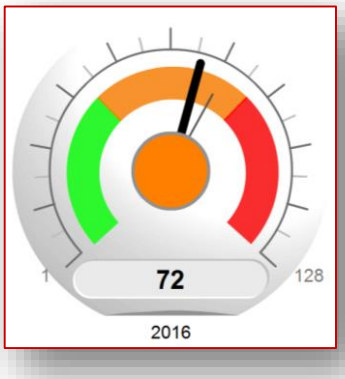

Economie du savoir & Innovation

Indice de préparation aux NTIC (Network Readiness Index)

(Source: World Economic Forum)

Un gain de plus de 5 places pour le Maroc, entre 2003 et 2016, au titre du classement de l'indice de préparation aux NTIC, *attribué notamment à la mise en œuvre de la stratégie Maroc-Numeric.*

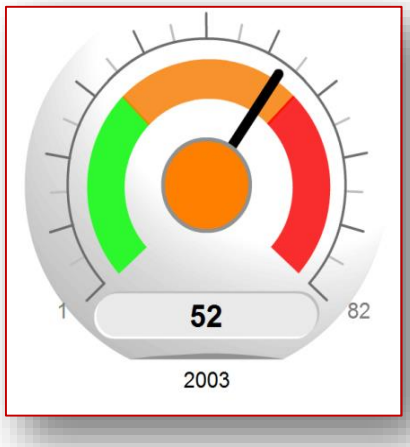

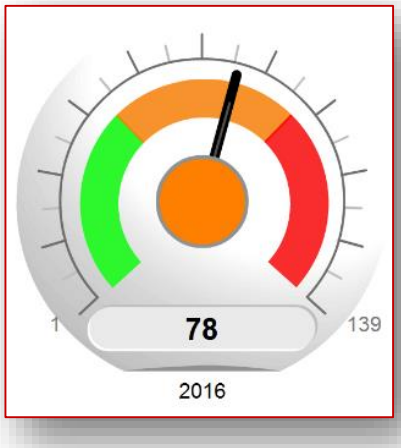

E-Government Development index

(Source : UNDESA _UN E-Government Development Database)

Une forte amélioration du positionnement du Maroc au titre de l'indice de développement du gouvernement électronique*. Le gain de 46 places, entre 2003 et 2015, provient des bons résultats sur les services en ligne qui sont le fruit des efforts déployés dans le cadre du programme E-Gouvernement, axe prioritaire de la stratégie Maroc-Numeric 2013.*

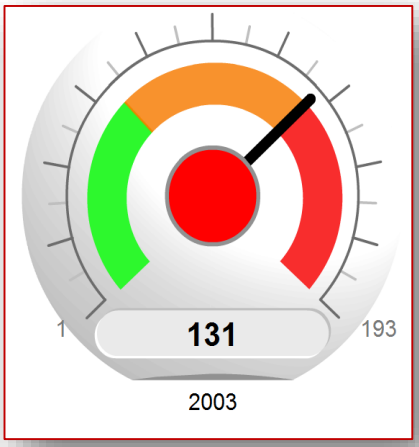

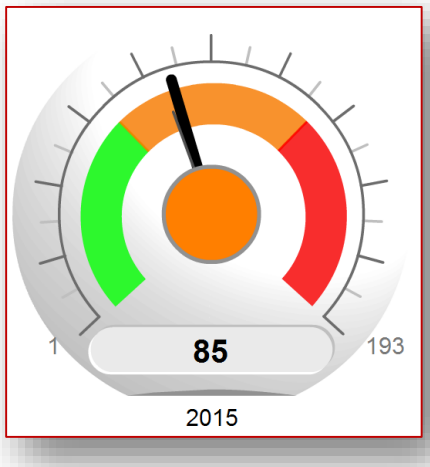

Economie du savoir & Innovation

Recherche & Développement

(Source : UNESCO)

Des ressources humaines et financières allouées à la Recherche & Développement (R&D) insuffisantes comparativement à des pays à niveau de développement similaire. *Les dépenses de R&D sont l'œuvre du secteur public tandis que l'effectif réduit des chercheurs ne favorise pas la constitution d'un vivier de compétences nécessaire au développement de l'innovation.*

Dépenses en R&D (% du PIB)

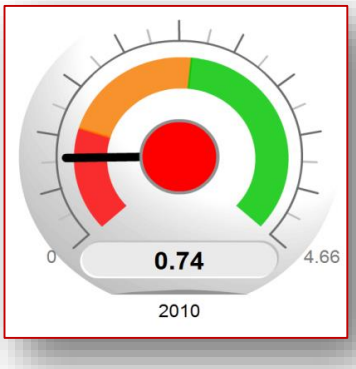

Nombre de chercheurs en R&D (pour 1 million d'habitants)

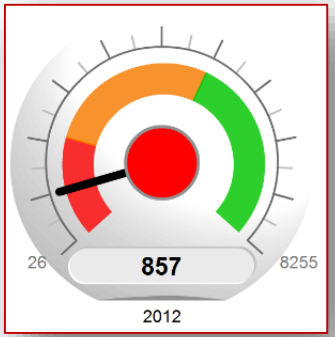

Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants)

(Source : Banque Mondiale)

Une production scientifique marocaine en progression sur la période 1994-2013, *mais qui demeure très en deçà des performances enregistrées par certains pays de la région MENA.*

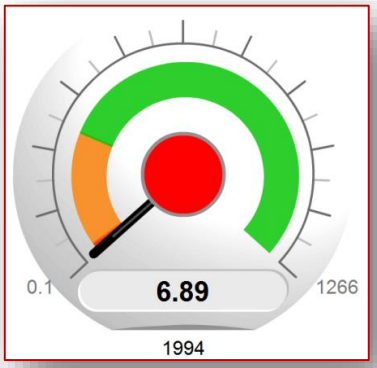

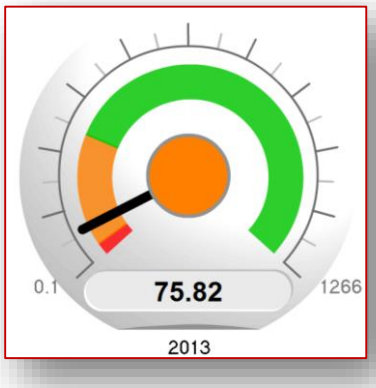

Economie du savoir & Innovation

Nombre de brevets pour 1 million d'habitants

(Source : OMPIC ; OMPI)

***Un nombre de brevets d'invention d'origine marocaine en progression mais qui demeure très en deçà** des performances enregistrées par les pays émergents.*

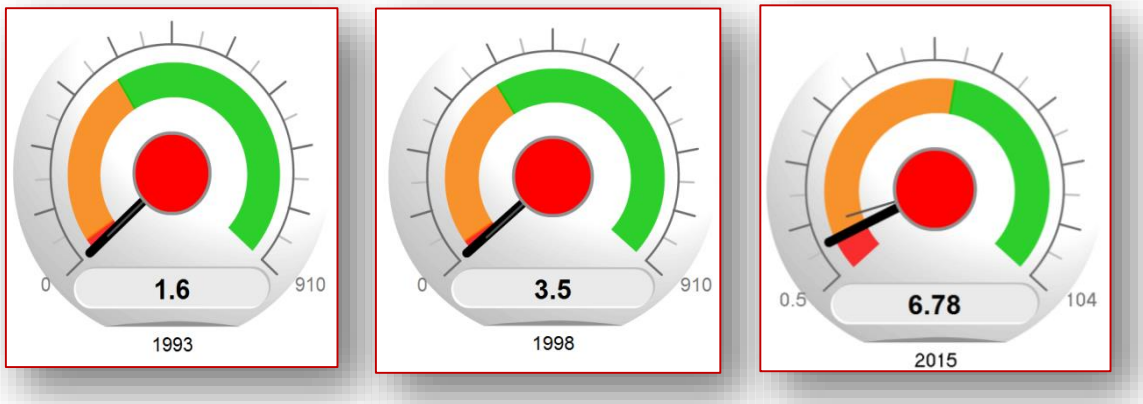

Exportations de hautes technologies en % des exportations des biens manufacturés

(Source : Banque Mondiale)

Une part des hautes technologies dans les exportations de biens manufacturés relativement faible comparativement aux pays émergents.

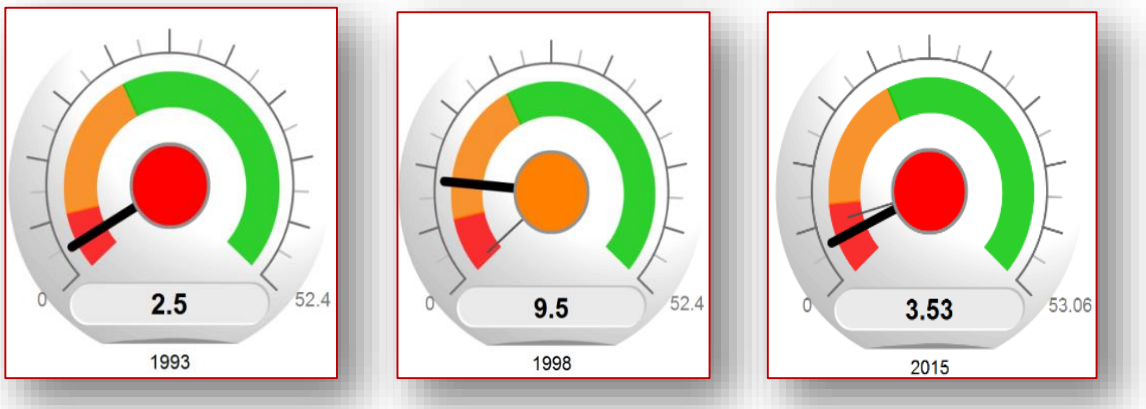

Economie du savoir & Innovation

Indice de cybersécurité dans le monde

(Source : Union internationale des télécommunications, ABI Research _Global CyberSecurity Index)

Un engagement fort du Royaume en matière de cybersécurité, confirmé par le positionnement du Maroc au 10ème rang parmi 197 pays au titre de l'indice de cybersécurité dans le monde. *Conscient de la montée en puissance des cybermenaces, le Maroc s'est engagé depuis les 5 dernières années dans le renforcement de ses capacités nationales de sécurité des systèmes d'information et a adopté, en 2012, une stratégie nationale de cybersécurité.*

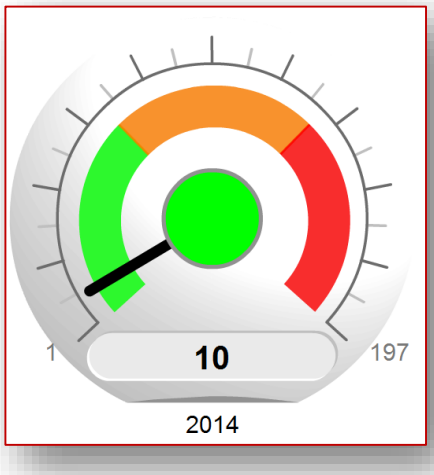

Individu

Indice d'inégalité de genre

(Source : PNUD)

Une baisse significative de l'inégalité de genre, au cours de la décennie 2000, à la faveur des politiques de développement humain et celles valorisant le rôle de la femme. *Pour autant, les discriminations de genre demeurent persistantes.*

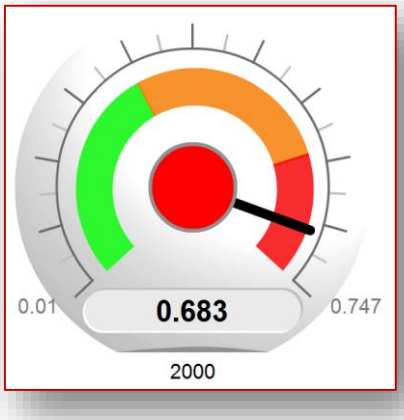

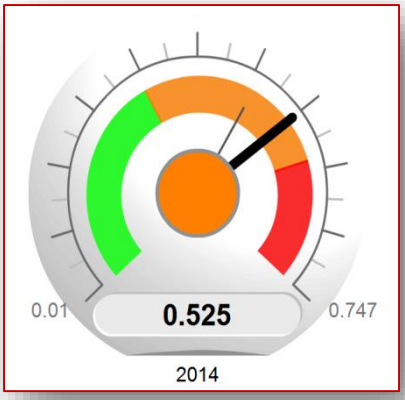

Part des jeunes dans la population (en %)

(Source : UNESCO)

Une baisse sensible *de la part des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans la population marocaine totale, expliquée par le recours de plus en plus à la contraception et le travail de la femme.*

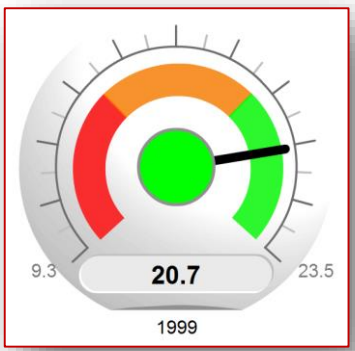

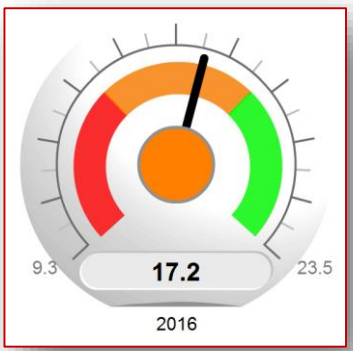

Individu

Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement (%)

(Source : PNUD)

Une discrimination positive à l'égard des femmes, à l'occasion des élections législatives, ayant permis l'amélioration de la représentation des femmes au Parlement. *Toutefois, le niveau de représentation atteint, actuellement, reste inférieur aux normes fixées par la Constitution marocaine de 2011.*

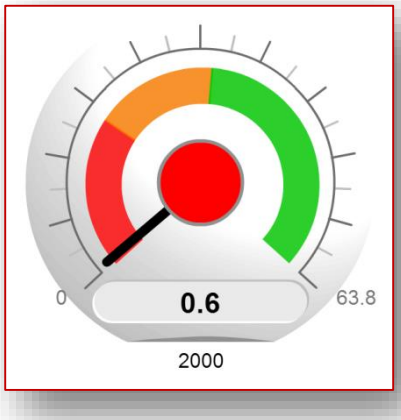

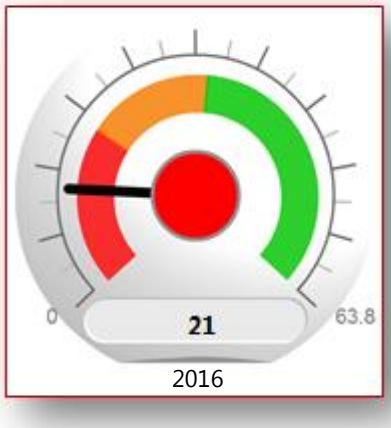

Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

(Source: CSIS, IYF, Hilton worldwide)

Un positionnement du Maroc au 20ème rang sur un total de 30 pays selon l'indice de bien-être des jeunes de moins de 25 ans. *Le Maroc est devancé par l'Indonésie, la Turquie, la Thaïlande et la Jordanie.*

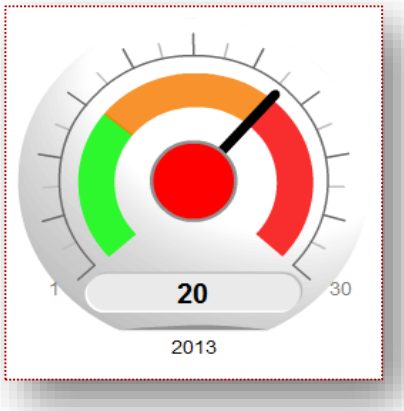

Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus

(Source : HelpAge International)

Un positionnement non satisfaisant du Maroc au titre de l'indice de bien-être des personnes âgées de 60 ans et plus. Le Maroc a occupé le 84ème rang sur 96 pays. *Il convient toutefois de préciser qu'au Maroc, les solidarités intergénérationnelles restent importantes dans un contexte de faible couverture sociale institutionnelle.*

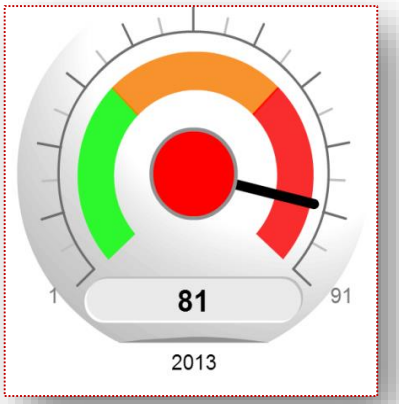

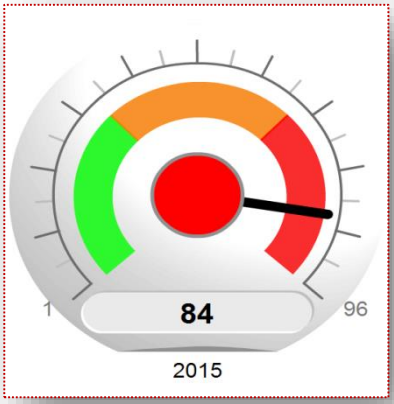

Groupe d'individus

Perspectives d'avenir de la jeunesse

(0 : très tournées vers l'intérieur du pays ; 4 : très tournées vers l'extérieur du pays) *(Source : CEPII)*

***Des jeunes marocains qui se sentent exclus des bénéfices potentiels du changement et ne voient pas un avenir meilleur se profiler à l'horizon**, d'où leur désenchantement qui alimente leur désir de quitter le Maroc à la conquête d'un bien-être hypothétique ailleurs.*

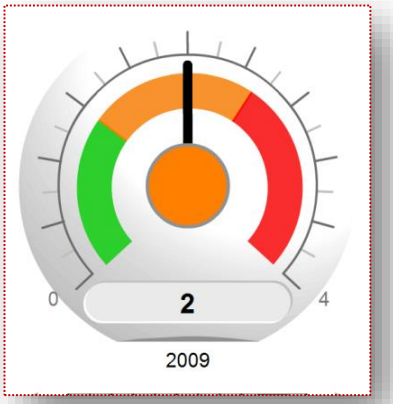

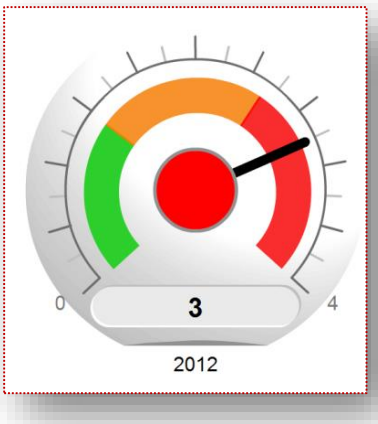

Vie en société

Degré d'attachement à la nation

(0 : faible ; 4 : fort) *(Source : IRES ; CEPII)*

Un attachement à la nation constituant, avec l'attachement à l'Islam modéré et à la Monarchie, un des principaux fondements du vivre-ensemble au Maroc, *comme le confirme les deux éditions de l'enquête nationale sur le lien social réalisées par l'IRES en 2011 et en 2016.*

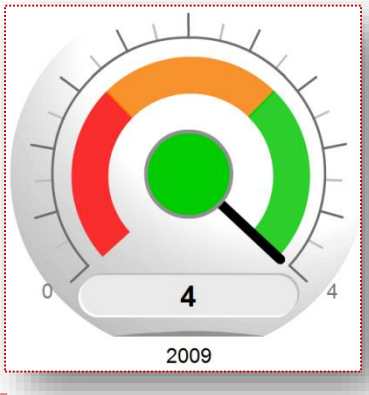

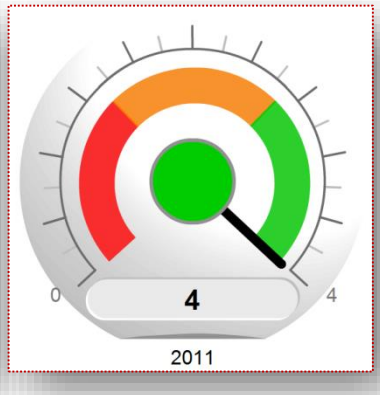

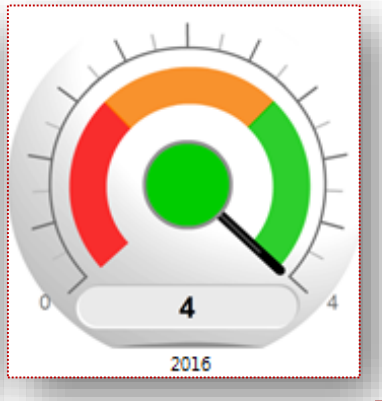

Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens)

(Source : IRES ; PNUD)

Une confiance interpersonnelle très faible et qui a continué à se dégrader *: les Marocains préfèrent de plus en plus, à une écrasante majorité, être prudents avec les gens plutôt que de faire confiance à leurs concitoyens.*

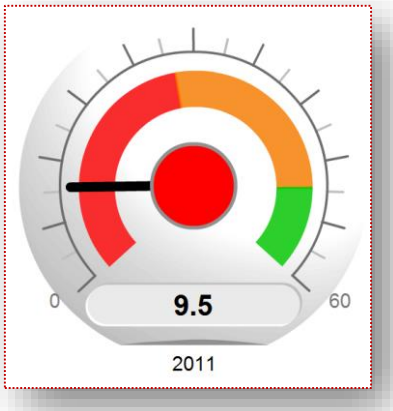

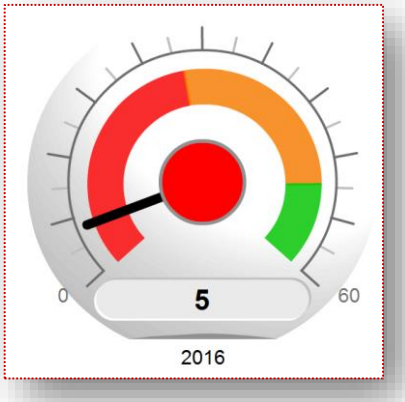

Vie en société

Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes

(0 : faible ; 10 : fort) *(Source : IRES ; World Value Survey)*

***Une confiance insuffisante dans les institutions régaliennes, à l'exception de l'armée, attribuable au fort degré de perception de la corruption**. L'enquête nationale sur le lien social de l'IRES montre une relation de cause à effet, inversement proportionnelle, entre la perception de la corruption et le degré de confiance accordé aux institutions.*

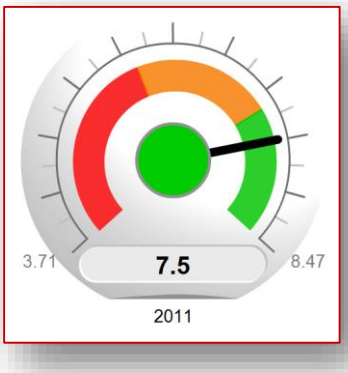

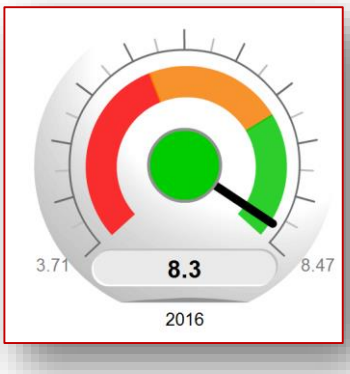

Armée

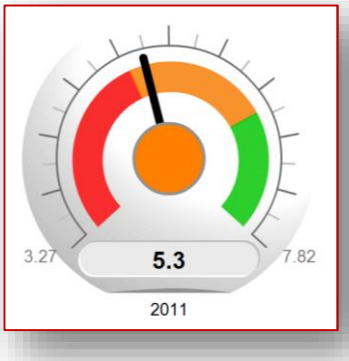

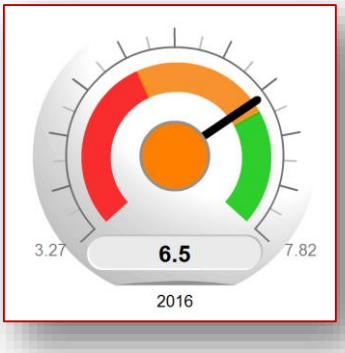

Police

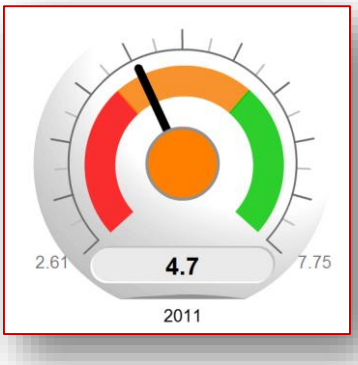

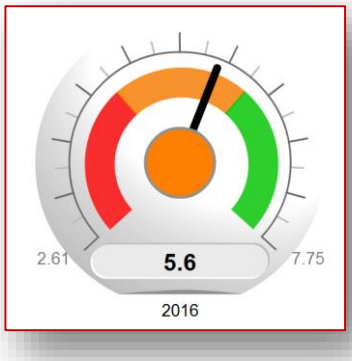

Système judiciaire

Vie en société

Degré de confiance accordée aux institutions représentatives

(0 : faible ; 10 : fort) *(Source : IRES ; World Value Survey)*

Un niveau de confiance faible, accordé aux institutions représentatives.

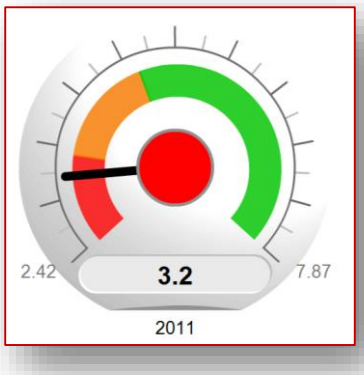

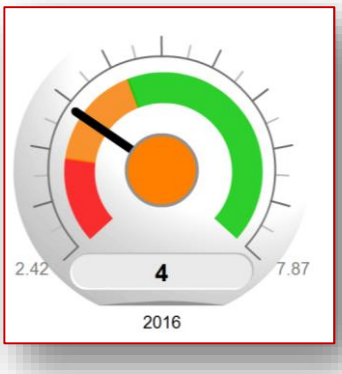

Partis politiques

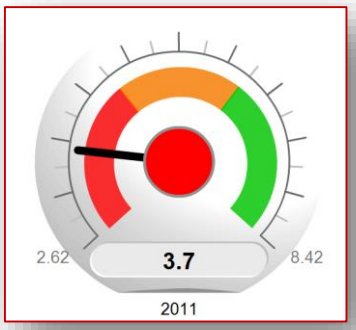

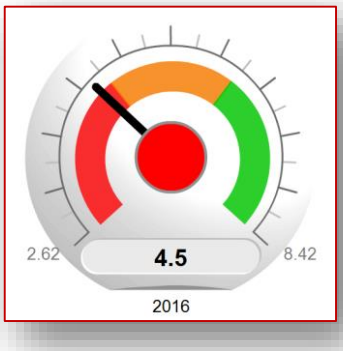

Parlement

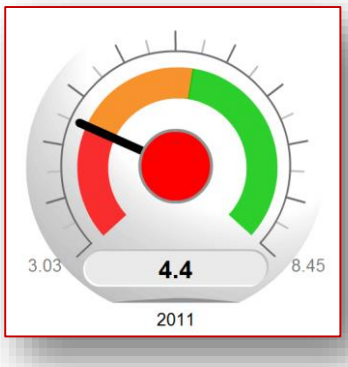

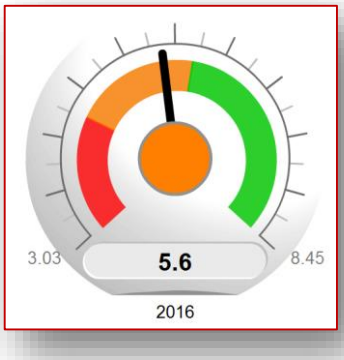

Gouvernement

Vie en société

Degré de confiance accordée à la famille

(0 : faible ; 10 : fort) *(Source : IRES, World Value Survey)*

La famille marocaine créditée d'un très haut degré de confiance, *contrairement aux autres institutions sociales.*

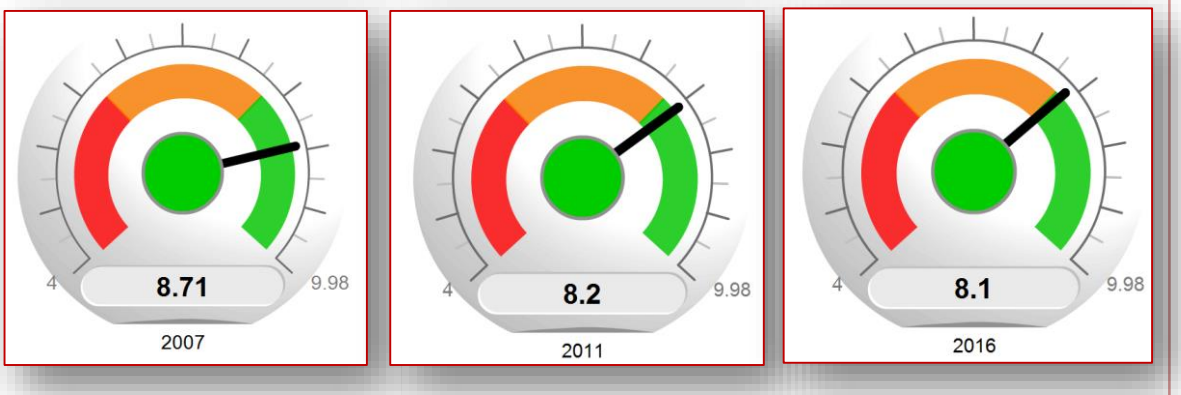

Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort) *(Source : IRES, World Value Survey)*

Un lien familial très fort qui domine les autres liens sociaux au Maroc.

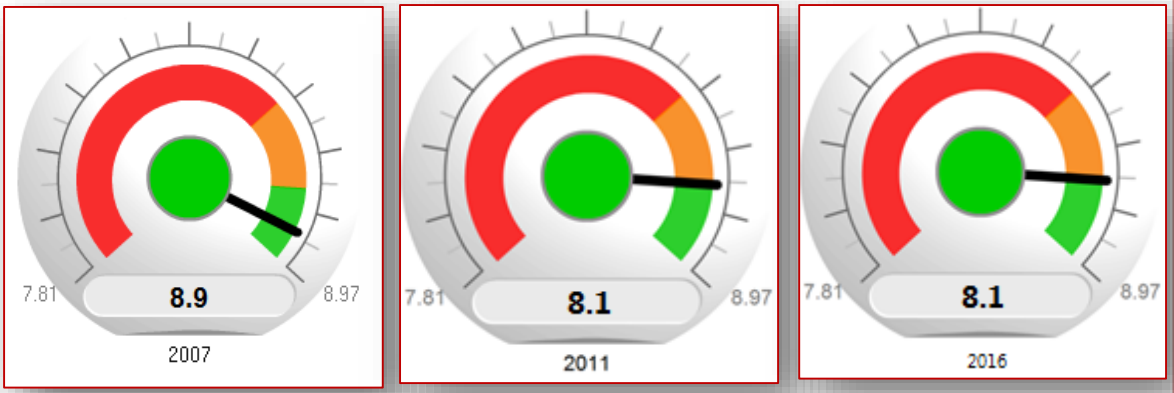

Vie en société

Solidarité traditionnelle

(0 : faible ; 4 : très forte)(Source : CEPII)

Des solidarités traditionnelles, assurées notamment par la famille, qui demeurent encore importantes au Maroc, *quoiqu'en légère baisse entre 2001 et 2012.*

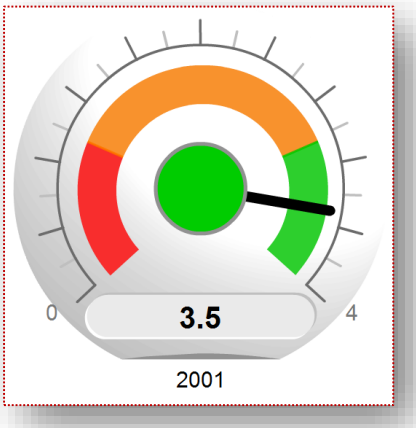

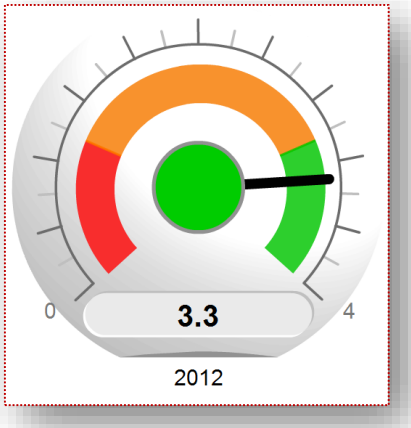

Solidarité institutionnelle

(0 : Pas de prise en charge par les institutions publiques ou privées de la maladie, du chômage, de la retraite ; 1=faible part de la population couverte ; 4=très forte part de la population couverte)
(Source : CEPII)

Un système de solidarité institutionnelle en amélioration graduelle*, mais qui pâtit de l'absence d'une approche globale et intégrée, en matière de gouvernance du système des filets sociaux.*

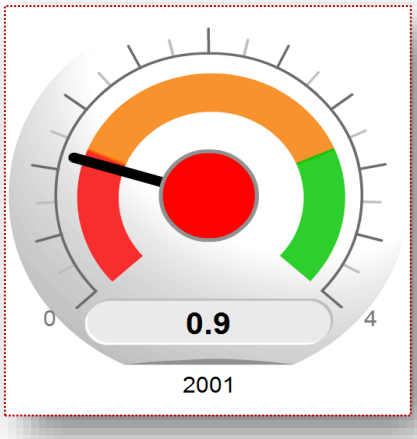

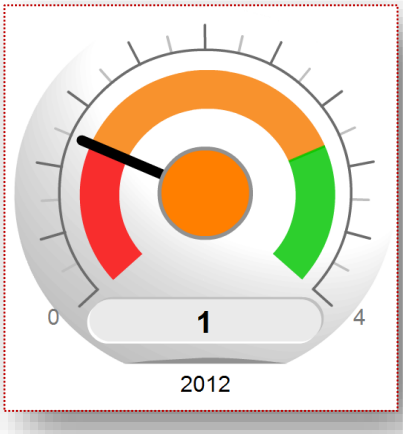

Vie en société

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort)(Source : IRES, World Value Survey)

Une place très importante de la religion dans la vie des Marocains.

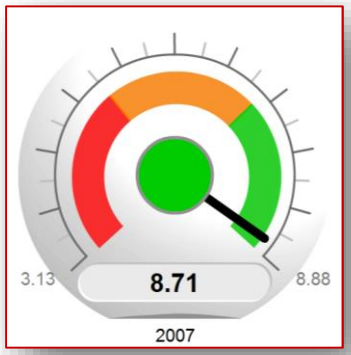

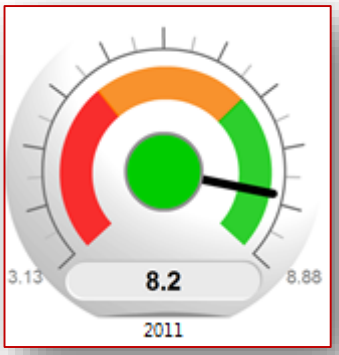

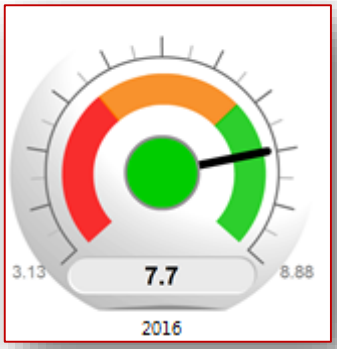

Vie en société

Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : IRES, World Value Survey)

Un lien politique faible, conforté par les résultats des deux éditions de l'enquête nationale sur le lien social réalisées par l'IRES. *Selon l'enquête de 2016, 58% des Marocains estiment le lien politique faible ; 40.1% considèrent le vote "inutile".*

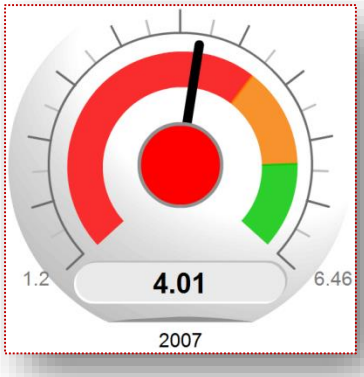

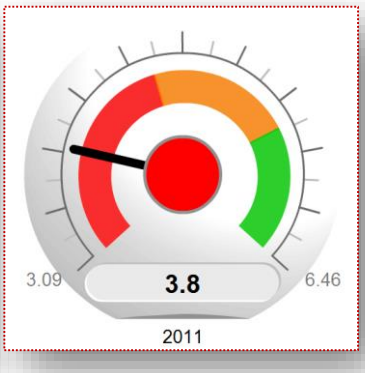

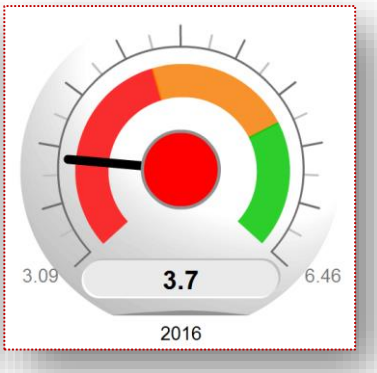

Cette perception est confortée par la baisse continue du taux de participation aux élections législatives.

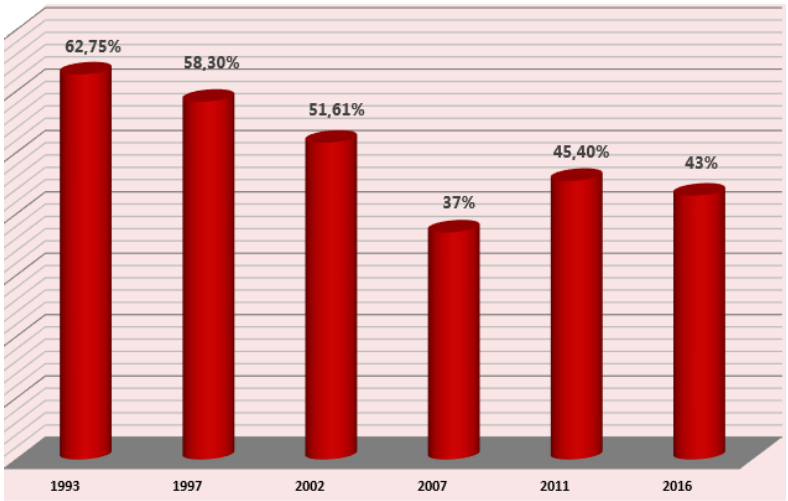

Source : Ministère de l'intérieur

Vie en société

Degré de satisfaction dans la vie

(0 : faible ; 10 : fort)(Source: World Value Survey)

Un degré important de satisfaction *dans la vie des Marocains, traduisant la force du lien familial, l'amélioration du niveau de vie et la modernisation et le renforcement de l'efficacité des services publics.*

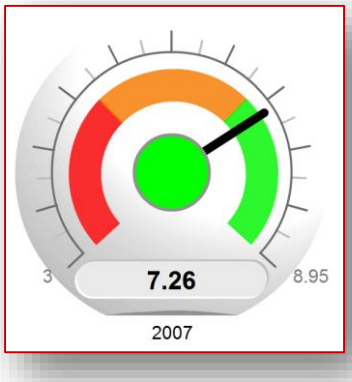

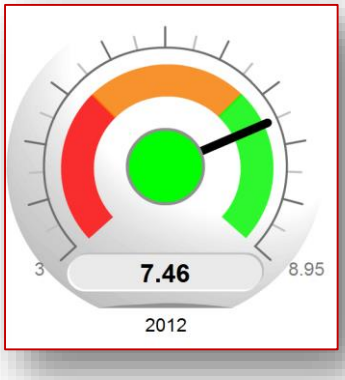

Engagement civique

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : World Value Survey)

Une forte amélioration *du positionnement international du Maroc selon cet indice, et ce, grâce aux politiques publiques mises en œuvre et au rôle important de la société civile.*

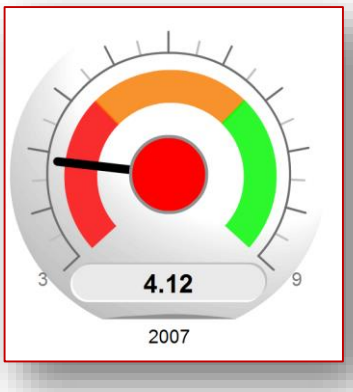

ANNEXE : Glossaire des indicateurs

Richesse globale et capital immatériel

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005

La Banque Mondiale définit la richesse globale d'un pays comme étant la Valeur Actuelle Nette (VAN) des flux de consommation future. Le calcul de cette richesse s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$W_t = \int_t^{\infty} C(s) \, . \, e^{-r(s-t)} ds$$

Avec :

w_t : Valeur actuelle nette globale de la richesse à un instant t.

$C(s)$: Consommation durable à l'instant s.

$s - t$: Temps qui sépare l'instant présent de l'origine temporelle.

r : Taux d'actualisation (1,5%) basé sur les travaux de Pearce et Ulph 1999.

Au lieu de calculer cette valeur globale à l'infini, les auteurs de la méthode de la Banque Mondiale ont pris pour convention de la limiter à 25 ans.

La richesse globale par habitant correspond au rapport entre la richesse globale d'un pays et la population totale.

Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005

Le capital immatériel d'un pays est composé d'un ensemble d'actifs, notamment, le capital humain, le capital social et le capital institutionnel. Le calcul de ce capital s'effectue à l'aide de la formule suivante :

Capital Immatériel d'un pays = Richesse globale du pays – (Capital Naturel + Capital Produit) – Avoirs Etrangers Nets

Le capital immatériel par habitant correspond au rapport entre le capital immatériel d'un pays et la population totale.

PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est converti au moyen du taux de Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) et mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

DVS N°1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL

Les ressources alimentaires

Taux de dépendance des importations de céréales *(en %)*

Le taux de dépendance des importations de céréales est le pourcentage des céréales provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de céréales et ne reçoit donc pas de céréales en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de céréales d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

Importations de céréales / (Production+Importations-Exportations)

Taux de dépendance des importations d'huiles végétales *(en %)*

Le taux de dépendance des importations d'huiles végétales est le pourcentage d'huiles provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes d'huiles et ne reçoit donc pas d'huile en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité d'huiles d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

Importations d'huiles / (Production+Importations-Exportations)

Taux de dépendance des importations de sucre *(en %)*

Le taux de dépendance des importations de sucre est le pourcentage de sucre provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de sucre et ne reçoit donc pas de sucre en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de sucre d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

Importations de sucre / (Production+Importations-Exportations)

Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique *(en %)*

Le taux de dépendance énergétique indique la part de l'énergie qu'une économie doit importer. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un taux égal à 0% traduit une indépendance énergétique d'un pays par rapport aux autres pays. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

Importations nettes d'énergie / consommation intérieure brute d'énergie

Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique *(%)*

Cet indicateur correspond au pourcentage des énergies renouvelables dans l'utilisation totale de l'énergie. Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle de temps humaine. Les énergies renouvelables comprennent les énergies hydraulique, éolienne et solaire, la biomasse, l'énergie de la géothermie et les énergies marines.

Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

Les coûts de la dégradation de l'environnement peuvent être considérés comme une perte de bien-être national (welfare loss). Cette perte peut prendre les formes suivantes :

- La perte d'un cadre de vie sain (par une mort prématurée, par de graves problèmes de santé, par l'absence d'environnement propre, …) ;
- Des pertes économiques (telles que la réduction de la productivité des terres agricoles, la perte de revenus touristiques, …) ;
- La perte de bénéfices environnementaux (telle que la perte des fonctions récréatives d'un lac, d'une plage ou d'une forêt).

Indice de la performance environnementale *(score de 0 à 100)*

L'indice de la performance environnementale (IPE) est un indice créé pour évaluer, comparer et améliorer l'efficacité des politiques environnementales. L'indice 2014 se base sur 20 indicateurs dont l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la pollution intérieure, la protection des régions sauvages, l'exploitation forestière, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les émissions de CO2. Ces indicateurs sont groupés en deux catégories, la première étant l'état général de l'environnement qui évalue les conséquences environnementales pour la santé de l'homme. La deuxième catégorie est la vitalité de l'écosystème qui mesure l'état de santé et l'exploitation des ressources naturelles.

Le score de l'indice varie de 0 à 100, où 100 signifie une meilleure performance environnementale.

Indice des bénéfices pour la biodiversité (GBI biodiversity) *(Score de 0 à 100)*

L'indice des bénéfices est une mesure du potentiel de chaque pays à générer des avantages environnementaux mondiaux dans un domaine particulier. Des indices distincts sont déterminés pour les domaines thématiques comme la biodiversité et le changement climatique.

L'indice des bénéfices pour la biodiversité du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) vise à mesurer les avantages globaux potentiels qui peuvent être réalisées par les activités liées à la biodiversité dans un pays. Il reflète la répartition inégale des espèces et des menaces qui pèsent sur eux à travers les écosystèmes du monde, à la fois dans un pays et entre les pays. L'indice varie de 0 (aucun potentiel de biodiversité) à 100 (potentiel de biodiversité maximal).

Espèces menacées *(en % du total)*

Cet indicateur correspond au pourcentage d'espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés) classées dans la catégorie des espèces en danger critique d'extinction ou vulnérables par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Indice « gouvernance des ressources naturelles »

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, évalue la gouvernance des ressources naturelles d'un pays en se basant sur les critèers suivants :

- La transparence des pouvoirs publics dans la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- L'orientation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles vers des investissements de long terme ;
- L'accès des entreprises, locales ou étrangères, aux droits d'exploitation des ressources naturelles conditionné par la réalisation d'objectifs servant l'intérêt général ;
- La part des recettes publiques provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

L'indicateur varie de 0 : très faible gouvernance à 4 : très bonne gouvernance.

L'air

Emissions de CO2 en tonnes métriques/habitant

Les émissions de dioxyde de carbone sont celles qui émanent lors de la combustion de combustibles fossiles et de la fabrication de ciment. Elles comprennent les émissions de dioxyde de carbone produites lors de la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux.

Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m3 par habitant par an

L'indicateur représente le volume annuel total des ressources en eau renouvelables réelles en m3 par habitant par an.

Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

Les retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture sont les retraits annuels d'eau pour l'irrigation et la production animale sans tenir compte des pertes d'évaporation des bassins d'accumulation. Les retraits comprennent, cependant, l'eau des usines de dessalement dans les pays où ils sont une source d'eau importante.

Les sols

Les terres arables en hectares par habitant

Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme étant des cultures temporaires (les terres à deux cultures ne sont comptées qu'une fois), les prés temporaires pour le fauchage ou pour le pâturage, les terres foncières ou les potagers et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées en raison d'une culture itinérante sont exclues du calcul.

Empreinte écologique en hectares par habitant

L'indicateur représente la superficie de terres biologiquement productrices et de zones maritimes dont a besoin, idéalement, un pays pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.

DVS N°2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES

Sécurité globale

Indice Global de Paix *(Score de 1 à 5)*

L'indice global de paix, publié par l'Institute for Economics and Peace, permet de classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme. Le score, variant de 1 (pays très paisible) à 5 (pays non paisible), correspond à la moyenne pondérée de deux sous indices mesurant l'absence de violence dans le pays : *paix à l'intérieur du pays* (60%), *paix à l'extérieur du pays* (40%). Le premier sous-indice est la moyenne pondérée des 14 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Niveau de criminalité perçue dans la société ;
2. Nombre d'agents de police et de sécurité intérieure pour 100 000 habitants ;
3. Nombre d'homicides pour 100 000 habitants ;
4. Nombre de population carcérale pour 100 000 habitants ;
5. Facilité d'accès aux armes légères ;
6. Intensité du conflit organisé (interne) ;
7. Probabilité de manifestations violentes ;
8. Niveau de crimes violents ;
9. Instabilité politique ;
10. Echelle de la terreur politique ;
11. Importations d'armes conventionnelles ;
12. Impact du terrorisme ;
13. Nombre de décès suite aux conflits organisés (intérieur) ;
14. Conflits internes : nombre et durée des conflits auxquels un pays a participé, incluant les conflits civils, interétatiques, unilatéraux et non étatiques.

Le deuxième sous-indice (paix à l'extérieur du pays) correspond à la moyenne pondérée des 9 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Dépenses militaires (% du PIB) ;
2. Personnel des forces armées pour 100 000 habitants ;
3. Contribution financière à l'ONU (Missions de maintien de la paix) ;
4. Capacités nucléaires et armes lourdes ;
5. Exportations d'armes conventionnelles ;
6. Nombre de réfugiés et de personnes déplacées (en % de la population) ;
7. Relations avec les pays voisins ;
8. Conflits externes : nombre, durée et rôle joué dans les conflits se déroulant à l'extérieur du pays ;
9. Nombre de décès suite aux conflits externes.

Indice "Fragile State » *(score du pays de 0 à 120)*

"Fragile State Index" est un indice élaboré par le think tank américain "Fund for Peace" et publié par le magazine "Foreign Policy". Il s'agit d'un classement annuel des pays dans le monde en fonction de leurs niveaux de stabilité et de pressions qu'ils subissent. Le premier classement a été établi en 2005.

L'indice ne prévoit pas nécessairement le moment où les Etats peuvent être victimes de violence ou d'effondrement. Il mesure, plutôt, la vulnérabilité à l'effondrement ou au conflit. Cet indice dresse un diagnostic des problèmes qui poussent un Etat vers la défaillance. Il permet aux décideurs d'anticiper et de surveiller l'évolution de ces problèmes afin d'éviter les périodes de crise en prenant les bonnes décisions et en développant des programmes intelligents.

L'indice est basé sur 12 indicateurs appartenant à trois catégories : sociale, économique et politique.

1. Les indicateurs sociaux couvrent :
    - Les pressions démographiques ;
    - L'importance des mouvements de réfugiés ou de déplacements internes ;
    - Les griefs communautaires ;
    - L'émigration chronique et soutenue.
2. Les indicateurs économiques incluent :
    - Le développement économique inégal ;
    - Le déclin économique sévère.
3. Les indicateurs politiques se rapportent à :
    - La criminalisation et / ou la dé-légitimation de l'Etat ;
    - La détérioration graduelle des services publics ;
    - La suspension ou l'application arbitraire de la loi et la violation, sur une large échelle, des droits de l'homme ;
    - L'appareil sécuritaire ;
    - L'émergence de factions au sein de l'élite ;
    - L'intervention d'autres Etats ou d'acteurs politiques externes.

Pour chaque indicateur, les notes sont placées sur une échelle de 0 à 10. Le score total est la somme des notes relatives à ces 12 indicateurs. Il varie sur une échelle de 0 à 120. Un score faible indique une stabilité et un score élevé indique une situation critique ; et plus un pays occupe un rang élevé, mieux c'est.

Indice Global de Terrorisme *(Score de 0 à 10)*

Cet indice, "mesure" multidimensionnelle du terrorisme, vise à mesurer l'impact direct et relatif des attaques terroristes des pays de la communauté internationale. L'indice varie de 0 (aucune incidence de terrorisme) à 10 (impact élevé du terrorisme). Le score correspond à une moyenne des cinq dernières années, pondérée de quatre facteurs : nombre total d'incidents terroristes dans une année ; nombre total de décès causés par le terrorisme ; nombre total de blessés

causés par le terrorisme ; le niveau approximatif des dommages matériels causés par le terrorisme.

Sécurité intérieure

Policiers par habitants

"Le personnel de police" désigne le personnel, recensé au 31 décembre de chaque année, appartenant aux organismes publics dont les fonctions principales sont la prévention, la détection et l'investigation de la criminalité et l'arrestation des auteurs présumés. Les données concernant le personnel de soutien (secrétaires…) doivent être exclues.

Population carcérale *(personnes détenues)*

La population carcérale comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans des établissements pénitentiaires ou des établissements correctionnels. Les personnes détenues devraient exclure les prisonniers non criminels détenus pour des fins administratives, y compris les personnes détenues en attente d'une enquête sur leur statut d'immigration et les ressortissants étrangers n'ayant pas le droit de rester au pays.

Homicides volontaires

L'homicide volontaire est défini comme la mort illégale intentionnellement infligée à une personne par une autre personne.

Agressions

Les agressions signifient les attaques physiques effectuées par une personne contre le corps d'une autre personne, causant des blessures corporelles graves. Les agressions sexuelles, les menaces et les agressions conduisant à la mort sont exclus de cet indicateur.

Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

Les données sur les dépenses militaires du SIPRI sont dérivées de la définition de l'OTAN qui englobe toutes les dépenses courantes et en capital des forces armées, notamment les forces du maintien de la paix, les ministères de la défense et les autres agences gouvernementales participant à des projets de défense, les forces paramilitaires si elles sont jugées comme étant formées et équipées pour assurer des opérations militaires et des activités dans l'espace militaire.

De telles dépenses comprennent les dépenses engagées pour le personnel civil et militaire, notamment les pensions de retraite du personnel militaire et les services sociaux pour le personnel, l'exploitation et la maintenance, l'approvisionnement, la recherche et le développement et l'aide militaire (qui est inclus dans les dépenses militaires du pays donateur). Sont exclues de ces dépenses, la défense civile et les dépenses attribuables à des activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes.

Toutefois, cette définition ne peut être appliquée à tous les pays étant donné qu'il faudrait que plus de détails soient disponibles au sujet de ce qui est inclus dans les budgets militaires et de ce qui est inclus dans les dépenses militaires hors budget.

Importations d'armes

Les transferts d'armes désignent la fourniture d'armes militaires qui ont lieu par le biais de la vente, de l'aide, de cadeaux et de licences de fabrication. Les données couvrent la plupart des armes conventionnelles telles que les avions, les véhicules blindés, l'artillerie, les systèmes de radar, les missiles et les navires à usage militaire. Sont exclus de ce calcul les autres équipements militaires tels que les petites armes et les armes légères, les camions, la petite artillerie, les munitions, l'équipement de soutien, les transferts de technologie et d'autres services.

Indice de "Puissance militaire" (Global Firepower Power Index)

Cet indice, publié par le think thank "Global Firepower", permet d'évaluer et de classer les pays en fonction de leurs puissances militaires.

L'indice se base sur 8 dimensions à savoir :

- La main d'œuvre (disponibilité, aptitude au service, main d'œuvre militaire active…) ;
- Les capacités terrestres (véhicules blindés, canons automoteurs, pièces d'artilleries tractées, lances fusées…) ;
- La puissance aérienne (avions militaires, hélicoptères, aéronefs…) ;
- La puissance navale (porte-avions, frégates, corvettes, destroyers, sous-marins…) ;
- Les ressources naturelles (production/consommation de pétrole et réserves pétrolières) ;
- Les capacités logistiques (force de la marine marchande, principaux ports et terminaux, couverture routière, couverture ferroviaire, …) ;
- Les moyens financiers (budget annuel de la défense, dette extérieure, réserves de changes et d'or…) ;
- Et la situation géographique (superficie du pays, littoral, frontières communes, couverture des voies navigables).

Sécurité publique intérieure

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : " Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique une très faible sécurité, et (4) reflète une forte sécurité, l'Etat assure-t-il la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire national ? ".

DVS N°3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC

Développement humain

Indice de développement humain (IDH) *(score de 0 à 1)*

Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

Cet indice représente la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

- La dimension de la santé, évaluée selon l'espérance de vie à la naissance (une composante de l'IDH) est calculée à l'aide d'une valeur minimale de 20 ans et d'une valeur maximale de 85 ans.
- La composante éducation de l'IDH est mesurée au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et de la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école. La durée moyenne de scolarisation est estimée par l'Institut de statistique de l'UNESCO en fonction des données relatives au niveau d'éducation provenant de recensements et de sondages disponibles dans sa base de données. Les estimations relatives à la durée attendue de scolarisation se basent sur l'inscription par âge à tous les niveaux d'éducation. Cet indicateur est produit par l'Institut de statistique de l'UNESCO. La durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans. Les indicateurs sont normalisés à l'aide d'une valeur minimale de zéro et de valeurs cibles maximales de 15 et 18 ans respectivement. Les deux indices sont combinés dans un indice d'éducation à l'aide d'une moyenne arithmétique.
- La dimension du niveau de vie est mesurée par le revenu national brut (RNB) par habitant. La fourchette de variation pour le revenu minimal est de 100 $(PPA) et pour le revenu maximal de 75 000 $(PPA). La valeur minimale du RNB par habitant, fixée à 100 $, est justifiée par la quantité considérable de productions de subsistance et non marchandes non mesurée dans des économies proches de la valeur minimale qui n'apparaît pas dans les données officielles. L'IDH utilise le logarithme du revenu pour refléter l'importance décroissante du revenu avec le RNB croissant.

Indice de prospérité et de bien-être

L'indice de prospérité et de bien-être est un classement annuel de 142 pays, élaboré par l'Institut Legatum. C'est une évaluation unique et robuste de la richesse mondiale et du bien-être, à travers plusieurs facteurs clés qui constituent les fondations de la prospérité : l'économie, l'entreprenariat et l'opportunité, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, les libertés personnelles, et le capital social. Les facteurs composant l'indice se composent à leur tour de sous variables quantitatives et qualitatives. La valeur attribuée à chaque facteur correspond à la moyenne pondérée des variables composant chaque facteur.

La valeur de l'indice de prospérité d'un pays correspond à la moyenne de ses performances sur la totalité des facteurs également pondérés.

Indice de progrès social (SPI)

Cet indice permet de mesurer les multiples dimensions du progrès social et de catalyser davantage le bien-être humain. Le SPI mesure le bien-être d'une société en observant les résultats sociaux et environnementaux directement plutôt que les facteurs économiques.

Le calcul de l'indice se base sur trois critères, à savoir : les besoins humains fondamentaux, les fondements du bien-être et les opportunités.

- Les besoins humains fondamentaux concernent la capacité du pays à satisfaire les besoins de base de ses citoyens notamment en matière de nutrition et de soins médicaux de base, d'accès aux installations sanitaires et aux ressources d'eau améliorées, d'accès au logement et à l'électricité, de sécurité et de sûreté personnelles.
- Les fondements du bien-être concernent la capacité du pays à donner accès à ses citoyens à un savoir de base, à l'information et d'assurer la durabilité des écosystèmes.
- Les opportunités concernent notamment les droits personnels, la liberté individuelle, la tolérance et l'inclusion ainsi que l'accès à une éducation avancée.

Indice de la croissance inclusive

L'indice de la croissance inclusive, élaboré par l'organisation internationale « World Economic Forum », permet de dresser un classement des pays dans le monde selon leur capacité à faire contribuer et bénéficier les citoyens de la croissance économique. Ainsi, illustre-t-il la stratégie de développement économique durable menée par chaque pays.

Cet indicateur distingue entre les pays avancés et ceux en voie de développement et il fournit, ainsi, deux classements différents.

Indice de capital humain

L'indice du capital humain, élaboré par l'organisation internationale "World Economic Forum", permet de dresser un classement des pays dans le monde selon leur capacité à développer et déployer au service de leur développement, leur capital humain.

Le capital humain n'est pas un concept unidimensionnel et peut avoir différentes significations pour différentes parties prenantes. Dans le monde de l'entreprise, le capital humain est la valeur économique de l'ensemble de compétences de l'employé. Pour un décideur, le capital humain est la capacité de la population à stimuler la croissance économique. Pour d'autres, il peut inclure des connaissances tacites acquises de manière informelle par l'expérience, des compétences non cognitives, telles que les compétences interpersonnelles et la santé physique, émotionnelle et mentale des individus. A ce titre, l'indice du capital humain vise à tenir compte de cette diversité conceptuelle et adopte une approche holistique, tout en gardant un objectif global sur la maximisation du potentiel humain d'une nation.

Cet indice est basé sur une batterie de 46 indicateurs répartis en deux dimensions pour cinq groupes d'âges (moins de 15 ans, 15-24 ans, 25-54, 55-64, 65 ans et plus) :

- L'apprentissage qui contient plusieurs sous-thèmes liés à l'éducation, à savoir, la scolarisation et la qualité de l'éducation, qui ont un impact sur la main-d'œuvre future; le niveau de scolarité de ceux qui sont déjà dans la population active; et l'apprentissage dans le lieu de travail -niveau des chances dans un pays d'acquérir de nouvelles compétences à la fois par le biais de la formation officielle dans le lieu de travail ainsi que par le biais de l'apprentissage par la pratique, la connaissance tacite et l'apprentissage de ses collègues.

- L'emploi qui regroupe plusieurs dimensions de l'activité dans le marché du travail, à savoir, la participation économique qui évalue la mesure dans laquelle les individus, de toute tranche d'âge, sont insérés au niveau du marché du travail d'un pays; les compétences qui évalue si les connaissances et l'éducation des individus sont bien adaptées au profil économique du pays ainsi que la qualité de l'emploi dans lequel les individus se trouvent; et la sous-dimension "vulnérabilité" qui mesure l'incidence des relations de travail abusives étouffant le potentiel à long terme des individus.

Indice de bien-être de la mère (Mother's Index)

Mothers' Index mesure le bien-être de la mère dans le monde. Cet indice est basé sur cinq indicateurs :

- La mortalité maternelle qui est considérée comme une forte mesure de la force du système de santé ;
- Le bien-être des enfants mesuré par le taux de mortalité infantile, un indicateur clé de la couverture des interventions de survie de l'enfant ainsi que des soins reçus par les mères, avant, pendant et après la grossesse ;
- Le niveau d'éducation des femmes mesuré par le nombre d'années potentielles de scolarisation. Cet indicateur est considéré comme un déterminant puissant de la qualité de vie ;
- La situation économique des femmes mesurée par le RNB par habitant, considéré comme meilleur indicateur pour mesurer l'accès d'une mère aux ressources économiques ;
- Le statut politique des femmes mesuré par le nombre de sièges au parlement. Un tel indicateur qui est jugé important pour l'étude des problématiques des mères et leurs enfants en tant que priorité nationale.

Indice mondial du bonheur (World Hapiness Index)

"World Hapiness", élaboré par l'Initiative Mondiale pour les Nations Unies "Sustainable Development Solutions Network" permet de classer les pays du monde selon le bien-être subjectif de leurs populations et ce, en se basant sur les notes moyennes conçues selon l'échelle de Cantril, sur laquelle les interviewés de chaque pays choisissent une note entre 0 (la pire vie possible) et 10 (la meilleure vie possible) pour répondre à la question suivante : "comment évaluez-vous la qualité de votre vie actuelle ?".
Il est à noter, que selon l'organisation, les six critères suivants : Espérance de vie en bonne santé ; PIB par habitant ; Perception de la corruption ; Liberté de faire des choix dans la vie ; Support social ; Générosité, expliquent près de trois quarts des variations des scores nationaux moyens obtenus sur l'échelle de Cantril.

Les quatre derniers critères, qui s'ajoutent au PIB et à l'espérance de vie, sont issus de l'enquête mondiale Gallup :

- Le score du critère "support social" est la note moyenne des réponses à la question : "Si vous êtes en difficulté, avez-vous des parents ou des amis qui peuvent vous aider ?".
- Le score du critère "liberté de faire des choix dans la vie" est la note moyenne des réponses à la question "Êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre liberté de choisir ce que vous faites avec votre vie ?".
- Le score du critère "Générosité" est le résidu de la régression de la note moyenne des réponses à la question "Avez-vous donné de l'argent à un organisme de bienfaisance dans le dernier mois ?" sur le PIB par habitant.
- Le score du critère "perception de la corruption" est la note moyenne des réponses aux deux questions : "la corruption est très répandue dans le gouvernement ou pas ?" et "la corruption est répandue au sein des entreprises ou pas ?".

Quality of Death Index

"Quality of Death Index" permet d'évaluer la qualité de la mort dans chaque pays en se basant sur la qualité des soins et services rendus aux personnes mourantes. L'indice est structuré autour de 5 facteurs :

(1) Soins palliatifs (poids de 20% dans l'indice) : couvre le cadre général du système de santé ;
(2) Ressources humaines (20%) : mesure la disponibilité et la formation des professionnels des soins médicaux et du personnel de soutien ;
(3) Accessibilité aux soins (20%) ;
(4) Qualité des soins (30%) : évalue la présence des directives de surveillance, la disponibilité des opioïdes et la mesure dans laquelle les professionnels de santé et les patients constituent des partenaires en matière de soins ;
(5) Engagement communautaire (10%) : mesure la disponibilité des bénévoles en matière de soins palliatifs.
Le score de l'indice correspond à la moyenne pondérée des 5 facteurs le composant. Il varie de 0 (mauvaise qualité de la mort) à 100 (bonne qualité de la mort).

Taux de suicide

Le taux de suicide est le nombre de morts causés par le suicide, pendant une année, pour 100 000 habitants.

Education

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation

Les dépenses publiques en éducation sont les dépenses publiques courantes et en immobilisations au titre de l'éducation. Elles comprennent les dépenses publiques relatives aux établissements d'enseignement (publics et privés) et à l'administration de l'éducation ainsi que les subventions à des entités privées (étudiants/ménages et autres entités privées).

Dépenses publiques en éducation par élève en % du PIB/habitant

Cet indicateur correspond aux dépenses publiques en éducation par élève, exprimées en pourcentage du PIB par habitant, pour un exercice financier donné.

Qualité du système d'éducation

Tests internationaux "PIRLS et TIMSS"

Les tests internationaux PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) et TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study), établis par l'association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, sont des programmes qui évaluent, respectivement, les compétences en lecture et les compétences en mathématiques et en sciences des élèves scolarisés au niveau de l'enseignement fondamental.

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire **(***en %)*

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement primaire, âgée de 6 à 11ans rapportée à la population scolarisable âgée de 6 à 11ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial *(en %)*

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire collégial, âgée de 12 à 14ans rapportée à la population scolarisable âgée de 12 à 14ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant *(en %)*

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, âgée de 15 à 17ans rapportée à la population scolarisable âgée de 15 à 17ans.

Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (en %)

Cet indicateur correspond aux effectifs inscrits, pour une année scolaire donnée, dans l'enseignement secondaire professionnel, exprimés en pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire global (général et professionnel).

Abandon scolaire

Les deux indicateurs suivants permettent d'évaluer le phénomène de l'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme de fin d'études dans une cohorte d'âge et son impact sur l'efficience interne des systèmes d'éducation. De plus, ce sont des indicateurs clés pour analyser et prévoir le parcours scolaire des élèves durant le cycle d'enseignement.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire *(en %)*

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrite dans la première année de l'enseignement primaire, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire primaire.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial *(en %)*

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrite dans la première année de l'enseignement secondaire collégial, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire secondaire collégial.

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15ans et plus qui peuvent comprendre, lire et écrire de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15 à 24ans qui peuvent lire, écrire et comprendre de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance *(en années)*

Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions du moment demeurent constantes au cours de sa vie de procréation.

Mortalités maternelle et infantile

Taux de mortalité maternelle (Nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes)

Nombre de décès maternels, exprimé pour 100 000 naissances vivantes. Par décès maternel, il faut entendre le décès d'une femme au cours de la grossesse ou dans les 42 heures après la fin de la grossesse, quels que soient la durée et le lieu de la grossesse, suite à tout incident lié à la grossesse ou aggravé par les soins apportés, mais n'ayant aucun rapport avec des causes accidentelles ou fortuites.

Taux de mortalité infantile (Nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes)

La mortalité infantile est une statistique calculée en faisant le rapport entre le nombre d'enfants morts avant l'âge d'un an sur le nombre total d'enfants nés vivants. Cet indicateur est exprimé pour 1 000 naissances (‰).

Dépenses de santé

Dépenses totales de santé

Les dépenses totales de santé concernent la somme des dépenses de santé publiques et privées. Elles englobent la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais elles excluent la prestation d'eau et de services d'hygiène.

Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

Les dépenses en santé à la charge des ménages comprennent les dépenses engagées directement par les ménages, y compris les suppléments et les paiements en nature, auprès des professionnels de la santé et de fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'appareils thérapeutiques et d'autres biens et services, dont le but principal est de contribuer au rétablissement ou à l'amélioration de la santé de personnes ou de groupes de personnes. Elles font partie des dépenses de santé privées.

Encadrement médical

Densité médicale (nombre de médecins pour 10 000 habitants)

La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins à la population d'un pays donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 10 000 habitants.

Densité paramédicale (nombre d'infirmiers pour 10 000 habitants)

La densité paramédicale est le ratio qui rapporte les effectifs d'infirmiers à la population d'un pays donné.

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

Le nombre de psychiatres par habitant est le ratio qui rapporte les effectifs de psychiatres à la population d'un pays donné.

Densité litière (nombre de lits hospitaliers pour 10 000 habitants)

La densité litière est le ratio qui rapporte le nombre de lits hospitaliers à la population d'un pays donné.

Sécurité routière

Nombre de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants)

Cet indicateur représente une estimation du nombre de morts causées par les accidents de la route pour 100000 habitants.

Conditions de vie

Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

Le taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable est le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable salubre (branchements au réseau, bômes fontaines et points d'eau aménagés) à domicile ou dans un rayon d'au plus un kilomètre du domicile.

Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité

Le taux d'accès à l'électricité est la part de la population dont le logement est raccordé au réseau d'électricité.

Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées *(% de la population y ayant accès)*

L'accès aux installations d'assainissement améliorées est la part, dans la population totale, de la population ayant au moins un accès suffisant à des installations d'élimination des excréments pouvant prévenir efficacement le contact des humains, des animaux et des insectes avec les excréments. Les installations améliorées varient des fosses simples mais protégées aux toilettes à des chasses d'eau raccordées à un égout. Pour être efficaces, les installations doivent être bien construites et dûment entretenues.

Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

Cet indicateur correspond à la proportion de la population rurale desservie par le réseau revêtu et celle bien desservie par pistes.

Inégalité et pauvreté

Indice de GINI *(Coefficient de 0 à 1)*

Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien "Corrado Gini".

Le coefficient de Gini se calcule par rapport à la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque part de la population ordonnée par revenu croissant, la part que représente ses revenus.

C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont aucun revenu).

Taux de pauvreté relative *(en %)*

Le taux de pauvreté relative est le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté national.

Taux de pauvreté multidimensionnelle *(en %)*

La pauvreté multidimensionnelle exprime les privations qui touchent les ménages en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. L'indice se base sur 10 indicateurs de la pauvreté, d'où son caractère multidimensionnel :

1. la mortalité infantile (si un enfant est mort dans la famille) ;
2. la nutrition (si un membre de la famille est en malnutrition) ;
3. les années de scolarité (si aucun membre n'a fait cinq ans à l'école) ;
4. L'abandon de l'école (si un des enfants a quitté l'école avant 8 ans) ;
5. l'accès à l'électricité (si le foyer n'a pas d'électricité) ;
6. l'accès à l'eau potable (s'il n'y en a pas à moins de 30 minutes de marche) ;
7. les sanitaires (s'il n'y en a pas ou bien partagés avec d'autres) ;
8. Le sol de l'habitat ;
9. le combustible utilisé pour cuisiner ;
10. les biens mobiliers (s'il n'y a pas plus d'un bien parmi : radio, télévision, téléphone, vélo ou moto).

Il est à noter que les statistiques utilisées pour le calcul de cet indice ne sont pas toutes de la même année, allant de 2003 à 2007.

DVS N°4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX

Démocratie

Indice de démocratie *(note de 0 à 10)*

L'indice de démocratie est un indice, créé en 2006 par The Economist Intelligence Unit, qui prétend évaluer le niveau de démocratie de 167 pays. Cette étude a été publiée pour la première fois en 2006.

Le calcul de l'indice est basé sur 60 critères regroupés en cinq catégories : *le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique*. La notation se fait selon une échelle allant de 0 à 10 et, à partir de cette note, les pays sont classifiés selon quatre régimes : démocratique, démocratique imparfait, hybride ou autoritaire.

Libertés publiques

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force des libertés publiques qui incluent la liberté d'association, la liberté de réunion, de manifestation, l'égalité de traitement des citoyens dans leurs rapports avec les administrations (quels que soient leur religion, ethnie, sexe, nationalité...) ainsi que le respect des droits et libertés des minorités (ethniques, religieuses, linguistiques, immigrés...). L'indicateur varie de 0 : très peu de libertés à 4 : fortes libertés.

Liberté de l'information

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force de la liberté de l'information en prenant en considération la liberté de la presse (liberté d'accès à l'information, protection des journalistes...), le pluralisme des médias, la liberté d'accès, de navigation et de publication sur Internet, la liberté d'accès au satellite ainsi que la liberté d'accès aux journaux étrangers (absence de saisies, de censure…). L'indicateur varie de 0 : Pas de liberté de l'information à 4 : forte liberté de l'information.

Le secteur public et la gouvernance

Les 4 premiers indices suivants, relatifs à la gouvernance, sont des indicateurs établis par la Banque Mondiale. Ils sont issus des enquêtes d'opinions réalisées auprès d'un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts dans les pays industrialisés et en développement. Ils sont basés sur 32 sources de données individuelles produites par une variété d'instituts de sondage, des think-thanks, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé.

Ces indicateurs sont mesurés en unités allant de -2.5 à 2.5. Les valeurs les plus élevées correspondent à des résultats représentant une meilleure gouvernance.

Indice de l'Etat de droit **(***score de -2.5 à 2.5)*

Fondamentalement, un Etat de droit signifie que les pouvoirs publics doivent exercer leurs fonctions selon les balises définies par un ensemble de normes juridiques. Ainsi est fondée la légalité administrative ou "rule of law" ou "primauté du droit", des termes essentiellement équivalents. L'Etat de droit peut aussi être résumé par la formule : "Nul n'est au-dessus de la loi".

Plus généralement, cet ordre regroupe un ensemble de règles juridiques qui prémunissent les citoyens contre les formes arbitraires du pouvoir (exécutif). Pour qu'un Etat de droit existe, il faut que les obligations qui émanent de l'Etat soient officielles, impersonnelles, impératives et leur entrave sujette aux sanctions. En d'autres termes, les lois doivent 1) être connues (publiques), 2) personne ne peut y échapper, 3) elles doivent s'appliquer réellement et 4) la transgression de la loi doit entraîner des sanctions.

L'indice "Etat de droit" mesure la confiance dans les règles de la société manifestée par les agents, et leur respect de ces règles, notamment la qualité des mesures d'application des contrats et des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité d'activités criminelles et de violence.

Indice de l'Efficacité du gouvernement *(score de -2.5 à 2.5)*

Cet indicateur mesure la qualité des services publics, les capacités de la fonction publique et son indépendance à l'égard des pressions politiques, et la qualité de la formulation des politiques publiques.

Indice de la qualité de la réglementation *(score de -2.5 à 2.5)*

Cet indicateur mesure la capacité du gouvernement à assurer des politiques et des réglementations bien pensées permettant au secteur privé de se développer et encourageant son développement.

Indice "Expression et responsabilisation" *(score de -2.5 à 2.5)*

Cet indicateur mesure la possibilité pour les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs gouvernants. Il permet de mesurer, également, les libertés d'expression et d'association des citoyens ainsi que la liberté de la presse.

Indice de perception de la corruption *(score de 0 à 100)*

L'Indice de Perception de la Corruption (IPC), publié par Transparency International, permet de classer les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et au sein de la classe politique.

L'IPC est un indice composite, agrégeant des données d'enquêtes et d'agences de notation. Le score de 100 indique l'absence de corruption et celui de 0 indique une corruption systématique.

Couverture du territoire par les services publics

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, évalue dans quelle mesure le territoire est couvert par les services publics suivants : l'école publique (primaire et secondaire), les services de santé de base, le réseau d'eau potable et d'assainissement, le réseau électrique, les infrastructures de transport et les services d'entretien et d'enlèvement des déchets solides. L'indicateur varie de 0 : faible couverture à 4 : territoire entièrement couvert.

Bertelsmann Stiftung's Index

Bertelsmann Stiftung's Index (BTI) est un indice, publié tous les deux ans par "Bertelsmann Stitfung", qui permet d'analyser et d'évaluer la qualité de la gouvernance au cours des processus de transition, la qualité de la démocratie, de l'économie du marché et de la gestion politique dans 129 pays en développement et en transition. Il permet de mesurer le succès inhérent au chemin vers une démocratie fondée sur l'Etat de droit et une économie de marché suivant les principes de la justice sociale. Cet indice constitue une base permettant d'évaluer, d'une part, les transformations et les défis persistants, et d'autre part, la capacité des décideurs politiques à mettre en place des réformes ciblées pour relever ces défis.

Guidés par un référentiel normalisé, les experts des pays évaluent la mesure dans laquelle 17 critères ont été respectés par chacun des 129 pays passés au crible.

Le BTI agrège les résultats relatifs à deux principaux indices : "Status Index" et "Management Index".

"Status Index", avec ses deux dimensions analytiques : -l'état de la transformation politique et l'état de la transformation économique - identifie où chacun des 129 pays évalués se tient sur

le bon chemin vers la démocratie sous la règle de droit et d'économie de marché suivant les principes de justice sociale.

- L'état de la transformation politique est évalué sur la base de 5 critères, qui eux-mêmes découlent des évaluations faites en réponse à 18 questions. Le concept du BTI de la démocratie va bien au-delà d'autres définitions de la démocratie qui sont limitées principalement aux droits civils fondamentaux et à la conduite d'élections libres.
  Les critères composant l'indice "état de la transformation politique" se présentent comme suit :
  - "Stateness", qui est considérée comme une condition préalable à la transformation politique, est inclus dans la définition du BTI de la démocratie et examiné par des questions portant spécifiquement sur le monopole de l'Etat dans l'utilisation de la force et sur les structures administratives de base ;
  - Participation politique ;
  - Etat de droit ;
  - Stabilité des institutions démocratiques ;
  - Intégration politique et sociale.
- L'état de la transformation économique est évalué sur la base de 7 critères, qui sont basés, à leur tour, sur un total de 14 indicateurs. Le concept du BTI d'une économie de marché ne comprend pas seulement des aspects tels que la performance économique, les politiques de régulation de la concurrence et droits de propriété ; il comprend également des éléments de justice sociale, tels que la sécurité sociale, l'égalité des chances et la durabilité. En termes du BTI, le développement global vise non seulement la croissance économique, mais nécessite également la réduction de la pauvreté et la promotion de la liberté d'action et de choix pour les citoyens.

"Management Index", quant à lui, évalue la perspicacité avec laquelle les décideurs orientent les processus politiques tout en se focalisant sur la qualité de la gouvernance.

Cet indice est composé de 5 critères, qui sont basés sur un total de 20 indicateurs. Il se concentre sur l'efficacité des décideurs dans la facilitation des processus de développement de gestion et de transformation. En examinant et en évaluant les politiques de réforme des décideurs, le BTI met en exergue les facteurs déterminant le succès et l'échec sur le chemin de la démocratie et d'une économie de marché. La gestion de la transformation réussie implique que les gouvernements soient capables de poursuivre leurs objectifs et d'utiliser leurs ressources de manière judicieuse et efficace. Cela implique aussi que les décideurs établissent le plus large consensus possible pour leurs objectifs de transformation et travaillent de manière fiable avec des partenaires externes et les Etats voisins.

Les 5 critères composant l'indice sont comme suit :

- Niveau de difficulté ;
- Capacité de pilotage ;
- Efficacité des ressources ;
- Etablissement de consensus ;
- Coopération internationale.

Indice de liberté de la presse

L'indice de liberté de la presse, élaboré par l'organisation internationale "Freedom House", permet d'évaluer l'indépendance des médias dans le monde. Cet indice mesure le degré de liberté de l'impression et de la diffusion des informations ainsi que le degré de liberté de la presse électronique. Il se base sur l'environnement juridique des médias, les pressions politiques qui influencent les rapports de presse et les facteurs économiques qui affectent l'accès à l'information. Le classement de l'indice est basé sur les enquêtes annuelles en matière d'indépendance de la presse auxquelles répondent les experts des pays participants.
Les pays du monde son classifiés en trois catégories selon leur degré de liberté de la presse : "libre", "partiellement libre" ou "non libre".

Indice de la stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme

Cet indicateur permet d'évaluer le degré de la stabilité politique ainsi que l'impact du terrorisme et de la violence au sein d'un pays. Il varie entre -2.5 (performance faible) et 2.5 (forte performance).

Fonctionnement des institutions politiques

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer le fonctionnement des institutions politiques. Il varie de 0 (Très nombreuses irrégularités) à 4 (Parfaitement régulier).

Transparence de la politique économique

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : " Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique une très faible transparence, et (4) reflète une forte transparence, la politique économique (budgétaire, fiscale...) fait-elle l'objet d'une communication et de débats publics ?".

Capacités de réformes sectorielles

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, mesure la capacité des autorités à décider et mettre en œuvre, réellement, des réformes économiques sociales (marché du travail, droits sociaux, santé, éducation…), des réformes sociétales (famille, religion…) ainsi que des réformes pour la protection de l'environnement.

Stratégies sectorielles à long terme

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, reflète le degré de la force de la vision stratégique à long terme des autorités publiques en termes de développement du capital humain (formation, santé...), de l'aménagement du territoire, de la préservation de l'environnement et d'insertion internationale ou régionale. L'indicateur varie de 0 : Très faible vision stratégique à 4 : Forte vision stratégique.

Soutien aux secteurs dynamiques émergents

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, mesure le soutien aux secteurs dynamiques émergents ainsi que le dynamisme des zones économiques bénéficiant de dispositifs dérogatoires (fiscaux, réglementaires...).

DVS N°5 : Armer le pays contre les effets du changement climatique et les catastrophes naturelles

Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

L'indice constitue un instrument qui est censé améliorer la transparence dans la politique climatique internationale. Son objectif est d'exercer la pression politique et sociale sur les pays qui n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à prendre des mesures ambitieuses pour la protection du climat, ainsi que de mettre en évidence les pays ayant les meilleures pratiques des politiques climatiques.

Sur la base des critères normalisés, l'indice évalue et compare la performance de la protection du climat de 58 pays qui sont, ensemble, responsables de plus de 90% des émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie. 80% de l'évaluation est basée sur des indicateurs objectifs de la tendance des émissions et du niveau des émissions, et 20% des résultats de l'indice se basent sur des évaluations nationales et internationales, faites par plus de 200 experts, de la politique climatique de chaque pays.

Moyenne des précipitations *(en mm par an)*

La hauteur moyenne des précipitations est la moyenne à long terme de la hauteur (dans l'espace et dans le temps) des précipitations annuelles du pays. Les précipitations sont définies comme tout type d'eau qui tombe des nuages que ce soit sous forme liquide ou solide.

Expositions aux risques liés au changement climatique

Stress hydrique

Indicateur qui mesure le total annuel des prélèvements de l'eau (municipaux, industriels et agricoles), exprimé en pourcentage du total annuel d'eau disponible. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<10%) ;
- [1-2[: risque bas à moyen (10-20%) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (20-40%) ;
- [3-4[: risque élevé (40-80%) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>80%).

Variabilité interannuelle de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les années. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<0.25) ;

- [1-2[: risque bas à moyen (0.25-0.5) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (0.5-0.75) ;
- [3-4[: risque élevé (0.75-1.0) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.0).

Variabilité saisonnière de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les mois de l'année. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<0.33) ;
- [1-2[: risque bas à moyen (0.33-0.66) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (0.66-1.0) ;
- [3-4[: risque élevé (1.0-1.33) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.33).

Gravité de sécheresse

Indicateur qui mesure la durée moyenne, exprimée en nombre de mois, des sécheresses enregistrées au cours de la période 1901-2008. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<20) ;
- [1-2[: risque bas à moyen (20-30) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (30-40) ;
- [3-4[: risque élevé (40-50) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>50).

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques (IRC)

L'indice, publié par GermanWatch, permet de classer les pays du monde selon l'impact quantitatif lié aux évènements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, mouvements de masse, …), à savoir, les décès et les pertes économiques ayant eu lieu dans le pays. Il est à noter que plus le rang d'un pays est élevé, il est considéré comme étant moins exposé aux risques climatiques.

Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles *(note de 1 à 5)*

La note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles est une moyenne des notes obtenues par auto-évaluation, variant de 1 à 5, fournies par les pays au titre de la Priorité 1 du Cadre d'action de Hyogo.

Le Cadre de Hyogo est un schéma directeur mondial portant sur les efforts de réduction des risques de catastrophes, adopté par 168 pays en 2005. Les évaluations de la "Priorité 1" incluent les indicateurs qui témoignent du degré de priorité accordé par les pays à la réduction des risques de catastrophes et au renforcement des institutions concernées.

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est inférieure à 5 mètres en % de la population totale)

Cet indicateur représente la part de la population habitant à une altitude inférieure à 5 mètres dans la population totale.

DVS N°6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global de compétitivité *(score de 1 à 7)*

L'indice global de la compétitivité évalue la compétitivité des secteurs institutionnels (droits de propriété), économiques (stabilité macroéconomique, marché du travail), et sociaux (santé et éducation).

L'indice est établi sur la base d'une combinaison de 113 critères dans différents domaines (infrastructures, environnement macroéconomique, santé, éducation,…), dont 34 critères sont issus des bases de données statistiques des organismes internationaux et 79 critères sont issus de réponses aux enquêtes de perception auprès des cadres et dirigeants d'entreprises des différents pays.

Indice "Doing Business"

L'indice "Doing Business" mesure l'application effective de la réglementation des affaires dans les économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Il permet d'analyser les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesurer la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

Cet indice couvre 10 domaines : (1) Création d'entreprise, (2) Obtention des permis de construire, (3) Raccordement à l'électricité, (4) Transfert de propriété, (5) Obtention de prêts, (6) Protection des investisseurs minoritaires, (7) Paiement des taxes et impôts, (8) Commerce transfrontalier, (9) Exécution des contrats et (10) Règlement de l'insolvabilité.

Indice "Best Countries for Business"

"Best Countries for Business" est un indice, élaboré par "Forbes", pour l'évaluation de la performance des pays dans le domaine des affaires et ce, à travers plusieurs facteurs clés qui en constituent les fondements : les droits de propriété, l'innovation, les taxes, la technologie, la corruption, la liberté (personnelle, commerciale et monétaire), la bureaucratie, la protection des investisseurs et la performance du marché boursier. Les données relatives à ces facteurs sont issues de différentes sources internationales :

- Les taxes, la protection des investisseurs et la bureaucratie sont issues de la base de données "Doing Businness" de la Banque Mondiale.
- La liberté commerciale et monétaire est issue de la base de données de Heritage Foundation sur la liberté économique.
- La liberté personnelle est issue de la base de données de Freedom House.
- La technologie et l'innovation sont issues de la base de données "Global Competitiveness Index » du Forum économique mondial.

- La corruption est issue des données relatives à l'indice de perception de la corruption de Transparency International.
- Les droits de propriété sont issus des données "International Property Rights Index".
- La performance du marché boursier est issue des données de Bloomberg.

Le classement de « Best Countries for Business" est obtenu en mesurant pour chaque pays, la moyenne de l'ensemble de ces variables équi-pondérées.

Brand Finance Nation Brands

"Brand Finance Nation Brands" est élaboré par "Brand Finance", un cabinet spécialisé dans l'évaluation des marques des pays et des entreprises. Cet indice permet de classer les pays selon la force de leurs marques. Le classement est obtenu sur la base de deux principales composantes, à savoir, la force de la marque du pays "Brand Strength Index" et les revenus prévisionnels des marques du pays.

Le score de l'indice "Brand Strength Index", qui varie entre 0 et 100 correspondant à des notes variant de D à AAA+, est calculé en combinant une centaine de données relatives aux 3 piliers constituant les fondements de l'attractivité de l'image d'un pays, à savoir : l'investissement, le capital social et institutionnel et les biens et services.

- L'investissement est composé des dimensions suivantes : régulation, taxation, infrastructure, protection des investisseurs, utilisation de la technologie, recherche & développement, doing business, développement du marché, éducation, rétention et utilisation des talents.
- Le capital social et institutionnel regroupe les attributs suivants : corruption, système judiciaire, sécurité, image, qualité de vie, éthique d'entreprises.
- Les biens & services regroupent les dimensions suivantes : règles commerciales, politique publique au titre de la gouvernance, taille du marché, compétitivité et développement du marché, attractivité du tourisme, infrastructure touristique, ouverture du secteur touristique.

Un taux de redevance est calculé, ensuite, pour chaque pays sur la base du score obtenu par le pays au titre de l'indice "Brand Strength Index". Plus le score d'un pays est élevé plus son taux de redevance est élevé.

Les revenus prévisionnels correspondent aux prévisions quinquennales du chiffre d'affaire de toutes les marques dans chaque pays se substituant à ses valeurs prévisionnelles de PIB. Une rente additionnelle est calculée, au cours de la dernière année, sur la contribution de la marque pour tenir compte de sa valeur à perpétuité.

Le score final de chaque pays au titre de l'indice "Brand Finance Nation Brands" correspond ainsi à la valeur actuelle nette, calculée en utilisant le taux d'actualisation propre à chaque pays, du produit du score de l'indice "Brand Strength Index", du taux de redevance et des revenus prévisionnels des marques du pays.

Bloom consulting country brand Ranking

L'indice "Bloom Consulting Country Brand Ranking" est élaboré par "Bloom Consulting", un cabinet de conseil en stratégie de marque des pays et des entreprises. L'indice est obtenu à travers l'application d'un algorithme spécifique développé par le cabinet et qui combine quatre principales variables liées au secteur touristique :

- La **performance économique du secteur touristique**, mesurée à travers le montant moyen des recettes touristiques et le taux moyen de croissance de ces recettes, enregistrés par chaque pays sur la période 2008-2012.
- La **demande digitale**, mesurée en utilisant un outil permettant le calcul du volume total de recherche en ligne effectuée par les touristes pour les activités et les attractions touristiques de chaque pays.
- L'évaluation de la **stratégie de marque** mise en place par l'autorité touristique compétente pour mettre en exergue les offres touristiques du pays.
- L'évaluation des **contenus numériques** de chaque pays ainsi que ses **performances communicatives** sur les réseaux sociaux. Cette variable permet de mesurer la présence numérique de la marque de chaque pays et est mesurée, entre autres, à travers le nombre total de visites et le temps moyen passé par chaque visiteur sur le site officiel du pays.

Indice global des libertés économiques *(note de 0 à 100)*

La liberté économique est le droit fondamental de chaque être humain à contrôler son propre travail et à acquérir une propriété. Dans une société économiquement libre, les individus sont libres de travailler, de produire, de consommer et d'investir à leur guise, avec cette liberté à la fois protégée par l'Etat et sans contrainte. Dans les sociétés économiquement libres, les gouvernements permettent aux capitaux et aux marchandises de circuler librement et s'abstiennent à contraindre la liberté au-delà de la mesure nécessaire pour protéger et maintenir la liberté elle-même.

Dix composantes de la liberté économique sont mesurées, en attribuant une note à chacune sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente le maximum de liberté. Les 10 libertés économiques sont regroupées en quatre grandes catégories :

- Etat de droit (droits de propriété, liberté de la corruption) ;
- Gouvernement limité (liberté fiscale, dépenses du gouvernement) ;
- Efficacité des réglementations (liberté des affaires, liberté du travail, liberté monétaire) ;
- Ouverture des marchés (liberté commerciale, liberté d'investissement, liberté financière).

Le score de l'indice global des libertés économiques d'un pays correspond à la moyenne de notes obtenues par le pays dans les 10 libertés économiques citées précédemment.

Part du marché mondial *(%)*

La part du marché mondial d'un pays représente le pourcentage des exportations d'un pays par rapport aux exportations mondiales. Elle traduit la position qu'un pays occupe sur le marché du commerce international.

Indice de la performance logistique *(note de 1 à 5)*

L'indice représente les perceptions, relatives à la logistique d'un pays, basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transport, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et le respect des délais d'acheminement.

La valeur de l'indice est calculée à partir des enquêtes sur l'indice de la performance de la logistique, réalisées par la Banque Mondiale en partenariat avec des institutions universitaires et internationales ainsi que des sociétés privées et des personnes actives sur le marché de la logistique internationale. L'indice varie de 1 à 5 dont la note la plus élevée représente la meilleure performance.

Indice de facilité du commerce international (Enabling Trade Index) *(score de 1 à 7)*

Indice évaluant la qualité des politiques, des infrastructures et des services facilitant la libre circulation des marchandises à travers les frontières et leurs destinations. Il compare les performances des pays du monde dans quatre principaux domaines, à savoir, l'accès au marché, l'administration aux frontières, les infrastructures de communication et de transport et le climat des affaires.

Indice de compétitivité Voyage & Tourisme (TTCI)

L'indice de compétitivité du voyage et du tourisme, publié pour la première fois en 2007 lors du Forum Economique Mondial, entend examiner différentes questions d'ordre réglementaire et commercial identifiées comme des leviers censés améliorer la compétitivité du voyage et du tourisme dans le monde.

L'indice a pour but de mesurer les facteurs et les politiques qui rendent le développement du secteur touristique attrayant dans différents pays en se basant sur 14 piliers de la compétitivité, à savoir :

1. Climat des affaires ;
2. Sûreté et sécurité ;
3. Santé et hygiène ;
4. Ressources humaines et marché du travail ;
5. Niveau de préparation des Technologies de l'Information et de la Communication ;
6. Niveau de prise en compte du secteur touristique ;
7. Ouverture internationale ;
8. Compétitivité des prix au niveau du secteur touristique ;
9. Durabilité environnementale ;
10. Infrastructures de transport aérien ;

11. Infrastructures de transport terrestre et portuaire ;
12. Infrastructures touristiques ;
13. Ressources naturelles ;
14. Ressources culturelles.

Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers"

L'indicateur "qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers", figurait, en 2013, en tant qu'un sous composant de l'Indice Global de Compétitivité Voyage & Tourisme. Son but est d'évaluer l'attitude de la population d'un pays envers les touristes étrangers. Le score de cet indicateur représente la note moyenne des réponses des experts à la question : "Comment sont accueillis les touristes étrangers dans votre pays ? (1 = mauvais accueil ; 7 = très bon accueil)".

Change Readiness Index

"Change Readiness Index" est un indice, élaboré conjointement par le cabinet KPMG et l'organisation OxFord Economics Group, qui permet de mesurer la capacité d'un pays - son gouvernement, entreprises privées et publiques, société civile – à anticiper, préparer, gérer et répondre aux différents facteurs de changement et ce, en tirant profit de manière proactive des opportunités qui se présentent et en atténuant les impacts négatifs potentiels qui en découlent.

L'indice est structuré autour de trois piliers : (1) la capacité de l'entreprise, (2) la capacité du gouvernement et (3) la capacité de la société civile. Chaque pilier comprend un ensemble d'indicateurs illustrant la capacité du pays à gérer le changement.

- Les indicateurs relatifs au pilier 1 "capacité de l'entreprise" se présentent comme suit :
  - Le marché du travail ;
  - La diversification économique ;
  - L'ouverture économique ;
  - L'innovation et la Recherche & Développement ;
  - Le climat des affaires ;
  - Le secteur financier ;
  - L'infrastructure ;
  - Le secteur informel ;
  - L'infrastructure technologique.
- Les indicateurs relatifs au pilier 2 "capacité du gouvernement" sont les suivants :
  - La situation macroéconomique ;
  - La relation des affaires des administrations publiques ;
  - La régulation ;
  - L'environnement fiscal ;
  - L'Etat de droit ;
  - La planification stratégique gouvernementale et l'horizon scanning ;
  - L'environnement et le changement climatique ;

- La sécurité alimentaire et énergétique ;
- La sécurité ;
- Les droits fonciers.

♦ Les indicateurs relatifs au pilier 3 "capacité de la société civile » sont comme suit :

- Le capital humain ;
- L'entreprenariat ;
- Les filets de la sécurité ;
- L'utilisation de la technologie ;
- Le genre ;
- La croissance inclusive ;
- La démographie ;
- La santé ;
- L'accès à l'information.

Les données relatives à ces indicateurs sont issues d'une part, des données primaires issues de 22 questions d'une enquête réalisée auprès de 1 270 experts répartis dans le monde, et d'autre part, de données secondaires composées de plus de 120 variables (qui sont regroupées en 73 indicateurs). Les variables secondaires sont issues, notamment, des données du Forum Economique Mondial, de la Banque Mondiale, de Legatum Institute, du Fonds Monétaire International et des Nations Unies. La combinaison de données primaires et secondaires met en évidence une image complète de la préparation au changement dans les 127 pays participants.

Le score de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des trois piliers le composant. Il varie de 0 (capacité faible à gérer le changement) à 1 (forte capacité à gérer le changement).

Good Country Index

L'indicateur "Good Country Index", élaborée pour la première fois en 2014 par le chercheur "Simon ANHOLT", permet de classer 125 pays dans le monde selon leurs contributions au développement de la planète et de l'humanité, à travers leurs politiques et leurs comportements.

"Good Country Index" est un indice composite de 35 sous-indicateurs répartis en 7 dimensions, à savoir :

1. *Sciences, savoir et technologie :*
   - ♦ Nombre d'étudiants étrangers dans le pays (relativement au PIB[1]) ;
   - ♦ Exportations de revues scientifiques et de journaux (relativement au PIB[1]) ;
   - ♦ Nombre d'articles publiés dans des revues internationales (relativement au PIB[1]);
   - ♦ Nombre de lauréats du Prix Nobel (relativement au PIB[1]) ;

[1] "Le score de l'indicateur est divisé par le PIB afin que les pays pauvres ou moins avancés ne soient pas pénalisés dans le classement pour leur capacité limitée à "faire une différence" dans le monde". "Simon ANHOLT, fondateur de "Good Country Index""

- Nombre de demandes de dépôt de brevet (relativement au PIB[1]).

2. *Culture :*
   - Exportations de produits créatifs (par rapport au PIB) ;
   - Exportations de services créatifs (par rapport au PIB) ;
   - Cotisations en souffrance de l'UNESCO ;
   - Nombre de pays et territoires sans visa pour les citoyens du pays ;
   - Liberté de la presse.

3. *Paix international et sécurité :*
   - Nombre de troupes militaires déployés dans des missions de maintien de la paix (relativement au PIB[1]) ;
   - Cotisations en souffrance en matière de contribution financière aux missions de maintien de la paix de l'ONU ;
   - Nombre attribué de victimes suite aux violences internationales organisées (relativement au PIB[1]) ;
   - Exportations d'armes (relativement au PIB[1]) ;
   - Score de l'indicateur "Global Cyber Security index".

4. *Ordre mondial :*
   - Nombre de traités signés par procuration pour l'action diplomatique et la résolution pacifique des conflits ;
   - Nombre de réfugiés accueillis (relativement au PIB[1]) ;
   - Nombre de réfugiés à l'étranger ;
   - Proportion de la population qui donne à la charité par procuration pour l'attitude cosmopolite.

5. *Climat :*
   - Empreinte écologique ;
   - Exportations de déchets dangereux (relativement au PIB[1]) ;
   - Polluants organiques dans l'eau (relativement au PIB[1]) ;
   - Emissions de CO2 (relativement au PIB[1]) ;
   - Emissions des autres gaz à effet de serre (relativement au PIB[1]) ;

6. *Prospérité et égalité :*
   - Commerce transfrontalier ;
   - Nombre de bénévoles envoyés à l'étranger (relativement au PIB[1]) ;
   - Taille du marché commercial (relativement au PIB[1]) ;
   - Flux sortants des IDE en % du PIB ;
   - Aide au développement en % du PIB.

7. *Santé et bien-être :*
    - Aide alimentaire (relativement au PIB[1]) ;
    - Exportations de produits pharmaceutiques en % du PIB ;
    - Cotisations excédentaires volontaires à l'Organisation Mondiale de la Santé par rapport au PIB ;
    - Contributions en matière d'aides humanitaires (relativement au PIB[1]) ;
    - Saisie de drogues (relativement au PIB[1]).

Le classement final est obtenu en calculant le rang moyen obtenu par chaque pays au niveau des sept dimensions composant "Good Country Index". Il est à noter que le rang de chaque dimension correspond, à son tour, au rang moyen des cinq sous-indicateurs composant cette dimension. Le rang des sous-indicateurs étant un rang fractionnaire (0 = rang le plus élevé ; 1 = rang le plus bas) calculé par rapport à l'ensemble des pays pour lesquels les données sont disponibles.

Part des recettes touristiques dans le PIB

Les recettes touristiques concernent les dépenses de voyage effectuées par les touristes internationaux entrants. L'indicateur "Part des recettes touristiques dans le PIB" représente le poids des recettes générées par le tourisme dans le produit intérieur brut d'un pays.

Les investissements directs étrangers en % du PIB

Les investissements directs étrangers (IDE) sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir, dans une entreprise opérant au sein d'une économie autre que celle de l'investisseur, une participation durable (10% ou plus des actions avec droit de vote). C'est la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisés dans la balance des paiements. L'indicateur "Part des IDE dans le PIB" représente le poids des investissements directs étrangers dans le PIB d'un pays.

Baseline profitability Index

Cet indice, publié par le Magazine Foreign Policy et établi par le professeur Daniel Altman de la "Business School" de l'Université de New York, permet de classer les pays selon leur attractivité des investissements étrangers.

Il s'agit d'un indice composé de 8 facteurs permettant la prédiction du retour sur investissement avant impôts, auquel peuvent s'attendre les investisseurs dans les pays du monde entier, à savoir : la croissance économique, la stabilité financière, la sécurité physique, la corruption, l'expropriation par le gouvernement, l'exploitation par les partenaires locaux, le contrôle des capitaux et du taux de change. En outre, trois autres facteurs "qui auront une incidence sur la réussite ultime d'un investissement étranger", d'après Daniel Altman, sont pris en compte. Il s'agit de : la croissance de la valeur d'un actif, la conservation de cette valeur alors que l'actif est détenu et la facilité de rapatrier le produit de vente de l'actif.

La régulation de la concurrence

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer l'efficacité de la régulation de la concurrence dans le secteur marchand (hors secteur financier). L'indicateur varie de 0 : Très peu efficace à 4 : Efficace.

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique *(%)*

La croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée. En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut. Il est mesuré "en volume" ou "à prix constants" pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance économique est le taux de variation du PIB.

Taux de chômage national *(%)*

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Taux d'inflation (%)

Le taux d'inflation désigne la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation sur une période de temps donnée par rapport à celui calculé pour une période précédente. Il est généralement calculé en glissement annuel.

Solde budgétaire en % du PIB

Le solde budgétaire est la différence entre le niveau des ressources et le niveau des charges constaté dans le budget d'un pays.
Lorsque ce solde est positif, il s'agit d'un excédent. Dans le cas contraire, on parle de déficit.

Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor

Taux d'endettement public est la somme de l'encours de la dette extérieur et celui de la dette intérieure du trésor exprimée en pourcentage de produit intérieur brut du pays.

PIB par habitant en dollars constants de 2005

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) *(%)*

Le taux d'ouverture d'une économie mesure la place que tient le reste du monde dans l'économie d'un pays. Il mesure le niveau de la contrainte extérieure et s'évalue par de multiples éléments significatifs et informatifs du degré d'échange d'une économie avec le reste du monde. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

Importations + Exportations (Biens et services) / PIB

Solde commercial de biens et services en % du PIB

Le solde commercial de biens et services retrace la différence entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB. Un solde positif indique que les exportations dépassent en valeur les importations (excédent commercial). Un solde négatif indique, au contraire, que les importations dépassent en valeur les exportations (déficit commercial).

Taux de couverture des importations par les exportations

Le taux de couverture des importations par les exportations est un ratio utilisé en économie pour ramener le solde de la balance commerciale (exportations et importations de marchandises) à un pourcentage. C'est donc un indicateur mesurant l'indépendance économique d'un pays.

On obtient le taux de couverture en effectuant la formule mathématique suivante :

Exportations (marchandises) / Importations (marchandises)

Solde du compte courant en % du PIB

Le solde du compte courant correspond au solde des flux monétaires d'un pays résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus et transferts courants.

Réserves de change en mois d'importations

Les réserves de change sont les avoirs en devises étrangères et en or détenues par une banque centrale d'un pays. L'indicateur "réserves de change en mois d'importations" reflète le nombre de mois d'importations qu'un pays à la possibilité d'acheter avec ses réserves en devises étrangères.

Importance du travail informel

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer le poids du travail informel dans l'économie du pays.

Le score de l'indice varie de 0 = Pas d'importance à 4 = Très important.

Financement de l'économie

Taux d'investissement

Le taux d'investissement représente la part relative de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le PIB.

La formation brute de capital fixe (FBCF) représente la valeur des biens durables acquis par les unités productrices résidentes afin d'être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production ainsi que la valeur des services incorporés à ces biens. Elle comprend notamment. - L'acquisition des biens meubles ; - L'acquisition des biens immeubles (bâtiment et travaux publics) ; - l'aménagement et les nouvelles plantations ; - La variation, auprès des producteurs, du cheptel adulte d'animaux de reproduction ou de trait (bétail).

Epargne nationale brute

L'épargne nationale brute représente la partie du revenu national brut disponible non affectée à la consommation finale.

Système financier

Indice de liberté du système financier *(score de 0 à 100)*

La liberté financière est une mesure de l'efficacité des services bancaires, de l'indépendance du contrôle du gouvernement et d'ingérence dans le secteur financier.
Dans un environnement bancaire et financier idéal où un niveau minimum d'ingérence du gouvernement existe, le contrôle indépendant de la banque centrale et la réglementation des institutions financières sont limitées à l'exécution des obligations contractuelles et à la prévention de la fraude. Le crédit est alloué aux conditions du marché et le gouvernement ne possède pas des institutions financières. Les institutions financières offrent divers types de services financiers aux particuliers et aux entreprises. Les banques sont libres d'accorder des crédits, accepter des dépôts, et de mener des opérations en devises étrangères. Les institutions financières étrangères opèrent librement et sont traités comme des institutions nationales.

L'indice de liberté du système financier est basé sur :

- L'étendue de la réglementation gouvernementale des services financiers,
- Le degré d'intervention de l'Etat dans les banques et les autres sociétés financières par la propriété directe et indirecte,
- La mesure du développement du marché financier et des capitaux,
- L'influence du gouvernement sur l'allocation de crédit,
- L'ouverture à la concurrence étrangère.

Le score de l'indice varie de 0 à 100 où 100 représente un maximum de liberté.

Taux de bancarisation

Cet indicateur représente la part des individus d'un pays ayant un compte bancaire.

Capitalisation boursière en % du PIB

La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation.
Cet indicateur correspond à la part de la capitalisation boursière des sociétés cotées dans le PIB d'un pays. Les sociétés cotées sont les entreprises inscrites qui sont cotées à la bourse d'un pays à la fin de l'année.

Global Financial Centres Index

Le Global Financial Centres Index (GFCI), publié par Z/Yen Group, permet d'établir un classement des places financières internationales en se basant, principalement, sur leur compétitivité.

La méthodologie de calcul de l'indice se base sur deux sources de données distinctes. La première source intègre 103 indicateurs de compétitivité répartis en 5 dimensions, à savoir : *le climat des affaires, le développement du secteur financier, les infrastructures, le capital humain et les facteurs de réputation*. Ces indicateurs sont issus des bases de données de la Banque Mondiale, de l'ONU, du Forum Economique Mondial, et de l'Economist Intelligence Unit. La deuxième source est le résultat des enquêtes d'évaluations par les experts financiers des places financières internationales.

Il est à noter que le classement du GFCI est influent dans la mesure où il est utilisé par les firmes multinationales pour la recherche de centres financiers pouvant servir leurs opérations régionales.

DVS N°7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT

Immigration au Maroc

Migrants internationaux en % de la population

Le nombre de migrants internationaux représente le nombre de personnes nées dans un pays autre que celui dans lequel ils vivent.

Rôle économique de la communauté marocaine à l'étranger

Transfert des Marocains Résidant à l'Etranger en % du PIB

Cet indicateur représente le poids des transferts des marocains qui résident à l'étranger dans le produit intérieur brut du Maroc.

DVS N°8 : REUSSIR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS

Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est le rapport de la population urbaine à la population totale.

Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

Cet indicateur désigne le pourcentage de la population urbaine d'un pays vivant dans la région métropolitaine la plus importante de ce pays.

Population vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine

Cet indicateur représente la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou des logements non conformes.

Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

Cet indicateur correspond au pourcentage des ménages urbains ayant un accès aux moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées et des déchets.

Efficacité de la gouvernance urbaine

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer l'efficacité de la gouvernance urbaine, en se basant sur la notation de l'efficacité des outils de planification et d'aménagement urbain (schéma directeur, planification stratégique, schéma d'urbanisme) pour les grandes agglomérations (0=pas d'outils. Si outils, 1=dispositif inefficace à 4=dispositif efficace), et sur la notation de la clarté et de la mise en œuvre d'une vision nationale pour l'aménagement des villes moyennes (0=aucune vision à 4=vision claire et effectivement mise en œuvre).

Equipement du territoire

Densité routière *(nombre de km / 100 km2)*

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau routier d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures routières du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des routes pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Densité ferroviaire *(nombre de km / 100 km2)*

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau ferroviaire d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures ferroviaires du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des chemins de fer pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Indice de connectivité maritime *(valeur maximale en 2004 = 100)*

L'indice de connectivité maritime indique dans quelle mesure les pays sont reliés aux réseaux internationaux d'expédition. Cet indice de connectivité mesure le réseau des transports maritimes réguliers d'un pays et son intégration au commerce mondial. Il est calculé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement en utilisant cinq composantes du secteur du transport maritime : le nombre de navires, leur capacité de transport en conteneurs, la taille maximale des navires, le nombre de services offerts et le nombre d'entreprises qui déploient des porte-conteneurs dans les ports d'un pays. Pour chaque composante, la valeur d'un pays est divisée par la valeur maximale de chaque composante en 2004. La moyenne des cinq composantes est ensuite calculée pour chaque pays. Cette moyenne est alors divisée par la moyenne maximale en 2004 et multipliée par 100. Une valeur de 100 est attribuée au pays ayant l'indice moyen le plus élevé.

Indice de connectivité aérienne

Il s'agit d'une mesure globale, définie par la Banque Mondiale, de la connectivité aérienne, dans le sens où elle capture l'ensemble des interactions entre tous les nœuds du réseau du transport aérien, même quand il n'y a pas de lien de vol direct entre eux. La mesure de la connectivité aérienne est étroitement corrélée avec certaines variables économiques, telles que le degré de libéralisation des marchés du transport aérien et l'étendue de la participation à des réseaux internationaux de production.

DVS N°9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR

Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée au niveau de l'enseignement supérieur, âgée de 19 à 23 ans, rapportée à la population officiellement scolarisable au même niveau.

Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production

Nombre de diplômés dans les métiers de l'ingénierie et des industries de transformation et production, exprimé pour 10 000 habitants.

Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

Indice qui exprime la part des chômeurs disposant d'un niveau d'instruction supérieur dans la population active âgée de 15ans et plus.

Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche *(score de 1 à 4)*

Indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, qui permet de mesurer la force du lien entre les entreprises, les universités et les centres de recherche. Il varie de 1 (faibles liens) à 4 (liens étroits).

Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI) *(score de 1 à 7)*

Indice prenant en compte le fait que l'environnement est propice pour que les connaissances soient utilisées efficacement pour le développement économique. Le KEI est calculé sur la base de la moyenne des scores normalisés d'un pays ou d'une région relatifs à quatre piliers liés à l'économie de la connaissance, l'éducation, l'innovation et les TIC.

Indice mondial de l'innovation (GII) *(score de 0 à 100)*

Indice qui mesure l'innovation au sens large, incluant les innovations commerciales et sociales, mais aussi scientifiques. Cet indice cherche à jeter un éclairage plus précis sur le processus d'innovation et les nouvelles tendances en la matière dans différents pays du monde. Il classe le niveau d'innovation de chaque pays sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente l'économie la plus innovante.

L'indice mondial de l'innovation de 2014 représente la moyenne de deux sous-indices. Le premier est le sous-indice des moyens mis en œuvre en matière d'innovation, qui permet d'évaluer des éléments de l'économie nationale favorisant des activités innovantes autour de cinq piliers :

1. Les institutions ;
2. Le capital humain et la recherche ;
3. L'infrastructure ;
4. Le perfectionnement des marchés ;
5. Le perfectionnement des entreprises.

Le deuxième est le sous-indice des résultats, qui rend compte des preuves manifestes de l'innovation en s'appuyant sur deux piliers :

6. Les résultats en matière de connaissances et de technologie ;
7. Les résultats créatifs.

Indice de préparation au NTIC (NRI) *(score de 1 à 7)*

L'indice mesure la disposition des pays à exploiter les possibilités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le NRI cherche à mieux comprendre l'impact des TIC sur la compétitivité des nations. Le NRI est un indice composite de trois éléments : l'environnement offert par le pays en faveur des TIC (marché, environnement politique et réglementaire des infrastructures,…), la volonté des acteurs (individus, entreprises et gouvernements) à utiliser les TIC, et, enfin, l'utilisation des TIC parmi ces parties prenantes.

E-Government Development index *(score de 0 à 1)*

L'indice de Développement E-governement est un indice composite calculé sur la base de la moyenne des 3 sous-indices suivants : les services en ligne, le capital humain et l'infrastructure des technologies de l'information.

L'e-Gouvernement est définie comme l'utilisation des TIC et son application par le gouvernement pour la fourniture d'informations et de services publics à la population. L'objectif de l'e-Gouvernement est donc d'assurer une gestion gouvernementale efficace de l'information aux citoyens, une meilleure prestation de services aux citoyens et une autonomisation des populations par l'accès à l'information et par la participation à la prise de décision dans la politique publique.

Dépenses en R&D (% du PIB)

Cet indicateur représente les ressources financières allouées à la Recherche et Développement exprimées en pourcentage du produit intérieur brut.

Recherche & développement

Nombre de chercheurs en R&D (pour 1 million d'habitants)

Cet indice mesure les ressources humaines dédiées au domaine de la Recherche et Développement, exprimées pour 1 million d'habitants.

Articles de journaux scientifiques et techniques publiés

Les articles de journaux scientifiques et techniques font référence au nombre d'articles scientifiques et d'ingénierie publiés dans les domaines suivants : physique, biologie, chimie, mathématique, médecine, recherche biomédicale, ingénierie et technologie, et sciences de la terre et de l'espace.

Nombre de brevets d'inventions déposées par les résidents

Les demandes de brevets sont les demandes déposées dans le monde entier dans le cadre de la procédure du Traité de coopération en matière de brevets ou auprès des bureaux des brevets nationaux pour obtenir des droits exclusifs d'une invention (un produit ou un processus) présentant une nouvelle façon de faire quelque chose ou une nouvelle solution technique à un problème. Un brevet protège le propriétaire de l'invention pendant une période limitée, habituellement fixée à 20 ans.

Exportations de hautes technologies

Les exportations de hautes technologies sont les exportations des produits de haut niveau en termes de recherche et développement, tels que les produits de l'aérospatial, de l'informatique, les produits pharmaceutiques, les instruments scientifiques et la machinerie électrique.

Indice de cybersécurité dans le monde

L'indice de cybersécurité dans le monde permet de mesurer les capacités nationales en matière de développement de la cybersécurité et d'établir un classement des pays sur la base de ses résultats. Il s'agit essentiellement d'un indicateur composite regroupant plusieurs indicateurs individuels. Le processus d'établissement d'indicateurs de cybersécurité peut être analysé au travers de cinq grandes catégories. Les pays sont classés par rapport à la norme de référence fournie pour chaque catégorie. Les catégories composant l'indice se présentent comme suit :

1. Cadre juridique

La législation constitue une mesure cruciale de la capacité à proposer un cadre harmonisé fournissant aux différentes entités une base réglementaire commune en matière d'interdiction de conduites criminelles spécifiées ou d'obligations réglementaires minimales. Les critères de mesure du cadre juridique peuvent être l'existence et le nombre d'institutions et de cadres juridiques relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Législation pénale ; Réglementation et conformité.

2. Mesures techniques

La technologie constitue la première ligne de défense contre les cybermenaces et les agents malveillants en ligne. Les critères d'évaluation des mesures techniques peuvent être l'existence et le nombre d'institutions et de cadres techniques approuvés ou créés par l'Etat en rapport avec la cybersécurité. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Centre de veille, d'alerte et de réponse aux incidents informatiques ; Normes ; Certification.

3. Structures organisationnelles

La mise en œuvre d'une initiative nationale, quelle qu'elle soit, requiert des mesures organisationnelles et procédurales. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Politique ; Feuille de route relative à la gouvernance ; Organisme responsable ; Evaluations comparatives nationales.

4. Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est intrinsèque aux trois premières catégories de mesure (juridique, technique et organisationnelle). Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Normalisation ; Développement des compétences des ressources humaines ; Certification professionnelle ; Certification des organismes.

5. Coopération internationale

La cybersécurité, qui requiert des informations en provenance de tous les secteurs et de toutes les disciplines, doit faire l'objet d'une approche multipartite. Parce qu'elle renforce le dialogue et la coordination, la coopération permet d'élargir le champ d'application de la cybersécurité.

Les critères de mesure de la coopération nationale et internationale peuvent être l'existence et le nombre de partenariats, de cadres coopératifs et de réseaux de partage d'informations. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Coopération entre Etats ; Coopération entre organismes ; Partenariats public-Privé ; Coopération internationale.

Le modèle statistique utilisé pour le calcul de l'indice se base sur une analyse multicritère. Cette analyse établit des préférences entre différentes options par rapport à un ensemble explicite d'objectifs identifiés, pour lesquels il existe des critères mesurables établis pour évaluer le degré d'accomplissement des objectifs. Un modèle additif d'évaluation linéaire simple est appliqué. La matrice de performances de l'analyse multicritères décrit les options et chaque colonne décrit la performance des options par rapport à chaque critère. L'évaluation individuelle de la performance est numérique. La notation comparative se basera sur les indicateurs ci-dessous, auxquels la même pondération est appliquée (à noter que la pondération de certaines sous-catégories est effectuée à un niveau supérieur étant donné que certains indicateurs contiennent plus de sous-groupes). 0 point est alloué lorsqu'il n'y a aucune activité ; 1 point est alloué pour une action partielle et 2 points sont alloués pour une action plus exhaustive. Le nombre total de points pour chaque catégorie est comme suit :

1. Cadre juridique	**4**
A. Législation pénale	2
B. Réglementation et conformité	2
2. Mesures techniques	**6**
A. Centres de veille, d'alerte et de réponse aux incidents informatiques (CERT/CIRT/CSRIT)	2
B. Normes	2
C. Certification	2
3. Structures organisationnelles	**8**
A. Politique	2
B. Feuille de route relative à la gouvernance	2
C. Organisme responsable	2
D. Evaluations comparatives nationales	2

4. renforcement des capacités;	**8**
A. Normalisation	2
B. Développement des compétences des ressources humaines	2
C. Certification professionnelle	2
D. Certification des organismes	2
5. Coopération internationale	**8**
A. Coopération entre Etats	2
B. Coopération entre organismes	2
C. Partenariats public-privé	2
D. Coopération internationale	2

Notation:

x_{qc} Valeur de l'indicateur individuel q pour le pays c, où q = 1,...,Q et c = 1,...,M.

I_{qc} Valeur normalisée de l'indicateur individuel q pour le pays c

CI_c Valeur de l'indicateur composite pour le pays c

Le critère de référence utilisé sera le score du pays hypothétique qui obtiendra le plus grand nombre de points total (34) concernant son degré de préparation. L'indice composite résultant ira de zéro (niveau de préparation le plus bas) à 1 (critère de référence):

$$CI_c = \frac{I_{qc}}{34}$$

La technique de normalisation sera basée sur une méthode de classement:

$$I_{qc} = Rank\,(x_{qc}).$$

DVS N°10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Individu

Indice d'inégalité de genre (score de 0 à 1)

Indice composite mesurant le déficit de progrès résultant des inégalités de genre dans trois dimensions du développement humain, à savoir la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail.

Part des jeunes dans la population

Cet indicateur correspond au pourcentage des jeunes dans la population totale d'un pays.

Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement (en %)

La proportion de sièges occupés par les femmes au parlement est le nombre de sièges occupés au parlement par les femmes rapporté au nombre total de sièges au parlement.

Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

Indice publié par le "Center for Strategic and International Studies", l'"International Youth Foundation" et le "Hilton Worldwide" relatif au bien-être des jeunes de moins de 25 ans.

Cet indice se base sur l'évaluation de 40 indicateurs relatifs à 6 domaines inhérents à la vie des jeunes qui, ensemble, permettent une vision claire de leur qualité de vie. Ces domaines sont : *la participation citoyenne, les opportunités économiques, l'éducation, la santé, les technologies de l'information et de la communication et la sûreté et sécurité*.

Global AgeWatch Index *(score de 0 à 100)*

L'indice, établi par l'organisation "HelpAge International", réunit un ensemble unique de données comparables au niveau international, relatives à la sécurité des revenus, à l'état de santé, aux capacités et à l'environnement favorable aux personnes âgées. Ces domaines ont été choisis car ils sont identifiés par les personnes âgées et par les responsables politiques comme des catalyseurs clés du bien-être des populations vieillissantes.

Les indicateurs évalués au niveau des différents domaines sont les suivants :

- "Sécurité des revenus" : la couverture des revenus de pension, le taux de pauvreté des personnes âgées, le bien-être relatif des personnes âgées et le PIB par habitant.
- "Etat de santé" : l'espérance de vie à 60 ans, l'espérance de vie en bonne santé à 60 ans et le bien-être psychologique relatif.
- "Capacités" : le taux d'emploi des personnes âgées et le niveau de scolarité des personnes âgées.
- "Environnement favorable" : les liens sociaux, la sécurité physique, la liberté civique et l'accès des personnes âgées au transport public.

Cet indice fait partie d'une "révolution de données" dans laquelle des données spécifiques liées à l'âge sont utilisées pour garantir la solidité et l'adaptation des politiques au vieillissement. Des données nationales existent, mais la constitution d'ensembles de données internationales comparables sur les populations âgées reste encore limitée. La pénurie de données sur les personnes âgées peut conduire à les exclure systématiquement du financement des plans de développement et des politiques publiques.

L'objectif de l'indice est à la fois de saisir la nature multidimensionnelle de la qualité de vie et du bien-être des personnes âgées et d'offrir un outil de mesure de performance et de promotion des améliorations à cet égard. Cet indice varie entre 0 et 100, 100 étant la valeur idéale.

Perspectives d'avenir de la jeunesse

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer les perspectives d'avenir de la jeunesse. Il varie de 0 (nettement tournées vers l'intérieur du pays) à 4 (nettement tournées vers l'extérieur du pays).

Vie en société

Degré d'attachement à la nation

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : "Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique que vous n'êtes pas du tout attaché, et (4) que vous êtes très attaché, dites-nous quel est votre degré d'attachement à votre nation ?".

Confiance interpersonnelle

Pourcentage des personnes interrogées répondant "oui" à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) : "En général, diriez-vous que vous pouvez faire confiance à la plupart des personnes ou qu'il faut être méfiant à leur égard ?".

Degré de confiance accordée aux institutions

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré de confiance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous dans quelle mesure avez-vous confiance dans les institutions publiques ?".

Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la famille dans votre vie personnelle ?".

Solidarité traditionnelle *(0 : faible à 4 : très forte)*

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force des solidarités traditionnelles au niveau des pays. Le score de l'indicateur varie de 0 (faible solidarité traditionnelle) à 4 (très forte solidarité traditionnelle).

Solidarité institutionnelle

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force de la solidarité institutionnelle au sein du pays en se basant sur l'état de la prise en charge par les institutions publiques/privés de la maladie, du chômage et de la retraite. Le score de l'indicateur varie de 0 (si pas de prise en charge par les institutions publiques ou privées de la maladie, du chômage, de la retraite) ; 1 (faible part de la population couverte) à 4 (très forte part de la population couverte).

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la religion dans votre vie personnelle ?".

Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la politique dans votre vie personnelle ?".

Degré de satisfaction dans la vie

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête mondiale sur les valeurs (World Value Survey) : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré de satisfaction faible, et (10) un degré très fort, dites-nous à quel point êtes-vous satisfait dans votre vie ?".

Engagement civique

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête mondiale sur les valeurs (World Value Survey) : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'engagement faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré de votre engagement dans les organisations non gouvernementales ?".